



le poing et la rose

12, Cité Malesherbes, Paris-9e - Organe du Parti Socialiste.

N° 16 - Juin 1973 - 1F.

Pour un débat démocratique

● Motions
nationales
d'orientation
soumises au
vote indicatif
des sections des fédérations
et du congrès national

● Motions
nationales
soumises à
l'appréciation
du congrès

CONGRES NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

Grenoble 22, 23, 24 juin

Inscrivez-vous

R. FLORIAN 12 Cité Malesherbes Paris IX^e
G. NEVACHE Mairie de Grenoble 38



Ordre du jour du Congrès national (Comité directeur du 23 mai)

1. Compte rendu d'activité des organismes centraux
2. Débat de politique générale.
3. Election des organismes centraux.
4. Commission des Résolutions et vote sur la motion d'orientation.

A. — *Motions nationales d'orientation soumises au vote indicatif*

des sections, des fédérations et du congrès national

1. Pour un socialisme libérateur un parti socialiste dynamique et responsable

* Pour le vote indicatif

Au cours de la réunion du Comité Directeur du 23 mai 1973, une synthèse est apparue possible, comme le prévoit l'article 31 des statuts du Parti, entre les membres du C.D., dont les noms suivent :

Jean-Pierre BAREL (Paris), Maurice BENASSAYAG (Paris), Pierre BEREGOVOY (Corrèze), Claude BERNARDIN (Rhône), André BOULLOCHE (Doubs), Maurice CHANAL (Nord), Georges DAYAN (Gard), René DEBESSON (Nord), Gérard DENECKER (Corrèze), Bernard DEROSIER (Nord), Pierre DESVALOIS (Haute-Vienne), Michel DREYFUS-SCHMIDT (Belfort), Jacques ENOCK (Yonne), Claude ESTIER (Paris), Marie-Thérèse EYQUEM (Allier), Jean-Marie FAIVRE (Nord), Roger FAJARDIE (Cher), Georges FILLIOUD (Drôme), Roland FLORIAN (Oise), Jacques GAU (Isère), Albert GAZIER (Hauts-de-Seine), Charles HERNU (Indre), Gérard JAQUET (Dordogne), Pierre JOXE (Saône-et-Loire), André LABARRERE (Pyrénées-Atlantiques), Bastien LECCIA (Bouches-du-Rhône), Michel LECORNET (Nord), Francis LEENHARDT (Vaucluse), Charles-Emile LOO (Bouches-du-Rhône), Pierre MAUROY (Nord), Louis MERMAZ (Isère), François MITTERRAND (Nièvre), Bernard MONTANIER (Hérault), Guy NEVACHE (Isère), Michel PEZET (Bouches-du-Rhône), Robert PONTILLON (Hauts-de-Seine), Harris PUISAIS (Yonne), Michel SAINTE-MARIE (Gironde), André SALOMON (Seine-et-Marne), Alain

SAVARY (Haute-Garonne), Dominique TADDEI (Somme), Pierre THIBAUT (Loiret), Robert VERDIER (Gard), Lucien WEYGAND (Bouches-du-Rhône).

● Les uns étaient signataires de la motion : « Pour un socialisme libérateur, un parti socialiste responsable » (1). Les autres étaient signataires de la contribution : « Pour une action cohérente et dynamique au service du socialisme » (2).



Daniel BENOIST (Nièvre), J.-P. COT (Savoie), Ch. LAURISSE (Lot-et-Garonne), Cl. MICHEL (Eure), René LABAT (Landes), Henri MICHEL (Drôme), J. LAGARDE (Morbihan), nous font savoir qu'ils apportent leur soutien à cette MOTION DE SYNTHÈSE.

NOUS N'AVONS PAS CRU DEVOIR ENCOMBRER LES COLONNES DE CE JOURNAL EN PUBLIANT UNE LISTE EXHAUSTIVE DES SIGNATAIRES DE CE TEXTE. DES LISTES COMPLÉMENTAIRES SERONT DIFFUSÉES DANS CHAQUE DÉPARTEMENT.

① Mandat accompli

Quatre moments importants ont caractérisé la vie du Parti socialiste depuis deux ans.

1 — Le Congrès d'Épinay-sur-Seine a créé, les 11, 12 et 13 juin 1971, une situation qui a permis à la gauche de reprendre l'offensive contre la majorité au pouvoir.

— D'une part en réalisant l'unité des socialistes qui sont désormais, pour le plus grand nombre, regroupés dans le nouveau Parti socialiste.

— D'autre part, en fondant l'alliance de la gauche sur l'élaboration d'un programme commun de gouvernement en vue d'offrir des perspectives concrètes aux Françaises et aux Français.

À Épinay, les socialistes rassemblés ont arrêté la déclaration de principes et les orientations du nouveau parti ; ils en ont approuvé les choix politiques ; ils en ont fixé la stratégie. Il s'agit là d'un ensemble clair et cohérent sur lequel il n'y a pas à revenir, mais qu'il convient de préciser et d'approfondir.

2 — En mars 1972, à Suresnes, après un large débat démocratique, le Parti socialiste s'est donné un programme, sur le thème « changer la vie ». Refusant d'aménager le système capitaliste, il s'est proposé de transformer en profondeur les structures économiques et de renverser la logique d'une société fondée sur l'exploitation et le profit.

3 — L'essentiel des mesures énoncées dans le programme du Parti socialiste a été retenu par le programme commun de la gauche, signé le 27 juin

1972, avec le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche. Les socialistes ont mené une campagne active en faveur de ce programme qui est le leur au même titre que celui de leurs partenaires et qui a été approuvé en mars 1973 par plus de 10 millions de nos concitoyens.

4 — Lors des élections législatives, la gauche a marqué d'importants progrès. Le Parti socialiste a, de son côté, réuni 4 millions et demi de suffrages et, avec ses alliés radicaux au sein de l'U.G.S.D., près de 5 millions, chiffre pratiquement équivalent à celui du Parti communiste. Le visage nouveau qu'il a offert au pays, le dynamisme qu'il a manifesté, la stratégie dont il a fait sa loi ont attiré vers notre Parti de nouvelles couches sociales qui attendent de lui l'espoir d'un véritable changement. Pour la première fois depuis longtemps, le nombre des adhérents du Parti s'est sensiblement accru. Des centaines de sections nouvelles — locales, d'entreprises, universitaires — se sont constituées. Le Parti a ainsi retrouvé une vie militante, des moyens d'expression, une présence sur tous les terrains de lutte et par là une implantation que les élections législatives ont mise en relief dans des régions où le socialisme semblait avoir disparu ou n'avait jamais été représenté.

Mais si notre Parti a donné du socialisme un idée neuve à des millions de Français, il est maintenant comptable de la confiance qu'ils ont placée en lui.

2 Union de la gauche et prise de conscience des masses

Le résultat des élections législatives montre que la gauche représente actuellement 47 % du corps électoral qui trouvent d'abord leur expression dans les trois formations signataires du programme commun, mais aussi dans les courants qui, tout en ayant récusé ce programme, n'en ont pas moins rejoint le combat unitaire au 2e tour de scrutin. A l'égard des uns comme des autres le Parti socialiste doit définir le champ de ses alliances et les principes d'action dont il s'inspire.

1 — Le programme commun sera approfondi, actualisé, enrichi par des débats au sein du Parti et par des confrontations avec ses partenaires.

Dans ce cadre seront précisées et clarifiées, chaque fois qu'il sera nécessaire, les positions respectives sur les questions de fond qui vont au-delà d'un programme de législature et qui conditionnent la construction d'une société socialiste, libre, ouverte, décentralisée et pluraliste.

La conception du rôle de l'Etat, du droit à l'alternance démocratique comme élément permanent de la vie publique, de la démocratie dans l'entreprise et de la finalité de la construction européenne et de la défense, sont entre autres de ces questions de fond.

— Pour poursuivre cette démarche existent déjà entre le Parti socialiste, le Parti communiste et les radicaux de gauche, un Comité permanent de liaison au niveau des directions nationales et, dans les deux assemblées parlementaires, une délégation des gauches. Le Parti socialiste et les radicaux de gauche disposent, avec le Bureau national de l'U.G.S.D., d'un organe de concertation. Enfin, de multiples contacts et consultations ont lieu entre les dirigeants nationaux. Il ne paraît donc pas nécessaire de créer de nouvelles structures qui auraient l'inconvénient de se substituer à celles qui ont fait leurs preuves ou risqueraient de déplacer, au bénéfice d'un organisme extérieur au Parti, des responsabilités qui lui incombent en propre.

Le programme commun sera d'autant plus renforcé dans son audience qu'il se transformera sur le terrain en un véritable programme de lutte. Le Parti prendra à cet égard toutes initiatives et développera toutes actions communes qui lui paraîtront remplir cet objectif.

Il est de même indispensable que les projets présentés au nom de la Gauche soient considérés par l'opinion comme répondant aux aspirations de la majorité des travailleurs et dotés d'une crédibilité suffisante quant à leur possibilité d'application en fonction des contraintes économiques existantes. Dans une démocratie élective un gouvernement ne peut méconnaître le risque de se voir condamné très rapidement pour gestion insuffisante ou inefficace s'il ne maintient pas en ordre de marche l'appareil économique.

2 — Le Parti socialiste veillera à rester ouvert à l'ensemble des organisations, des groupes, des cercles de pensée et des personnes qui se situent

dans le mouvement socialiste ou sont proches de lui, et souhaiteraient rejoindre, par son canal, le front unitaire.

Dans les milieux d'inspiration chrétienne, de profondes mutations sont en cours. De hautes autorités, morales et spirituelles, de nombreuses consciences individuelles, ont compris que leur foi n'était pas compatible avec une société inégale et injuste parce que fondée sur des rapports de production qui instituent la domination d'une minorité de privilégiés et la primauté de l'argent.

Au sein du mouvement socialiste, certains éléments se sont engagés dans un effort de réflexion qui a apporté une utile contribution à l'évolution et à l'actualisation des idées et des méthodes. Ces éléments ne doivent pas cependant rester isolés dans des « laboratoires de pensée ». Ceux qui veulent aujourd'hui hâter le passage au socialisme doivent admettre qu'au-delà du travail d'approfondissement idéologique, les objectifs communs ne seront atteints que par la volonté et l'action des masses et qu'un parti socialiste puissant est indispensable pour les mettre en mouvement.

La même analyse et les mêmes conclusions valent pour plusieurs des courants issus de Mai 1968. Les angoisses et les aspirations qu'ils expriment ne trouveront pas de solution dans l'agitation mais par l'engagement dans la lutte commune.

Le mouvement syndical, fort de ses militants et de son expérience, fournit un apport considérable à ce combat. Sans confondre les rôles respectifs des partis et des syndicats, le Parti socialiste favorisera leur conjonction par des confrontations fréquentes avec les organisations représentatives, le développement d'actions spécifiques dans le monde du travail et sa participation aux luttes ouvrières à tous les niveaux.

3 — Les ouvriers, les paysans, les cadres, les ingénieurs, les techniciens, la quasi-totalité du secteur tertiaire subissent la même oppression. Les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises apprennent que le pouvoir des monopoles s'établit sur leur ruine. Pour développer son appareil de production, le capitalisme a besoin de multiplier et différencier par millions de nouveaux salariés. Le nombre croît sans cesse de ceux qui prennent conscience de l'identité profonde de leur condition et qui constatent la convergence de leurs intérêts et de leurs espérances. Tous sentent le besoin d'une libération. Ainsi se constitue, entre les travailleurs, au-delà de leurs différences, un front de classe.

Le Parti socialiste s'adresse à la grande masse des Français dont l'immense majorité est victime du système actuel, même si certains d'entre eux croient encore en être les bénéficiaires. Il s'agit de donner à cette majorité sa traduction politique. Une des tâches primordiales du Parti sera donc d'éveiller à la conscience de leur condition véritable tous ceux qui ont leur place dans cette lutte.

pleine responsabilité de chacun dans les affaires qui le concernent. Cette démarche implique une finalité autogestionnaire.

1 — Le travailleur dans l'entreprise

Le système d'exploitation mis en place par le grand capital s'adapte aux conséquences de la troisième révolution industrielle. L'un des grands sujets encore sans réponse et que les socialistes doivent aborder franchement est celui de la croissance, de son niveau et de son objet. Des formes nouvelles d'aliénation apparaissent, manifestes pour certaines, subtiles pour d'autres. Dans l'entreprise, le patronat reste maître des normes de production, des cadences, de la parcellisation du travail, de la distribution des tâches et exerce en fait un pouvoir autocratique. Les immigrés, les O.S., les jeunes, les femmes fournissent au capitalisme une « armée de réserve » à laquelle sont imposées des conditions de travail et rémunération inacceptables. Dans sa vie quotidienne et dans ses loisirs, le travailleur supporte de multiples contraintes : oppression culturelle de l'idéologie dominante, destruction des équilibres naturels, pollution de l'environnement, entassement dans les cités, incommodité des transports, désordre de la consommation, etc. Le temps même de vivre lui échappe.

Ces constatations conduisent les socialistes à poser sans ambiguïté les problèmes du contrôle et du pouvoir des travailleurs dans l'entreprise. Le programme du Parti et le programme commun prévoient l'adoption d'un nouveau droit du travail et l'intervention des comités d'entreprise et d'établissement dans toutes les mesures concernant l'embauche, le licenciement, l'affectation aux postes de travail, les mutations, la classification des travailleurs, la détermination des cadences et, de façon générale, l'ensemble des conditions de travail. Des propositions seront faites immédiatement dans ce sens. Les faux semblants du régime actuel sur une prétendue participation ne doivent tromper personne. Le refus opposé par le gouvernement à une refonte sérieuse du droit en matière de licenciement illustre cette duperie.

Mais l'autogestion ne se décrète pas. Elle résultera de toujours plus d'éducation, d'information et de savoir, soucis majeurs d'une société démocratique. Au surplus, si cette marche vers l'autogestion aboutissait à éluder les revendications immédiates et à retarder l'heure de l'appropriation collective des grands moyens de production, qui en est la condition première, elle égarerait les socialistes.

D'où la nécessité d'une politique qui accordera entre eux ces objectifs.

(3) Les principes suivants devront faire l'objet d'une discussion approfondie : l'autogestion est à définir dès maintenant comme le pouvoir au travail, le capital public étant désintéressé par un amortissement et un intérêt, par opposition au capitalisme où le pouvoir est au capital qui prétend désintéresser le travail par un salaire. L'autogestion doit être conçue séparément dans ses deux aspects nécessairement complémentaires mais de natures différentes : la gestion d'application et la gestion de la finalité et de la stratégie globale, c'est-à-dire des choix essentiels.

L'autogestion a besoin d'un cadre juridique devant servir de structure d'accueil à toutes les initiatives qui risqueraient, sans cela, de conduire très vite à la désillusion.

L'autogestion doit se développer à la fois dans un secteur où elle serait rendue obligatoire et dans un autre secteur où elle serait seulement facultative. Elle ne saurait être envisagée par exemple dans le domaine des services publics où les usagers ont autant de droits que les salariés.

Quant à l'application même du principe, trop d'imprécisions et d'ambiguïtés demeurent. Il faut qu'un débat s'instaure non seulement au sein du Parti, mais avec toutes les organisations syndicales, dans le plein respect des indépendances réciproques (3).

2 — Le citoyen devant les pouvoirs

Les libertés publiques individuelles et collectives telles qu'elles sont définies par le programme du Parti socialiste resteront à la base de son action et ne pourront jamais être séparées des moyens mis en œuvre par la gauche pour l'édification du socialisme. C'est le lieu de rappeler ici que « la démocratie socialiste ne prétend pas trouver ailleurs que dans le suffrage universel le fondement de son pouvoir... ne séparant pas la fin et les moyens, les socialistes ne veulent pas d'un socialisme imposé autrement que par la volonté du peuple ».

Ainsi qu'il a été dit plus haut, la volonté du Parti est que chaque citoyen soit de plus en plus responsable. Pour cela, il convient d'en finir avec l'omniprésence de l'Etat central, instrument d'une politique de classe dont l'inspiration émane le plus souvent de centres de décision contrôlés par le grand capital national et international, et de desserrer l'emprise bureaucratique et technocratique qu'il exerce sur le pays.

Une politique systématique et audacieuse de décentralisation s'impose partout où les hommes vivent et travaillent, c'est-à-dire au niveau de la commune ou du quartier, des grands ensemble ou du hameau et dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Il faut notamment que la tutelle administrative cède le pas devant l'autonomie des collectivités locales enfin dotées d'une réelle capacité financière.

Dans le même esprit, la région, « nouvelle collectivité territoriale de plein exercice, dotée d'institutions propres, à partir d'une assemblée élue au suffrage universel, devra assumer certaines attributions détenues jusqu'à présent par l'Etat et coordonner les initiatives des collectivités locales de base, auxquelles elle ne saurait se substituer ». Enfin, de vigoureuses campagnes devront être menées pour qu'entrent dans les faits les principes inscrits dans nos lois mais restés lettre morte. A titre d'exemple, l'abîme qui sépare les droits de la femme de la réalité mesure l'hypocrisie de la classe dirigeante. Sur chacun de ces points, une bataille est à mener sans perdre un jour. Les forces du Parti socialiste seront mobilisées à cet effet.

L'autogestion doit être très nettement marquée par la volonté de séparer intégralement la propriété de l'exploitation ; le pouvoir est à assumer par les travailleurs en tant que tels et non en tant que détenteurs du capital ; l'autogestion, entendue comme le pouvoir des travailleurs dans l'entreprise, ne peut s'envisager que lorsque le capital appartient à la collectivité ou à des collectivités.

Enfin l'autogestion doit concilier la pérennité de l'entreprise et la liberté de travail des salariés. Dans la marche vers l'autogestion, le Parti doit souligner toute l'importance qu'il attache à la distinction pour chaque salarié, quel que soit son niveau ou son titre, entre sa qualification, de caractère technique et sa fonction de décision, cette distinction étant à la base des transferts de pouvoirs en particulier de personnes à des commissions permanentes. Il doit aussi dire que dans une première étape, l'embauche et le licenciement doivent être pris en charge par le collectif du personnel.

3 Pour un socialisme libérateur

Afin de parvenir à cette démocratie supérieure que sera le socialisme tel que nous le concevons, le Parti socialiste recherchera dès maintenant les moyens d'affirmer et d'accroître la

3 — L'homme et la culture

Un contrôle réel des travailleurs dans l'entreprise, une responsabilité plus grande des citoyens dans la cité : ces deux objectifs ne pourront être atteints par une action qui se situerait seulement au niveau des structures économiques, sociales ou administratives. On y associera une action **culturelle** si l'on admet que la culture ne se réduit pas à un contact avec les œuvres, anciennes ou nouvelles, mais qu'elle est, profondément, un effort de formation. Donner au plus grand nombre les moyens de cette formation, leur permettre d'« inventer en-

semble leurs propres fins », tel devrait être l'objet d'une véritable politique culturelle. Jusqu'à présent, le Parti, requis par des tâches plus immédiates, n'a pas donné à cet aspect de son activité l'importance souhaitable. Il importe qu'au cours des deux années qui viennent cette lacune soit comblée et que les problèmes culturels dans leur ensemble fassent l'objet d'une réflexion théorique ouverte et approfondie. S'il était besoin d'en démontrer l'urgence, la « politique » autoritaire et rétrograde dont se réclame publiquement l'actuel ministre des Affaires culturelles suffirait à inciter les socialistes à cette réflexion.

4 Pour la mise en œuvre d'un nouvel internationalisme

Si les orientations majeures de notre politique étrangère demeurent, les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser exigent d'être sans cesse précisés en fonction de l'évolution du monde et des antagonismes internationaux.

Dans ce domaine comme dans les autres, nous ne pouvons être en retard sur l'événement à l'heure où l'internationalisation des luttes de classes apparaît plus que jamais comme une nécessité.

La loi du profit génératrice d'inégalités et de volonté de puissance continue de gouverner l'ordre international. Dès lors s'affirme la cohérence de la revendication socialiste entre les objectifs poursuivis au plan intérieur et ceux recherchés au plan international. Cette logique entraîne la définition d'un nouvel internationalisme plus ouvert et plus hardi.

1 — Deux traits dominent les années que nous venons de vivre : la rupture progressive de la bipolarité du monde et les efforts des pays leaders pour la reconstituer. Cette rupture qui libère une marge de manœuvre utile aux nations moyennes et petites accélère en même temps la tendance à la reconstitution d'une Europe de Yalta, économique et commerciale cette fois-ci.

La construction de l'Europe apparaît de ce fait pour notre pays comme la meilleure possibilité de résister à l'impérialisme et d'échapper à son appétit. En ce sens, il est urgent que l'Europe des Neuf se donne les structures et le contenu qui lui permettront de surmonter ses contradictions internes et les crises qu'elles engendrent comme le soulignent aujourd'hui la crise monétaire et la crise agricole.

Les socialistes lutteront pour que l'Europe indépendante, menacée dans l'immédiat par un diktat commercial, s'engage dans la voie du socialisme. Face au pouvoir économique des firmes transnationales s'impose la création d'un pouvoir politique d'égal envergure. S'impose également la mise en place de structures de concertation et de riposte des formations représentatives du mouvement ouvrier. C'est pourquoi le Parti socialiste s'attachera à la définition d'une nouvelle politique dans le cadre existant de la Communauté.

Le Parti agira en même temps pour que la conférence d'Helsinki, dont il n'a cessé de souhaiter la réunion, aboutisse à l'établissement d'un système de sécurité collective conduisant en particulier à la dissolution des blocs militaires.

Facteur d'indépendance pour les pays qui la composent, l'Europe sera de la sorte un facteur de paix et d'équilibre dans le monde.

Mais un danger la menace dans l'immédiat qui est sa dilution dans une zone Nord Atlantique de libre échange.

Notre programme l'avait déjà signalé, mais ce danger s'est considérablement actualisé à la suite des déclarations de M. Kissinger du 23 avril 1973 qui oppose la responsabilité globale des Etats-Unis aux responsabilités régionales des Etats européens.

Le P.S. agira pour empêcher les abandons que le gouvernement français pourrait être amené à consentir. A cet égard, la montée des partis socialistes dans les différents pays de la communauté constitue un élément dont on peut espérer qu'il contribuera à cette résistance.

2 — S'il nous faut travailler pour un Europe en marche vers le socialisme, il est également urgent que l'Europe sorte d'elle-même et établisse ou renforce ses liens avec les peuples en lutte pour leur indépendance. Par la voix du Parti socialiste, la France retrouvera à son rôle historique d'avant-garde, qu'il s'agisse de lutter contre l'oppression sous sa forme économique, militaire ou policière. On notera à ce sujet le cynisme avec lequel les grands trusts interviennent dans la politique intérieure des pays qui tentent d'échapper à leur domination, comme le montre l'odieux complot d'I.T.T. au Chili.

Des relations suivies seront établies par notre Parti avec les mouvements de libération nationale et les forces progressistes du monde. Pour ne prendre que l'exemple des peuples actuellement le plus ouvertement en lutte, ainsi en est-il du G.R.U.N.C. au Cambodge ou des mouvements qui animent la lutte armée contre le colonialisme portugais en Afrique. Le vaste mouvement d'émancipation nationale que connaît l'Amérique latine requiert tout autant notre solidarité : c'est bien sûr le cas de l'Unité populaire au Chili, mais on ne doit pas oublier que, sous des formes différentes, des forces progressistes sont au pouvoir dans d'autres pays et que des forces révolutionnaires luttent partout contre la dictature et l'impérialisme.

Au sein de l'Internationale, le Parti socialiste agira pour une prise de conscience accrue de ces réalités et explorera les possibilités d'agir de manière bilatérale avec les partis socialistes qui partagent sur ce point son analyse.

Demain, le Parti socialiste a le devoir de se placer plus encore qu'hier à l'écoute du monde. Pas une espérance, pas un combat pour la liberté ne doivent lui rester étrangers. Qu'un seul homme sur la terre puisse douter du socialisme libérateur est une défaite pour nous tous.

5 Pour un parti socialiste premier parti de France

Le Parti socialiste est aujourd'hui en nombre d'électeurs la troisième formation politique du pays après l'U.D.R. et le Parti communiste. Il peut passer au premier rang dès 1978 si l'on considère que l'U.D.R. connaît déjà de graves dissensions et que 120 000 suffrages seulement séparent l'U.G.S.D. du Parti communiste. Cet objectif est important et doit être celui de tous les socialistes. A partir de là, la politique française sera profondément transformée.

Le Parti socialiste abordera en particulier l'élection présidentielle prévue pour 1976 avec la volonté d'assurer à la gauche unie la victoire à laquelle elle peut prétendre. Un congrès extraordinaire déterminera en temps utile les conditions dans lesquelles devras s'engager, pour ce qui concerne le Parti, ce combat politique dont l'importance n'a pas à être soulignée.

Mais le nombre des électeurs ne suffira pas à faire du Parti socialiste une force capable d'équilibrer la gauche et de donner à l'histoire de notre pays un nouveau cours. Faute d'une implantation suffisante dans la classe ouvrière, d'une présence active là où se livrent les luttes, faute d'organisation et de formation théorique et pratique, nous demeurerions loin des objectifs que nous nous sommes fixés.

Si nous avons lieu de nous réjouir de certains résultats, nous mesurons l'ampleur de la tâche qui reste à assumer. Priorité sera donnée à tout ce qui

servira l'unité du Parti et réduira les excès des luttes de tendances.

Une 2e session du congrès décidera d'adapter nos structures aux combats à mener. Il sera pour le moins heureux que le Parti s'applique à lui-même les exigences démocratiques qu'il propose à l'ensemble de la société.

Demain, si la confiance de nos camarades va à cette motion et se porte sur les militants qui auront à l'appliquer, l'action qui sera entreprise continuera en particulier dans les domaines de la formation et de l'information l'effort considérable accompli depuis Epinay.

Déjà, le bilan qu'elle apporte est soumis à leur jugement. Selon qu'ils l'estimeront positif ou non, ils accorderont ou refuseront leurs suffrages à la présente motion. Ils se souviendront qu'en raison du mode de scrutin qu'ils émettront dans leur section déterminera sans recours possible la composition des organismes dirigeants, en clair la future direction.

Les signataires de la motion « Pour un socialisme libérateur, un Parti Socialiste dynamique et responsable » et, parmi eux, le Premier Secrétaire, les Secrétaires nationaux et les membres du Comité directeur qui, en la signant, s'engagent solidairement devant le Parti, vous demandent de l'adopter si vous désirez que l'action entreprise soit poursuivie, par ceux qui l'ont conduite et ceux qui l'ont soutenue, au cours d'une nouvelle étape.

(1) Cette motion était en outre signée par :

Maurice ANDRIEU (Haute-Garonne), William ANKAOUA (Seine-et-Marne), Jean-Pierre AUBERT (Alpes-de-Haute-Provence), Marc BALDY (Lot), Jean BARATAUD (Loir-et-Cher), Arlette BARDON (Loire), Roger BARRAU (Ariège), Jean BASTIDE (Gard), Georges BEAUCHAMP (Hauts-de-Seine), Robert BERNARD (Vosges), Michel BERTSON (Essonne), Michel BERTRAND (Hauts-de-Seine), Jacques BIALSKY (Nord), Jean-Marcel BICHAT (Yonne), André BILLOUX (Tarn), Antoine BLANCA (Hauts-de-Seine), Jean BLAYAC (Corrèze), Jean-Claude BOULARD (Sarthe), Arsène BOULAY (Puy-de-Dôme), Tony BRIANÇON (Haute-Garonne), Roger BUARD (Mayenne), Pierre BUSSAC (Charente), Jacques CARAT (Val-de-Marne), Françoise CARLE (Somme), Georges CARPENTIER (L.-Atlantique), Raoul CARRAUD (Vienne), René CAZELLES (Var), Robert CHARRA (Ardèche), Michel CHARASSE (Haute-Loire), Jeanne CHEREL (Seine-Saint-Denis), Félix CICCOLINI (Bouches-du-Rhône), Jean-Claude COLLIARD (Paris), Gérard COLLOMB (Rhône), Jean COMPAGNON (Charente-Maritime), Léone CORBIER (Nièvre), Louis DARINOT (Manche), Gaston DEFFERRE (Bouches-du-Rhône), Henry DELISLE (Calvados), Lucien DELMAS (Dordogne), Claude DELORME (Alpes-de-Haute-Provence), Jacques DESCAYRAC (Lot-et-Garonne), André DESMULLIEZ (Nord), Jean-Pierre DESTRADE (Pyrénées-Atlantiques), Michel DOUCET (Eure), Henri DUFFAUT (Vaucluse), Serge DUFOUT (Seine-Saint-Denis), Roger DURAND (Lozère), Robert DUTREY (Landes), Henri EMMANUELLI (Lot-et-Garonne), Pierre ESTEVE (Pyrénées-Orientales), Jean FERRANT (Charente), Joseph FRANCESCHI (Val-de-Marne), Georges FRECHE (Hérault), René GAILLARD (Deux-Sèvres), Antoine GAYRAUD (Aude), Gérard GEFEN (Seine-et-Marne), Jean GRATTIER (Seine-et-Marne), André GRAVELLE (Aube), Michel GROSSMANN (Loire), André GUERLIN (Hauts-Pyrénées), Jean HANCY (Alpes-Maritimes), Alain HAUTECEUR (Var), Marie JACQ (Finistère), Jean LABORDE (Gers), Bernard LAFFIN (Haute-Savoie), Georges LAFONT (Landes), Pierre LAGORCE (Gironde), André LAIGNEL (Indre), Pierre LALUMIERE (Gironde), André LAURENT (Nord), Georges LAYERE (Gironde), Georges LEMOINE (Eure-et-Loir), Louis LE PENSEC (Finistère), Georges LEYGNAC (Paris), Jeanny LORGEUX (Loir-et-Cher), Philippe

MACHEFER (Yvelines), Philippe MADRELLE (Gironde), Daniel MALINGRE (Saône-et-Loire), Martin MALVY (Lot), Marie MANTHE (Cher), Henri de MARSAC (Tarn-et-Garonne), Guy MARTY (Yvelines), Roger MAS (Ardennes), Jean MASSE (Bouches-du-Rhône), Marius MASSY (Hauts-de-Seine), Marcel MATHY (Saône-et-Loire), Jacques MAURY (Paris), Alfred MAX (Var), Jacques MELLICK (Pas-de-Calais), Louis MEXANDEAU (Calvados), Daniel MITRANI (Paris), Jean MOUNICO (Hautes-Pyrénées), Charles NAVEAU (Nord), Pierre NOEL (Vosges), Pierre PALAU (Côte-d'Or), Pierre PAVIS (Orne), Guy PENNE (Vaucluse), Daniel PERCHERON (Pas-de-Calais), Jean PERIDIER (Hérault), Jean-Jacques PERON (Var), Louis PERREIN (Val-d'Oise), Louis PHILIBERT (Bouches-du-Rhône), Louis PIMONT (Dordogne), Nicole QUESTIAUX (Hauts-de-Seine), Roger QUILLIOT (Puy-de-Dôme), Irma RAPUZZI (Bouches-du-Rhône), Alex RAYMOND (Haute-Garonne), Jérôme RENUCCI (Essonne), Jean REY (Paris), Jacques RICHARD (Vaucluse), Louis ROBIN (Ain), Alain RODET (Haute-Vienne), Emile ROUDAYRE (Pyrénées-Orientales), Jean-Claude ROUTIER-LEROY (Loire-Atlantique), Jean-Paul SALVAN (Aveyron), André SALOMON (Seine-et-Marne), Jean SAMMUT (Marne), Jean SARVONAT (Vienne), Pierre SAURY (Nièvre), Fernand SAUZEDDE (Puy-de-Dôme), Robert SAVY (Haute-Vienne), Gilbert SENES (Hérault), Franck SERUSCLAI (Rhône), Maurice SEVENO (Seine-Maritime), Edouard SOLDANI (Var), Luc SOUBRE (Gers), André SOULIER (Rhône), Georges SPENALE (Tarn), Georges SUTRA (Hérault), Eugène TEISSERE (Nièvre), Vincent THOLLON-POMMEROL (Paris), Raymond VAILLANT (Val-d'Oise), Marc VALERY (Hauts-de-Seine), Philippe VALLAT (Alpes-Maritimes), Francis VALS (Aude), Jacques VANDIER (Deux-Sèvres), Marc VERON (Paris), André VIANES (Rhône), Bernard VILLADARY (Gironde), Alain VIVIEN (Seine-et-Marne).

(2) Cette contribution était en outre signée par :

Marie-Louise ANTONA (Paris), Paul BOSCH (Hauts-de-Seine), Jacques DUBOIS (Yvelines), Alain ECK (Ain), Jocelyn ELEDJAM (Vaucluse), Julien GUELFI (Ille-et-Villaine), Jean-Pierre LE MOAL (Loire-Atlantique), Serge LUSTAC (Paris), Jean PERRIER (Nord), Georges PISSARUK (Hauts-de-Seine), Jean PLARD (Aube), Georges SAADA (Hauts-de-Seine), Georges SCHIMPF (Yonne), Jean-Pierre WORMS (Saône-et-Loire).

2. — Pour l'unité, pour l'autogestion. Pour un parti de luttes. Prolonger et renforcer la dynamique d'Epinay

* Pour le vote indicatif

Résumé de la motion

Les propositions qu'elle contient forment un tout cohérent. Il s'agit de créer une dynamique au sein du Parti puis de la gauche toute entière. En transformant le programme commun en programme de luttes, en donnant à la lutte des classes sa dimension internationale, en mettant en avant dans tous les domaines le mot d'ordre, du contrôle des travailleurs, le P.S. rendra concrète la perspective d'un socialisme autogestionnaire. Il assurera, en

s'orientant vers les travailleurs, particulièrement les plus exploités, et en rassemblant tous les socialistes, l'équilibre militant de la gauche. Celle-ci trouvera un élan nouveau en prenant en charge les aspirations surgies depuis 1968. Son rééquilibrage militant autant qu'électoral attirera les indécis. Les mesures d'organisation que nous proposons pour finir ne sont que la traduction de ces orientations fondamentales.

Plan de la motion

I. — Pour une synthèse dynamique au Congrès de Grenoble ;
II. — Prise de conscience des masses et orientation prioritaire du Parti ;

III. — Le contenu de l'Unité et les luttes actuelles ;
— Appliquer un nouvel internationalisme ;
IV. — Un Parti pour le socialisme.

Prolonger, renforcer la dynamique d'Epinay

Que se passe-t-il en France en 1973 ? Rien jusqu'à l'élection de 1976 ? En fait, pour les socialistes la politique est partout présente. Chaque jour se déroulent les luttes qui mettent en cause profondément la nature des rapports de production et des rapports sociaux dans la société capitaliste.

Dans les entreprises, ce sont les conditions de travail, les finalités de la production, le pouvoir de décider. Dans les campagnes, c'est l'intégration de l'agriculture au capitalisme et la prolétarianisation des petits paysans. A l'école, c'est le contenu de l'enseignement, la nature des rapports pédagogiques, le rôle de l'institution scolaire dans la société. Dans les villes, la spéculation-reine, sous les apparences tranquillisantes d'une pseudoscience de l'urbanisme. Dans les régions, le pillage des richesses et la destruction des cultures minoritaires. Pour les jeunes, c'est l'embrigade-

ment dans les lycées-casernes et dans les casernes pour les lycéens. Pour les femmes, le refus des rôles traditionnels et la volonté de disposer d'elles-mêmes. Et c'est, dans le monde entier, la lutte des peuples contre l'impérialisme et ses relais.

Voilà les problèmes par rapport auxquels le Parti Socialiste doit se situer dans les années qui viennent. « Changer la vie », « vivre autrement », un tel programme engage au-delà des déclarations électorales. Il implique constance, fermeté. Il doit commander toute notre politique, se traduire au Congrès de Grenoble par des propositions concrètes. Et, dans les deux années qui viennent, permettre la construction militante d'un puissant Parti de masse, capable d'intervenir sur tous les fronts de luttes.

C'est l'enjeu du Congrès de Grenoble et c'est la raison de cette motion.

I. — Pour une synthèse dynamique au congrès de Grenoble

Qu'est-ce qu'une motion ?

Une motion n'est pas seulement un texte, vague ou précis, susceptible de plusieurs interprétations et destiné, en principe, à fixer la ligne du Parti pendant deux ans. En réalité, bien au-delà de ses signataires, elle engage tous ceux qui la votent et permet au sein du Parti le rassemblement d'un certain

nombre de forces. Elle détermine ainsi, par le jeu de la proportionnelle, et à tous les niveaux, la composition des organismes dirigeants chargés de l'appliquer.

C'est ainsi que cette motion a été rédigée démocratiquement à partir de nombreux textes élaborés par les militants eux-mêmes, et précédemment diffusés dans le Parti.

Pourquoi une motion du courant de gauche ?

Cette motion répond à deux objectifs :

1) Contribuer à fixer la ligne de conduite et les moyens du Parti jusqu'à 1975.

2) Permettre qu'au Congrès de Grenoble et dans un Parti uni se prolonge et se renforce grâce au rassemblement d'une puissante aile gauche, la dynamique d'Epinay.

Epinay est un commencement

Les signataires de cette motion font pleinement leur le bilan d'Epinay, acquis sur la base d'une ligne politique claire d'unité et de rénovation et par un effort auquel ils ont le sentiment d'avoir contribué à tous les niveaux, à la direction du Parti, au côté de François Mitterrand, comme dans les sections. Mais ils ne considèrent pas la rénovation comme terminée ni l'unité comme entièrement réalisée par le seul fait du programme commun.

Les résultats acquis en deux ans sont remarquables. Mais l'implantation militante du Parti, notamment au niveau des entreprises, l'élaboration d'un programme socialiste répondant aux aspirations de notre temps et se fixant pour but l'autogestion, l'adoption d'un programme commun de gouvernement avec le Parti Communiste et l'élargissement de notre audience électorale constituent seule-

ment une base de départ, nullement un aboutissement.

Pour renforcer l'unité du Parti

Se contenter aujourd'hui des progrès réalisés serait compromettre les chances d'avenir du Parti et son unité profonde. Croire que, depuis le Congrès d'Epinay, l'unité du Parti ait résulté de compromis statiques entre courants figés sur leurs anciennes positions, serait en effet une dangereuse illusion. En réalité, elle a été le fruit d'une dynamique et d'un dépassement constant sur la base d'une stratégie claire : l'union de la gauche et grâce à la collaboration dans une même entreprise de tous les courants attachés à cette stratégie.

Une synthèse dynamique

Nous souhaitons qu'il en aille de même au Congrès de Grenoble : cette motion doit d'abord permettre d'ouvrir dans tout le Parti le plus large débat démocratique, dans le respect de la spécificité de tous les courants, dont il est sain qu'ils s'affirment clairement, conformément à nos statuts. Il importe ensuite que tous les militants, et en particulier les nouveaux adhérents, puissent faire entendre leur voix. Il est décisif enfin qu'au Congrès se réalise une synthèse dynamique et pour cela qu'au sein d'un Parti uni, le courant de gauche se renforce puissamment afin de continuer à jouer le rôle d'entraînement qui est le sien depuis deux ans.

II. — Prise de conscience des masses et orientation prioritaire du Parti

La stratégie de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun de gouvernement capable d'amorcer le passage au socialisme est fixée de manière irréversible.

47 % des français ont émis en mars 1973 et pour la première fois depuis 1936 un vote de classe. En France, la gauche peut et doit l'emporter. Les trois quarts des travailleurs sont des salariés : ouvriers, employés, cadres et techniciens subissent l'exploitation capitaliste. Les classes moyennes, les petits commerçants et artisans, comme les paysans, découvrent avec la précarité de leur condition, la solidarité de leurs intérêts avec les autres travailleurs. Dans cette prise de conscience des masses, le rôle de notre Parti doit être précisé.

Vers les masses les plus exploitées

Nous rejetons une conception de l'union de la gauche qui ferait du P.S.

un Parti des seules couches moyennes allié à un P.C. qui garderait en fait le quasi monopole de la classe ouvrière. Entre les deux grandes organisations de gauche, les différences ne doivent pas tenir à une inégale influence dans les masses salariées, mais seulement aux méthodes de fonctionnement et à la conception du socialisme et de la démocratie.

L'effort prioritaire du Parti devra donc le porter vers les masses laborieuses particulièrement les plus exploitées, dont tout indique qu'une très forte minorité fait encore confiance aux forces réactionnaires : c'est là, bien plus qu'ailleurs, que la gauche gagnera sur la droite cette marge qui lui manque encore pour conquérir la majorité et le soutien militant sans lequel une victoire électorale serait sans lendemain. Alors seulement les fractions les plus progressistes des couches moyennes et de l'électorat centriste nous rejoindront, parce qu'elles trouveront dans une coalition

de gauche solide la garantie d'une solution de rechange démocratique.

Rééquilibrer la gauche au plan électoral ne suffit pas. Il faut qu'il en aille de même au plan de l'organisation et de l'implantation ouvrière. Le Parti Socialiste ne doit pas être un Parti de notables. Pour nous socialistes, la construction d'un parti militant sur une base de classe est l'objectif prioritaire des prochaines années.

Un tel Parti, largement ouvert, ne peut évidemment se développer qu'à partir d'une analyse et d'une pratique rigoureuses.

Il n'y a pas contradiction mais étroite complémentarité entre le souci de rallier à la gauche les franges indécises de la population et la construction dans les luttes d'un puissant Parti Socialiste. Ce n'est pas en effet par une attitude de modération des exigences socialistes que la gauche gagnera un nouvel électorat. Seule une intense mobilisation populaire pourra préparer et donner son

sens au rassemblement d'une majorité électorale.

Vers le rassemblement de tous les socialistes

Ce rééquilibre social et militant sera complété par le regroupement au sein du Parti de tous les courants qui n'ont pas encore rejoint son combat.

Il nous paraît très positif que de nombreux militants chrétiens obéissant à une exigence de justice et de rigueur aient déjà rejoint le Parti. De même qu'il est important de maintenir une attitude ouverte à l'égard des courants influencés par le gauchisme. Avec le P.S.U., il est nécessaire d'entamer un effort de clarification sur le plan théorique et stratégique, préalable indispensable à la complète et définitive réunification du mouvement socialiste étant bien entendu que cette discussion ne saurait remettre en cause la politique d'union de la gauche.

III. — Le contenu de l'unité et les luttes actuelles

La victoire de l'union de la gauche ne sera possible que si cette union ne cesse de s'approfondir. Comme le rappelait la motion d'Epinais « c'est la contenu de l'unité qui est la question décisive ». Et c'est là notre responsabilité essentielle.

Nous proposons que cet approfondissement se réalise d'abord dans l'action : le programme commun doit devenir un programme de luttes.

Nous devons combattre avec nos alliés pour la satisfaction de grandes revendications sociales contenues dans le programme commun. Celui-ci constitue la base d'actions communes qui seront développées largement.

Mais ces luttes doivent s'inscrire dans une perspective plus générale.

Le contenu de l'unité

L'union de la gauche ne l'emportera que si elle est à même de prendre en charge les aspirations à une société et une culture nouvelles surgies depuis 1968.

A cet égard, le choix d'un socialisme autogestionnaire lié à l'expropriation du capital fait par notre Parti est fondamental. L'idée d'autogestion, c'est-à-dire d'un socialisme non autoritaire, d'un socialisme qui ne confond pas la socialisation et l'étatisation, doit s'emparer de la conscience des masses afin qu'elles soient en mesure d'en amorcer la réalisation.

Sans doute celle-ci suppose-t-elle accompli ce vieux rêve socialiste de l'abolition de l'opposition entre le travail intellectuel et le travail manuel : elle exigera donc un gigantesque et long effort de formation. Mais cette nécessité ne doit pas être pour les socialistes un prétexte pour préserver les structures de gestion actuelles ou remplacer le patronat privé par une technocratie d'Etat. Le combat pour l'autogestion, même si celle-ci n'est encore qu'une perspective, doit être considéré comme pleinement actuel.

D'où la nécessité, dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, de mettre en œuvre un nouveau mode de gestion des entreprises collectivisées, donnant aux travailleurs le pouvoir de décider des grandes orientations de l'entreprise, dans le cadre d'une planification démocratique et décentralisée. D'où l'importance décisive, au stade actuel, du mot d'ordre de contrôle, pour contester le pouvoir patronal et permettre aux travailleurs d'intervenir dans les domaines qui leur échappent encore.

Certains feignent de croire qu'en accentuant les traits originaux de notre programme, nous compromettons l'unité de la gauche. C'est le contraire qui est vrai. L'affirmation de positions propres au Parti Socialiste n'a pas desservi l'unité : elle l'a rendu crédible. **Il nous faut faire à l'égard de nos alliés communistes une politique de propositions et non une politique de réticences.** Nous devons avoir une attitude offensive et non défensive. C'est là le fondement de la dynamique d'Epinais que nous voudrions voir renforcée et prolongée au Congrès de Grenoble.

Les luttes actuelles

Dans les deux années qui viennent, la vie du Parti sera dominée par la priorité qu'il donnera à sa présence dans les luttes.

Aussi nécessaire que celle du syndicat dans le domaine politique, l'intervention du Parti sur le terrain des luttes n'est pas de même nature.

Dans un système économique donné, le syndicat a un rôle revendicatif permanent. L'action politique dans l'entreprise doit poser, à partir de la réalité vécue par les travailleurs, les problèmes de la transformation globale du pouvoir à tous les niveaux, de l'entreprise à l'Etat.

Dix grandes campagnes militantes mobiliseront l'ensemble du Parti (directions, fédérations, sections) :

1) **Dans l'entreprise**, combattre l'arbitraire patronal sur l'organisation pratique du travail, les horaires, les cadences, les conditions d'embauche et de licenciement, le volume et l'éventail des salaires, l'information sur la gestion. Les groupes et sections d'entreprises engageront les actions qui leur permettront de poser concrètement dans chacun de ces domaines, au-delà des revendications syndicales, les problèmes du contrôle et du pouvoir.

Des campagnes d'ensemble prendront en compte la condition des O.S., la nécessité d'une certaine permutation des tâches (dans l'esprit du combat politique mené actuellement par les métallos italiens), la situation des travailleurs immigrés dans l'entreprise et dans la société. Le Parti recherchera et expérimentera des formules pour associer démocratiquement la population immigrée aux affaires publiques.

2) **Dans les campagnes** : défendre le droit des producteurs à la terre, au travail, à une juste rémunération.

Subordonner l'évolution des structures aux objectifs sociaux déterminés démocratiquement.

3) **Combattre l'inégalité des revenus**, lancer une vaste opération vérité :

« Le prix d'un homme » varie dans ce pays non pas de un à quinze comme on le prétend généralement mais de un à cent cinquante (si l'on reste dans le seul cadre des traitements et salaires) et de un à mille si l'on fait entrer en ligne de compte les profits et les plus-values de toutes sortes. Aucun savoir, aucune compétence technique ne justifie d'aussi fantastiques inégalités.

4) **Dans la vie quotidienne**, nouveau terrain de la lutte des classes :

Remettre en cause l'organisation actuelle de l'espace et son appropriation privée qui conditionnent concrètement la vie de chacun. Mobiliser les habitants pour la maîtrise du cadre de leur vie quotidienne, pour conquérir dans ce domaine un droit effectif d'information, de décision et de contrôle. Le Parti prendra également en compte l'ensemble des problèmes de **défense du patrimoine écologique** ; il animera dans ce domaine les actions nécessaires en s'attachant à leur donner une dimension anti-capitaliste.

5) **Lier les luttes régionales et l'action dans les collectivités locales** aux perspectives du socialisme autogestionnaire en faisant apparaître dans tous leurs aspects (économique, social, politique, culturel), la présence de la lutte des classes. Militer pour une région définie et gérée démocratiquement, qui peut seule permettre une décentralisation véritable de la planification, l'expression des cultures régionales, l'amélioration du cadre de vie.

6) **En matière d'éducation et de formation permanente** :

Faire prendre conscience, à partir des luttes de la jeunesse et des enseignants, du rôle reproducteur de l'école dans la société ; dénoncer les hiérarchies entre les enseignants et entre les enseignés ; s'opposer à la sélection ; faire avancer le contrôle des travailleurs sur le contenu idéologique et l'organisation de l'enseignement aussi bien que sur leur formation professionnelle.

7) **Dans le domaine de la santé** :

Faire échec au démantèlement du secteur public, au mandarinat, aux ordres réactionnaires ; revendiquer pour les professionnels le contrôle de leurs conditions de travail, pour les « usagers » la liberté de définir leurs besoins et la façon de les satisfaire ; soutenir ou impulser des actions spécifiques (par exemple grèves avec soins gratuits et urgences assurées).

8) **En matière d'information et de culture** :

Dénoncer par des actions ponctuelles la prise en main de l'information par les monopoles (Hachette), combattre de toutes les manières — groupements spécialisés, actions des sections d'entreprises — la subordination de l'O.R.T.F. au pouvoir, revendiquer, dans tous les domaines, et notamment pour la presse d'opinion, les moyens et les conditions d'une véritable liberté d'expression.

Le Parti engagera, dans le domaine culturel, l'effort de réflexion nécessaire pour dépasser la conception étroite d'une « diffusion » des œuvres anciennes et modernes, qu'une simple augmentation des crédits permettrait d'assurer. Il soutiendra au contraire toutes les initiatives et les créations qui visent à remettre en cause l'idéologie dominante et à former des hommes capables de prendre en main leur avenir. L'action du Parti dans ce domaine est inséparable de la lutte pour l'autogestion.

9) **Mener le combat de la libération de la femme.**

Dans la famille, mais aussi par rapport à elle ; dans les mœurs, le travail et la vie publique, en remplaçant cette libération dans la perspective d'une révolution nécessaire des mentalités, en commençant par celles du Parti lui-même.

10) **Soutenir, à travers l'action du M.J.S. et des E.S. les luttes de la jeunesse travailleuse**, comme celle des lycées, des C.E.T. et des facultés, contre toutes les formes de sélection et de discrimination sociales, pour une véritable formation, pour l'obtention d'une réelle liberté d'expression et de choix, pour une remise en cause fondamentale des conditions de travail et de vie et notamment de l'institution actuelle du service national.

Appliquer un nouvel internationalisme

La situation internationale est marquée par le phénomène dominant de l'impérialisme américain. Un certain nombre d'impérialismes secondaires (tel qu'en Afrique, aux Antilles, à la Réunion, le néo-colonialisme français) et celui de l'Union Soviétique lui servent d'alibi.

L'étape actuelle du capitalisme est caractérisée par l'emprise croissante des sociétés multinationales qui imposent au monde une nouvelle division internationale du travail. L'internationalisation réelle des luttes ouvrières doit être la conséquence directe de cette évolution.

A travers le Nixon Round et le projet d'une nouvelle charte de l'Atlantique l'impérialisme américain entend assurer son hégémonie sur les pays industrialisés et maintenir les pays du Tiers Monde, par la guerre s'il le faut ou la corruption dans un rôle de simple fournisseur de matières premières et de main-d'œuvre.

Pour donner pleinement à la lutte de classes sa dimension internationale les socialistes doivent prendre toute leur part dans le combat contre l'impérialisme. Il ne s'agit pas de se contenter d'invocations rhétoriques à l'Europe des travailleurs ou d'une dénonciation platonique de l'hégémonie américaine. C'est par la pression populaire qu'il faut contraindre le pouvoir à remettre en cause l'atlantisme sous toutes ses formes : diplomatique, militaire, commerciale et monétaire. Il s'agit de traduire logiquement au plan international la stratégie de rupture avec le capitalisme définie et menée au plan intérieur depuis le Congrès d'Epinais.

Des propositions doivent être avancées et des actions menées pour faire surgir une stratégie européenne de lutte pour le socialisme et de solidarité avec les peuples exploités du Tiers Monde.

1) Une stratégie européenne de lutte pour le socialisme

Un gouvernement décidé à réaliser le programme de la gauche unie se trouverait placé devant une contradiction fondamentale : d'un côté, il ne lui serait pas possible de ne pas souscrire à la réalité du Marché Commun, de l'autre il ne pourrait accepter que cette réalité demeure ce qu'elle est aujourd'hui. Car ce serait se résigner à l'abandon à court ou à moyen terme de toute expérience de caractère socialiste.

Dans le cadre actuel du rapport des forces, les institutions européennes supranationales n'ont pas pour fonction d'imposer aux sociétés multinationales une politique conforme aux intérêts des travailleurs. Elles ne peuvent pas plus promouvoir une politique indépendante des monopoles

qu'un Etat bourgeois ne peut arbitrer entre les intérêts de ceux-ci sur son propre territoire. Aujourd'hui la supranationalité et son développement ne sont qu'un nouveau moyen de collaboration de classes au niveau européen.

Le capitalisme ne peut ni réussir à faire de l'Europe une entité politique, ni en réaliser l'unité économique. La polarisation du capitalisme mondial par l'hégémonie américaine tend sous nos yeux à dégrader le Marché Commun en une vaste zone de libre échange ; elle lui interdit toute possibilité de se transformer en une véritable communauté économique.

Cet échec historique doit conduire le mouvement socialiste international à prendre en charge le destin européen. Il lui faut pour cela non seulement répudier les abandons et les concessions du passé mais établir un programme cohérent et mobiliser autour de lui des forces populaires aussi puissantes que possible.

Il est particulièrement important que le Parti Socialiste développe une telle action auprès des Partis ouvriers du Marché Commun.

Le Parti Socialiste se doit de proposer au mouvement ouvrier européen un programme dirigé contre l'emprise des sociétés multinationales et les mouvements incontrôlés de capitaux. Une telle action devrait comporter la constitution d'un secteur public européen grâce à la création de nouveaux complexes industriels et au démantèlement d'un certain nombre de groupes multinationaux et une planification ayant pour objet la réalisation de grands objectifs sociaux : réduction générale de la durée du travail, aide aux zones insuffisamment développées du continent.

Une telle conception étroitement liée au développement des luttes de masses par-delà les frontières et au travail politique au sein du mouvement ouvrier européen se doit d'éviter le piège d'une pseudo-Europe parlementaire qui ne serait que l'alibi de

la domination du capitalisme international.

2) Une solidarité active avec les luttes de libération du Tiers Monde

Si l'ancien atlantisme était orienté par l'anticommunisme de la guerre froide, le néo-atlantisme qui traite fructueusement avec l'Est par-dessus l'Europe, consiste à associer cette dernière dans une exploitation généralisée du Tiers Monde en vue de faire face par les méthodes impérialistes à la pénurie grandissante des matières premières. L'impérialisme du dollar se double de l'impérialisme du pétrole. A cette politique le socialisme oppose la solidarité avec les pays sous-développés producteurs de matières premières, pour leur permettre de disposer de la propriété, de la production et de la distribution de leurs ressources selon le précédent algérien.

Le P.S. manifestera sa solidarité active aux peuples qui luttent contre le colonialisme et le néo-colonialisme, notamment en Amérique latine, dans les colonies portugaises, au Vietnam, au Cambodge et au Laos, il soutiendra les propositions contenues dans la Charte économique d'Alger (1967), la déclaration de Lima (1970) et le manifeste de Salvador Allende à la conférence mondiale de Santiago du Chili (1972).

Il fera campagne pour l'application des accords sur le Vietnam, pour la libération des prisonniers politiques sud-vietnamiens et l'établissement des libertés démocratiques conformément aux textes des accords de PARIS.

Le Parti Socialiste réaffirme son accord avec les principes ci-après qui doivent inspirer un juste règlement du conflit israélo-arabe : application de la résolution du Conseil de Sécurité de Novembre 1967, comportant, de la part d'Israël, la renonciation à toute annexion, et la reconnaissance des droits à l'existence d'Israël comme d'un Etat Palestinien, dans des frontières sûres et reconnues.

IV. — Un Parti pour le socialisme

Les mesures d'organisation sont la simple traduction de la ligne politique que nous proposons.

1) Le Parti se déclare partisan de l'union de la gauche. Il convient d'en tirer les conséquences avec rigueur sur le plan municipal. En particulier, le parti devra veiller à ce que dans toutes les municipalités où ils se trouvent, les élus socialistes aient un comportement conforme à la stratégie et au programme du Parti, qu'ils soient dans les conseils municipaux, les représentants authentiques des travailleurs et qu'ils n'apportent aucune caution — comme par exemple à Nantes, Nancy, Nice — à des municipalités réactionnaires. De même aux élections cantonales ou aux élections partielles la règle de désistement au second tour pour le candidat de gauche le mieux placé au premier devra s'appliquer sans faiblesse.

2) Le Parti veut devenir le premier de France. Cela implique qu'il présente des candidats à chaque consultation électorale dans toutes les circonscriptions.

3) Transformer le programme commun en programme de luttes, mettre au premier plan l'objectif du contrôle dans tous les domaines implique une priorité effective aux secteurs d'intervention du parti : groupes et sections d'entreprises, mouvement de la jeunesse socialiste, étudiants socialistes, presse et d'une manière généra-

le à l'action militante. Cette priorité financière est fondamentalement politique. Elle signifie que le parti, au-delà des proclamations de principe a décidé de définir les axes de son action, non en fonction des contingences électorales, mais en fonction des luttes concrètes qui se mènent dans la France d'aujourd'hui.

4) Le parti déclare vouloir « changer la vie ». A une telle ambition doit correspondre une pratique nouvelle. Lié au mouvement des masses, le Parti Socialiste donnera un accès plus grand aux postes de responsabilité, aux jeunes, aux femmes, aux militants venus de la production et ayant effectivement l'expérience des luttes.

5) Le parti se prononce pour l'autogestion. Mais qu'est-ce que l'autogestion sinon la mise en cause des anciennes méthodes de direction, de gestion et de commandement par lesquelles on prétendait définir l'intérêt général et en imposer la suprématie ? Le parti socialiste doit sur ce plan donner l'exemple du changement. La nécessité de liaisons plus directes entre les sections, d'un calendrier de travail défini longtemps à l'avance pour tout le parti, d'une meilleure circulation de l'information et, d'un dialogue plus réel entre le centre et les fédérations avant toute décision, est largement ressentie.

6) Que signifierait par ailleurs le mot d'ordre du contrôle des travail-

leurs si le parti qui le lance n'établissait pas lui-même un **contrôle sur ses élus** ? Ceci signifie non seulement une limitation des cumuls et des mandats successifs mais aussi un contrôle réel des sections sur la politique des municipalités, des fédérations sur celle des conseils généraux. Les élus sont des militants comptables vis-à-vis du parti d'une action dont celui-ci assume la responsabilité devant l'opinion. Le parti Socialiste doit revenir au principe selon lequel c'est le parti qui perçoit directement l'indemnité de ses parlementaires, à charge pour lui de fournir aux intéressés un salaire décent, des moyens de travail, notamment le financement des campagnes électorales. Sans doute un tel changement bouleverserait tellement certaines habitudes qu'il conviendrait d'en rendre l'application progressive. Il est indispensable, non seulement parce qu'il constitue un facteur important pour élargir les ressources du parti, au niveau de ses fédérations comme à celui de la direction nationale, mais aussi parce qu'il manifeste clairement une rupture décisive avec la doctrine et la pratique de la double allégeance du député envers ses électeurs et envers son parti.

7) Le parti souhaite renforcer son unité, améliorer la formation de ses militants, approfondir sa réflexion sur l'autogestion. Nous proposons que se tienne au cours du premier semestre de 1974 un congrès chargé d'élaborer

Ont d'ores et déjà signé ce texte : Jean-Pierre CHEVENEMENT

Georges SARRE, secrétaires nationaux

J.L. DIEUX, A. GAZEUX, P. GUIDONI, P. LAVAU, M. WOLF, membres du comité directeur et, pour chaque département, les camarades dont les noms suivent :

01 - AIN

NICOLLE Daniel, Secrétaire de la section de Bourg-en-Bresse

03 - ALLIER

(section de Montluçon) : FOURNIER Claude, MONGES Albert, MARTIN Daniel, VERNEIGES Guy, ARDILLON Louis, CHAUBARD Albert, CRUZ-MERMY Gérard, PHELOUZAT. (Section de Commeny) : DEVILLIERS Jean-Bernard, BARRAT Renée.

04 - ALPES de HTE-PROVENCE

Section de Manosque : KLECZEWSKI Marcel, CARRIER Jean-Marie, VERDIER Pierre, MATHIEU Louis, BISCIGLIA Gilbert, EVANNO Daniel, CALVEZ Ignace, DECORY Annie, DUREU Louis, BISCIGLIA Jeanine, GOUMENT Claude, LAMY Robert, CHARPIN Paul, PATELUS Antoine, FOURNIER Jean-Paul, CADENEL Claude, LEFOLL, BAFREY. Section de Valensole : DEMOL Max, MILESI Maurice, TARQUINY Eugène, TRICHET Section de Volx.

05 - HAUTES-ALPES

DOLLA Section de Gap.

06 - ALPES-MARITIMES

Section de Grasse : BARBANO Alain, GIORSETTI René, ROBARDET, AUTIN, DEMONT Michel. Section de Nice-Université : BERNARD Marie-Madeleine, GRAS Jean-François, HIVERT Yves, NOUSCHI André. Section de Nice : DERIVES Auguste, GIORDANO Serge, GROS Richard, GUERRIN Paul, GUERRIN Gérard, LAZERI Jean-Pierre, MATHEVET Raymond, ROSSI Jean B., LECCA François, GUGLIERI Gérard. Section de Vence. HUDISTEN Marcel Section de Tourrettes Levens.

08 - ARDENNES

TINTELIN Alain Section de Sedan.

09 - ARIEGE

Section de St-Girons : RENAUD Louis, VIGNAUX Henri, SAINT LOUBANT Honoré, SANCERNI J.-P. Section de Lavelanet : RIVIERE Yves (Secrétaire de Section), SIRENA J.-M.

10 - AUBE

STEFANNE Paul, Maire de Ste-Savine, Conseiller Général de l'Aube, GAYON Paul.

11 - AUDE

BONNERY Jany membre du bureau Fédéral. Secrétaire de Section (Ventenac). Section de Narbonne : PUJOL G. membre du bureau Fédéral. Secrétaire de Section, ALQUIE G. membre du Comité Fédéral. C.A., JULIEN L. membre du Comité Fédéral. C.A., JULIEN L. C.A., MARCA P. C.A., MARIE G. C.A.,

une série de thèses sur la planification décentralisée, les fondements sociaux et culturels de la démocratie socialiste, la définition dans l'état actuel et prévisible des rapports internationaux, d'une stratégie internationale de lutte pour le socialisme.

8) Engager un vaste effort de formation en liant étroitement le contenu de celle-ci à l'action militante du parti, aux luttes et à la perspective de l'autogestion.

Que chacun y prenne bien garde, tout arrêt de la dynamique créée au congrès d'Epinay risquerait d'être fatal au parti et à travers lui, à la gauche toute entière.

Le temps nous est compté. La crise de la société capitaliste est profonde. Il faut accélérer le mouvement pour construire en quelques années un puissant parti de luttes capable de devenir effectivement un parti pour le socialisme.

Voilà les raisons pour lesquelles nous jugeons comme un fait décisif qu'au congrès de Grenoble, dans un parti uni, se renforce le courant de gauche. De son renforcement dépend la dynamique du parti et celle de la gauche tout entière, c'est-à-dire la victoire. En votant ce texte les militants confirmeront l'orientation suivie depuis Epinay et permettront de la poursuivre à travers l'action continue de tous ceux qui l'ont conduite jusqu'ici.

PECHEU G. C.A., SAURY A. C.A., ARCIS G. BOUCAUD M., AYRAUD J., SUDRE M., CHARNOS M., PIBOULEAU J.-P., BARAILLA R. Section de Durban : BARAILLA R. membre du Comité Fédéral Secrétaire de Section, FALCOU R. Maire, FOULQUIE L. Maire, MOULS M., CATHARY L., MARTY J., MESTRE A. Maire, BOYERS J., PUJOL R. Maire, CAMURAC R., BARBAZAN P., SERAN G., TOUZEL P. Maire, AZALBERT D. Section de Tuchan : PARIS G. Secrétaire de section, FABRE L., ASTRUC S., GABINAUD J., BEQUIE, SERRA, VALENT, BELLISSENS, PUECH J. Secrétaire de Section (Ornaïsons), PAU Alban Secrétaire de Section (Camplong), ARANES P. (Villedubert), DELMON J. (Trèbes). Section de Cuxac : VISNEACOV M. Maire, LOMBARD, BOURREL, SABRE, CROS, MORILLEAU, AURIOL, RERUS, GARETTA, CABROL MARTIN, TESTIER, PALLARES, COMBES. Section de Lezignan : BOUYSSOU J.C., CASTEL J.C., LAFAGE M., PARIS E., CASTEL S., LAROUDET L., AMILA.

12 - AVEYRON

DERUY Gérard membre B.F. Millau, MACARY André membre B.F. Millau Section de Ste-Afrigue, ARDOUREL Robert Section de Millau. Section de Ste-Afrigue : ALIBERT Dominique, GAYFETTE Claude, NAIZET Henri, FUZIER Francine, CAZENNE Germain, Section de Rodéz : ANGLE, Sournac André, BARRAU Francis.

13 - BOUCHES-DU-RHONE

Marseille : TAGAWA Bruno, PAGANO Antoine, BARTOLI Alain, FANELLI André, CHIOCCA Michel, DELORME Pierre, REYNAUD J.P., ABAUZIT Raoul, REYNOIR Claude, BERNARDI F.N., TORETTI M.A., SQUIZZATO Raymond, FERRIER J.-Paul, VERRIEUX Raymond, AMICO François, CHIRIE Jacques, CANCOUET Annie, SALAPIAN Robert, CONTE André, THIÉLLAY Jean, BAFFERT Jo, BENOLIEL Patrick, LAUBER Jacques, FABRE Robert. Istres : ALESSI Claude, DERUY Jean-Paul secrétaire section Ystres. Port-de-Bouc : BUSCAYRET Michel. Vitrolles : BRANDT Sam. Salon : GUERRIN Christian, MAQUETTI Daniel, MASSEY Georges, PELLETIER Guy, ROCHÉ Robert, TRICON Michel, VALLET André. COLOMBANI Georges, Secrétaire de Section (Marignane), FEDENO Raphaël, adjoint Maire de Bouc-Bel Air Section d'entreprise Snias, GARDIOL Raymond Secrétaire de Section Snias, conseiller municipal (Bouc-Bel Air). Section d'Aix-en-Provence : JOUGOUNOUX Jacques, BOURBON Roger, TOURNIER Claude, ALLOING Philippe, MARQUIS Serge, HUMBERT Georges, GOBE Daniel, AUBERT Jean-Louis, TACCETTI Jean, SAUNE Hubert.

14 - CALVADOS

Commission Exécutive Fédérale : BESSE Jean, LECOSTEY Jacques, JUSTFORGUES Jacques, DE KERBLAY Jean-Yves, LICIN Bernard, PAYSANT André, FOLLIOU René. Section de Caen : VIEL, LE COQUIL André, CAER François. Section d'Herrouville : GEINDRE François, HAMMEL J.-Claude, PERRIN J.-C. DUPUY, Jean-Marc, NOPRE Jean-Pierre, LE-MEUR. Section de Morteau-Colibœuf : MACHECOURT Daniel, POT.

15 - CANTAL

TANNE Claude premier secrétaire fédéral.

16 - CHARENTE

VIOLLIER Raymond secr. section de Ruelle.

17 - CHARENTE-MARITIME

ROUILLON Jacques **Premier Secrétaire Fédéral**, DAUPHIN Raymond **Secrétaire Fédéral**, section de Rochefort. Section de Royan : POLINIERE Jean-Marie **Secrétaire Fédéral**, DUSEIL Pierre, FICHAUD Gérard **Secrétaire Fédéral** de St-Jean d'Angely, MERRIERE Gilles **Trésorier Fédéral**, AUGÉ Jean-Marie **Secrétaire** de section de l'île d'Oléron, COUTURIER J.-Pierre C.E. de La Rochelle.

18 - CHER

Section de Vierzon Bourg-Neuf : GUTTON Henri, GODIN, ALIZON Georges, DUCASSE Maurice, LEROUX, DUBOIS, SAUMIER J.-Pierre section de Bourges.

19 - CORREZE

Section de Tulle : DIEDERICHES Pierre **Secrétaire**, LAPEYRONIE Claude, MERCIER Guy, CLAUX Georges, CATALIFAUD Serge **Section d'Objet**, Section de Brive : BURG Paul, LA-FONT Michel, GAUCHER Robert, MAURIE Serge, CASSAING J.-Claude, ALBRESPIT Robert, LHERMITE Pierre, BELIERES Jean, SIMON Georges, JANAUD François, LEPANSE Jean, JANAUD Pierre, CHAUSSABAT J.-M., DECOUGE F., COSTE Maurice, CHEVALIER Colette, BAUVIEUX Henri, BOSVIEUX Jeanne, FAUCHE Henri.

20 - CORSE

EMMANUELLI J. **Secr. Section Ile-Rousse**, membre bureau fédéral.

21 - COTE-D'OR

FORESTIER Michel **Dijon C.E.F.**, P.T.T.: BAL Alain **C.E.F. secrétaire** de section, DELORME Jean, **trésorier** section de Dijon, TARBAY André, LAVIER André, GEORGUI Roger, CHARUAU Michel, CHARUAU Catherine, DAVID Jean, CHABRY Paul, LABOUREAU, DUMOUTIER, CHARBONNEL Roger, CURIE Bernard, CURIE Monique, BONNEFOY J.M., **secrétaire des E.S.**, BONNARD Joël, CHALMEAU René, LIMEUR Roger. **Section de Chenove**: FEURE Jacky, BRUN Bernard, SCHMIDT René. **Section de Quetigny**: VOVILLOT Hervé **Adjoint au Maire**, CARMINATI Michel, GIRARD J. Noël, GRENET, CAMUS, COLIN Marsaunay-la-Côte. **Châtillon-s-Seine**: BOUTFROY, DEBIQUE Guy, STRIBY Gevrey Chambertain. FLEURY Jean-Denis **Mirebeau Beze C.E.F.**

22 - COTES-DU-NORD

Section de Plancoët : GAUBERT Jean **secr.**, ROUILLE Roger **propagande**, LORIN Christiane, BRIAND Jules, POULIQUEN André, LEBRET Rémy, YESOU François, NICOLAUD Hubert, FRAVAL Odile, NOEL J.-Claude, FRABOULET René, MICHEL Yvon.

23 - CREUSE

MONTEILLIER Jean **conseiller** de Châtelus Malvaleix, GESSAIT **Maire** de Jalèche. **Section de Guéret**: **Conseillers municipaux**: DALLIER Georges, OLIVIER Jacques, AMEAUME, LEJEUNE André **Secrétaire**, LESENE-CHAL Jean-Pierre **GSE Hôpital**, CHABOIS Rolland **GSE PTT**, MONTIGNY **GSE PTT**, ALANCIER, BASTIENEI Paulette, DIRON Liliane, MEROVI, CLAUSTRÉ Paul. **Section de Saint-Diziers-Leyrenne**: THEVENOT **Marc Maire**, CASSIER Claude, LAVAUD Emile.

24 - DORDOGNE

BOURNAZEL Alain **Secrétaire fédéral**, DEJEAN F. **Secrétaire** de section de Ribérac, SUCHOD M. **Section de Bergerac**, **Membres de la C.E. fédérale**: LABAUNIE P., DELUGIN D., CASSIN F., BISSOULET M., FAUCON, DUVALEIX P. **Section de Montignac**, COUNIL A. **Premier secrétaire MJS**, BARDE J. **Maire** de Saint-Cybranet.

25 - DOUBS

RENAUD Michel **membre** du bureau national **ES**, **membre** du bureau fédéral, BOVE Pierre **membre** de la C.E. fédérale. **Section de Besançon**: LEVEQUE Marcel, PONSAA Roland, GRULY Jean-Marie **responsable ES**, BELLEPERRIN Roger, ARNOUX Denis **secrétaire** de la section du Pont de Roide, SEVEYRAS J.M. **Section** de Bettancourt.

26 - DROME

PESCE Rodolphe **Premier secrétaire fédéral**, BESSON J. **Bureau fédéral JS**, BLANC J.C. **Secrétaire fédéral**, BOUYER C. **Secrétaire** de la section de Portes, DOUAY D. **Responsable du journal fédéral**, DUPUIS L. **membre** du bureau fédéral, GOUAZE C. **secrétaire** de la section de Pierrelatte, LAINE E. **section** de Valence, LAPASSAT **membre** du Bureau Fédéral, LERON **membre** de la C.E.F., PECLIER **Responsable** du **GSE** du **CEA**, PUKALI J. **section** de Pierrelatte, VIGNE J. **section** de Montélimar, DRAGON **Trésorier fédéral**, COUTARD **secrétaire** section Montélimar, CHAUTANT M.

27 - EURE

Section de Gaillon : SEMELIN Daniel **secrétaire**, COQUISARD Daniel **trésorier**, COIGNARD Michel, COIGNARD Paulette, MORIN Michel, MARCADET J.-Paul, NACHTERGAL Claude, BRETON Robert, BRETON Françoise, LERAY Michel. **Section de Louviers**: DELAFOSSE Michel, DELAFOSSE Francine. ROY André **Section d'Evreux**.

28 - EURE-ET-LOIR

DIJOL Yves **Section** de Dreux, HETE Daniel **Section** de Minvilliers C.E.F., LATTANZI Claudine **Section** de Dreux, NEE Gérard **Section** de Chartres **délégué fédéral** à la formation, PETIT Jocelyne **Section** d'Ymeray C.E.F., VIVIER Georges **Section** de Chartres **Commission** des conflits.

29 - FINISTERE

MAILLE **Section** de Brest.

30 - GARD

Section de Nîmes : SUTOUR Simon **membre** de la C.E., NUTY Marcel **membre** de la C.E., CASTELLAS Jaquin, MULET Alain, AMBROSINO Muriel. RIOU René **section** de Beaucaire, **Section** de Garons : FLORY Paul **secrétaire**, SOIRAT Francis, FONDENENT, ALEARAZ **adjoint au maire**, **section** de Roque-maure, REYNAUD **section** de Roquemaure, TARNATO **section** d'Alès, DELON **section** de Manduel, COURTADE **section** de Laudun, **Section** de Bagnols/Cèze : ALLEGRE Louis **secrétaire**, MASSE René **trésorier**, DEMAS Max, DAILLY Claude, LE DOARE Christian, BERNAT Christian, SIRVIN Jean, BROU Jean, MAZOYER Gaston, MARCHAND Armand, REVOI Gérard, PRETESARQUE Patrice., MARTY Michel, HERAUD Pierre, HERAUD Andrée, QUIOT Denis, VICET Gérard, BELIN Gérard, DAUZON Jacques, CANILLOS Joseph.

31 - HAUTE-GARONNE

LOPIN Robert C.E.F., DACLIN Eric C.E.F., VERGELY Clément **Secr. adjoint Castanet**, BON Pierre **section** de Castanet. **Section de Toulouse**: CABIROU J.-Lucien, BROUSSE Jean, DESTREM Louis, BOURGON Xavier, CADANU-RO René, HERCBERG Silvain **ES**, LAPORTE Silvine **ES**, MEYRAL Jacques **ES**, DELERY Daniel **ES**, RAMBACH Nicolas **ES**. LAVIGNE Maryse **section** de Muret. LABAL Paul **section** de Ramonville. BERUT Gérard **section** de Cugnaux. COULOMIES Jean **section** de Beauzeille. HOURCASTAGNOUX J.-Patrick **secr. E.S.** **Section PTT** gare Toulouse : LOUBES, DAURIAN, PEYROU. **Section** de Revel : PICALENS Jean, LAPALU Jean **secrétaire**, FONTES Guy **conseiller municipal**, CARLEN Eugène.

32 - GERS

Section de Condom : Soucasse André **secrétaire**, SAVOUREY André, MERLIN Michel.

33 - GIRONDE

ARJO Marc, **Section** d'entreprise - Bordeaux agglomération P.T.T., BERNARD Pierre **Premier secrétaire** - **Section** de Libourne (Gironde), BONNET Jean-Max **Premier secrétaire** - **Section** d'entreprise Bordeaux St-Jean P.T.T., BOSES Jean-Pierre **section** de Bordeaux, BOURREC Pierre **Membre** du bureau - **Section** de Mérignac (Gironde), CHAMBONNIERE Raymond **Membre** du **secrétariat** (trésorier) - **Section** de Mérignac (Gironde), DUFOUTET Christian **Premier secrétaire** - **Section** de Bouliac, ETCHEVERRY Jean-Baptiste **Section** de Bordeaux (E.S. - Gironde), FAUX Jean-Claude **Section** cantonale de St-Vivien de Médoc (Gironde), FOUCAUD Louis **Membre** du bureau **Section** de Mérignac, FRABOULET Michel **Section** de Lormont (Gironde), GUILLOT Jean **Membre** de la **Commission Exécutive fédérale** - bureau de la section de Mérignac (Gironde), JOIN Francis **Secrétaire** de la section universitaire de Bordeaux (Gironde), LACROIX Yvette **Section** de Bordeaux - **Secrétaire** du groupe Bordeaux-Nord, LE CROART Rose-Marie **Secrétaire** section de Pessac (trésorière) **Membre** de la **Commission Exécutive Fédérale**, LACAZE Roger **Conseiller Municipal** - **Section** de Talence, LESCAZES Michel **Secrétariat** section d'entreprise - Bordeaux St-Jean P.T.T. (trésorier), LARRIBE Michel **Premier secrétaire** des étudiants socialistes (Gironde), MAIZERET Alain **Section** de Talence, CLEMENCE **Membre** du bureau - **section** de Mérignac, MARCHAND André **Section** de Mérignac, MONTAGNE Jean-Jacques **Section** de Pessac, PECOSTE Jean-Claude **Membre** du bureau - **Section** de Libourne, PETIT-GALLAND M.-Hélène **Section** de Mérignac E.S., RICARD Marcel **Membre** du bureau - **Section** de Mérignac, RIQUIER Raymond **Section** de Pessac, RAMOND Francis **Bureau** **Section** de Pessac, RONDA Jacques **Section** d'entreprise Bordeaux St-Jean P.T.T. (Gironde), SARLIER Jean **Section** de Bordeaux - **Secrétaire adjoint** du **Groupe Bordeaux-Nord**, SANGUIGNE Claude **Premier secrétaire** de la section cantonale de Bourg-sur-Gironde, SAINT-MARTIN Joseph **Section** d'entreprise P.T.T. de Bordeaux-Agglomération. SAINT-PIERRE Robert **Section** d'entreprise P.T.T. de Bordeaux-Agglomération, SCHWABE Jean-Pierre **Section** de Talence, SWAELS Jacques **Secrétaire fédéral** - **Bureau** de section de Mérignac, SIGALAS Alain **Membre** du bureau - **Section** de Mérignac, TOUYA Pierre **Membre** du bureau section université (Gironde), TRAN Daniel **Section** de Bordeaux du groupe Bordeaux-Ouest, CHARRAS François **Section** de Lormont, CHARRAS Michèle **Section** de Lormont, LACOSTE René **Section** de Lormont, BATAILLEY **Section** de Lormont, CARRIQUABURE Henri **Section** de Pessac, PRADES Yves **Section** de Bordeaux, RAMEL Jean-CI. **Section** de Mérignac, SACLIER Marie-Andrée **Section** de Bordeaux, LEDIEU Christian **Section** d'entreprise P.T.T. Bordeaux, TRINQUE Georges **Section** d'entreprise P.T.T.-Bordeaux St-Jean, DUBERNET Jean **Section** d'entreprise P.T.T.-Bordeaux St-Jean, BRIAT Jean **Membre** de la C.E.F. - **Maire** de Bouliac.

34 - HERAULT

G.S.E. PTT Montpellier : FAVANTINE Henri, ROUDIL Jacques. **Section** de Montpellier : MARAND Jean-Louis, CRESPI Michel **Bureau fédéral**, DETRIE Catherine, BRESSAC, BRESSAC Lucette, BERMOND Aimé **Secrétaire formation MJS Hérault**, FIGON Yvan **Section** de Perols. CATALAN Jean **Section** de Baillargues. CABANTOUS **Section** de Montpellier G.S.E. **Fac** de Lettres. **Section** de Palavas : VIOLS Maurice, VIOLS Henri, FESQUET Michel. **Section** de Béziers : BISCAYE Max, AUSTURY. AIN **Section** de Lodève. VIGNE Jacques **Section** d'Octon. **Section** de Castelnaud : MONTOUSSET, ESTUPINA Raymond **secrétaire**, SICURANI. **Section** de Sète : REVEL, GIRARD Régis, BERMOND Aimé, MARAND J.L.

35 - ILLÉ-ET-VILAINE

MICHEL J.-Pierre **1er secr. fédéral**, BRIONNE Théophile **Secr.** section Vitre, BRIZAR Rémy **section** de Vitre, CHAPON Daniel **Secr.** section de St-Pierre de Plesguen, CHAPUIS J.-Yves **Secr. féd. J.S.**, CHAPEL J.-Pierre C.E.F., CROCHET Jacques **secr.** section Vitre,

FOURNIER Gilbert **Section** de Vitre, GALI-POT René **Secr.** section Châteauneuf, GIRAULT Michel **Trésorier fédéral**, HERVE Edmond **secr.** section Rennes, MEHEUT Louis **Secr.** section Fougères, MEUNIER J.-Yves, POIRIER Bernard, SURRY Claude.

36 - INDE

MARTY Dominique, MILLAN Blaise, ROSSIN Lionel, QUESNEL Jacques, LAMOUREUX André, LONGEIN Albert, LAUCHET J.-Claude, SOULAS Gérard, COUTUREAU Gérard, BALLAIRE M.-Louise, BEILLOT Michel, VOISARD Jacques, VOISARD Ginette, PLAT Catherine, PLAT Raphaël, LABUSSIERE-MALESSET Jacques, DURBECQ J.-Marie, CAUMETTE Roger, RICHARD J.-Pierre, RICHARD Pierrette, PIAU André, JOUANET Pierre, BLONDET Gilles, GARRAUT Monique, GARRAUT Michel, LALLEMAN J. Louis, TILLY Gaston.

37 - INDRÉ-ET-LOIRE

Section de Tours : BOENNEC Martine, BOENNEC Jean, REMERAND Marcelle, SEGUIN Geneviève, PERRET Madeleine.

38 - ISERE

BROSSIER Jean **Conseiller municipal Grenoble**, BLANC-GONNET Pierre C.E.F. Grenoble, TREMAUX Henri **Maire** de St-Martin le Vinoux, PAILLON J.-Jacques **Secr.** section Grenoble-est, **Section** de St-Egrève : DUPOUT Paule **secr.**, DELAMAIS J.-François C.E.F., MAHIER Cl. **Bureau E.S.**, AUBIN J.-Pierre. **Section** de St-Martin d'Hères : GALLICE Gabriel **Bureau E.S.**, BOSSETTI Gilbert, BEYSSIER Lucette **Section** de St-Marcellin. HOUSAYE Jacques **section** de Daix. ZMIROU Denis **Secrétaire E.S.**, **Section** de Grenoble : BAIETTO, DESSIEUX Gisèle, GILLES André, BARBIER Robert (est), GARNIER J.-Louis, COLLOMBON Michel, BERGER J.-Louis, JOGUIN Jacques, DELACROIX François, MIGNOTTE Monique, BONNET Maurice, DOUCHIN François, ANGEROT Camille, NOEL J.-Marie **section** de Tullins.

39 - JURA

COLIN René **Section** de St-Dandre, VERNUS Jacques **Membre** du **secrétariat Fédéral**, section d'Arbois.

40 - LANDES

TARDIVEL, G.S.E. **TURBO-MECA** section de Sabres, CORRIHONS **Secrétaire Fédéral** **Entreprise**.

41 - LOIR-ET-CHER

Secrétaire fédéral: MORTELETTE François, FROMET Michel, DESBAIT Jacky. **Trésorier fédéral**: CHARTON Bernard. **Membre C.E.F.**: RENAUD Michel, MERIEL Bernard, ANGER Pierre, BUREL Thérèse, HUSSON Michel **secr.** section Oucques, FOURMONT Alain **secr. sect.** Onzain, DUTHEIL Marcel **secr. sect.** Blois, JIL Bernard **secr.** section Vendôme. **Responsables J.S.**: FROMET J.-Claude, BRINDEAU Danielle, GAUDECHOUX Francine. **Section** de Montoire : BRUN Michel, MAUCHEN Jacques. **Bureau** section Vendôme : LE BOULAIRE Albert, DUBOIS René, DURAS Pierre. MOREUX Gilbert **section** de Vineuil, FOULET Paul **section** de Blois, LEMORE Michel **section** de Freteval, DAUMAY Michel **section** de Onzain, DECOUARD Jacques **section** de St-Sulpice, FERRE Jacky **section** de Blois.

42 - LOIRE

Section de Charlieu : THORAL J.-Paul, THORAL Georges, DRUT J.-François, LAROCHE Denis, RANDON Georges, ROMAYER. **Section** de St-Etienne : GUIMAND (Secr.), DIAMANTIDIS Philippe, MOULIN Noël, GILLOT J.P.

43 - HAUTE-LOIRE

Section Le Puy : CHAZOT François **secr.**, GUILLOIN Hubert, MARCON Auguste, LAREYRE Louis, DECROIS Richard.

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

NATIEZ Jean **Membre** du comité fédéral, GUIFFANT Jean C.E. **Section** de Nantes, LE BECHEC Marie-Annick, PALVADEAU, LE BECHEC Louise C.E.F.

45 - LOIRET

Section d'Orléans : GOND, REYNAUD, COMBES.

46 - LOT

HEURTEL **Secrétaire** section Cahors, VERRIES **membre** du bureau fédéral, DAMARZIT Martine **section** de Sovillac.

47 - LOT-ET-GARONNE

ZOCOLETTO Victor **membre C.E.F.**, ICHARPENTIER, ROUX André, BARTOU Pierre.

48 - LOZERE

Section de Mende : RANC Marcel, COMBEYRON Michel.

49 - MAINE-ET-LOIRE

Section d'Angers (JS) : LE TELLIER Bruno, MATHYS Jean-Antoine. **Section** de Cholet : GABORIEAU René, GARCIA René, MATHIEN Gustave, MERCIER Bernard, RAMEAU Roger. **Section lycée** de Cholet : CHOMYK Stéphane, LANGLOIS Michel, LE CHEVALLIER André.

50 - MANCHE

Section de Granville : LECOSTEY Michel, POMMIER Yves, QUILLIAN **section** de Coutances. DARDEL Pierre **section** de St-Lô. **Section** d'Octeville : CHAUVIN André, GUILBAUD Alain, LEMONNIER Léone, MOINART Henri.

51 - MARNE

LAUDY Bernard **secr. féd. groupe** entreprise, QUENARD Gilles **1er secrétaire**, BLONDEAU

Claude **Trésorier fédéral**. **Secrétaires fédéraux**: MAGNEN René, LENTZ François, PILLON André. Pinon Pierre **secrétaire** section Reims, HERR Rolland **secrétaire** section Eprenay, LOBERTREAU Henri **secrétaire** section Ste-Menehould, VAZZOLER **secrétaire** section Vitry-le-François, MAS Raoul **secr. coordonnateur** Ste-Menehould, **Trésorier** section Châlons-sur-Marne, COLLOUARD Roland **Respons. commission** ouvrière Châlons, LEG Gérard **1er secrétaire** **Section** Ste-Menehould, DEHU Michel **section** de Reims, COLIN Georges **section** de Reims.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

RANDELEZ Emile **Conseiller municipal** Jarny, GUERNE Charles **Maire** de Dieulouard, GROSCOLAS Daniel **1er adjoint** Tomblaine, LEFORT Maurice **secr.** section Longwy, THURIOT Daniel **secrétaire** section Jarny, LACRESSE J.P. **Secr.** section Tomblaine, POMBEY **Section** de Dieulouard, TROGLIE **section** de Dieulouard, RAPENNE **section** de Dieulouard, MICHEL Bernard **section** de Chaligny, BLANCHIN Michel **section** de Vandœuvre, GRANDJEAN Pierre **section** de Vandœuvre.

55 - MEUSE

BERNARD **Député-Maire** de Bar-le-Duc, CUSSEAU Victor **Secrétaire fédéral adjoint**, **adjoint au maire** de Bar-le-Duc, MAGIN Noëlle **Membre** de la C.E. fédérale, **adjoint au maire** de Bar-le-Duc, HALLET Lucien **Adjoint au maire** de Bar-le-Duc, DARRE Daniel **Membre** de la C.E. fédérale, **conseiller municipal**, RICHIT Jean **Membre** de la C.E. fédérale, **conseiller municipal**, GAY Gilbert **Conseiller municipal**, PERETTE Maurice **Conseiller municipal**. **Membres** de la C.E. fédérale, **conseillers municipaux**: MAIRELLE Gilbert, BARTHELEMY Fernand, BOULIER Micheline, FREMION Roger, LHERAULT Hervé, INEICH Alphonse, VIGNERON René **Secrétaire fédéral**, **conseiller municipal** de Verdun. MECHIN Pierre **Membre** du **Bureau Fédéral** **Secrétaire** de la section de Verdun. HENIN Robert **Membre** de la C.E. fédérale, **conseiller municipal** de Verdun. ANTOINE Georges **Membre** de la C.E. fédérale **CES** du Four à Chaux de Girgny.

56 - MORBIHAN

BLANC Pierre C.E.F. **Section** de Vannes: ROULIER Geneviève, CARTEAU Marcel, LESTROHAH René, OLLIVIER Michel. ALLIO Jean-Paul **section** de Lorient.

57 - MOSELLE

Section de Thionville: MANGIN Jacques, BOUILLE Jean-Claude, CORDIER Pierre, CORDIER Roger, HABAY Jean-Marie, ROBERT André, MAGART Denis, MECKLER Gérard, PERIQUET Jean-Marie, HERRFELD Jean, KAISER Gilbert, GONZALEZ Marcel, ZIELES-KIEWICZ Robert.

58 - NIEVRE

Section de Cosne/Loire: BATTUT Jean, BONIGEN André, PIC Jean. **Section** de Nevers: BOULE Eugène, GUENOT Michel.

59 - NORD

ALLUIN Bernard **Section** de Cysoing, VION Eric **Député** suppléant Provins, BAILLEUL Edmond **section** de Faches-Thumesnil, BOURTON Michel **section** Villeneuve d'Ascq, CAICHEUX Alain **trésorier** section Valenciennes, CAILLEAUX Robert **section** de Roubaix, CARAME René **maire** de Grande-Synthe, raeron CAUDRON Gérard **section** Villeneuve-Fiers, DENDIEVEL Raymond **adj.** au **maire** Hazebrouck, DUMEZ J.-Claude **secr.** section Valenciennes, FAVIER Paul **Secr.** section Petite-Synthe, FRASQUE Michel **section** de Roubaix, DE BOUVERIE Gérard **section** de Roubaix, GOETGHEBEUR J.-Marie **section** de Tourcoing, GOSSELLIN J.-Claude **secr.** section Faches-Thumesnil, HEMEZPhilippe **secr.** section Aniche, LEI Paul **secr.** section Aulnaye-les-Valenciennes, LEROY J.-Pierre **secr.** section Douai, MERCIER Marc **maire** de Crinoy, MIELLET Albert **section** de Marcq, NAEYE Joël **section** de Halluin, PAGNIER Marc **secr.** section Aulnaye-Aimeryes, PETIT Aimé **secr.** section Wannehain, POTTRAIN Martine **section** de Lille, QUIQUEMPOIS Jean **maire** d'Aniche, ROUSSEZ Serge **adj.** au **maire** Hazebrouck, THELLIEZ Bernard **secr.** section Aniche, VAILLANT Roger-Charles **secr.** section Grande-Synthe.

60 - OISE

CHAGNON Pierre **secr.** section Apremont, CORSET J.-Louis **secr.** section Noyon C.E., LAMARRE Michel **délégué féd.** presse **propagande** C.E., ELANTKOWSKI Edouard G.S.E. Creil, PINEAU J.-P. G.S.E. Verneuil-en-Halatte, DEL RIO Marcellin J.S. Creil, GAFFET Michel J.S. Creil, GILLET Raymond J.S. Creil, LAMARRE Marc E.S. Creil. **Section** de Creil: BERNARD-LUNEAU Serge, BERNARD-LUNEAU M.-Claire, GUILHEM J.-François, LAMARRE Jean, LAMARRE Luc, LEBRUN Serge, LEROY Marc, LISSAT Robert, CYMERMAN Maurice **section** de Creil. MAVRE Roger **section** de Noyon, BRULON Josiane **section** de Noyon, CRONIER Patrick **section** de Noyon, RIBAR.

61-ORNE

CHEREAU Félix, **Section** de l'Aigle - CAILLOUET Serge, **Section** de l'Aigle.

62-PAS-DE-CALAIS

ALEXANDRE Jean-Marie, **section** de Lens - LEJEUNE Yvon, **section** de Lievin - ROUHIER Jean-Michel, **section** d'Arras - VALDIGUEE Andrée, **section** de Nœux-les-Mines - ARMINIGNIES Gilbert, **section** de Béthune - VASSEUR Michel, **section** de Boulogne - DAUCHART Jacques, **section** de Desvres, **membres** de la CEF.

63-PUY-DE-DOME

VACANT Edmond, député du Puy-de-Dôme, section de Riom - BIDAULT Roger, section de Combronde - BONTE Pierre Joël, secrétaire de section de Riom - BRUN Michel, membre du Bureau fédéral, section de St-Hilaire - CHAUDAGNE Lucien, section de Montferrand - CHAZEAU Jean-Louis, section de Clermont - COUFFINAL, Section de Clermont (M.J.S.) - DUMAS Roland, secrétaire de section, Chamalières - ENZEL Claude, secrétaire de section, CHU, Clermont - FAVODON Bernard, section de St-Hilaire - GANIERE Jacques, maire adjoint, Romagnat - GILARDIN, membre du bureau fédéral, Clermont - GONO Germaine, section d'entreprise EJF - GUERRE Claude, maire, Pérignat - GUILLANEUF Raymond, section de Clermont - KARMAN Jean-Marie, membre du Bureau fédéral, ES Clermont - LACQUIT Jean, section de Chamalières - LASTIQUE André, secrétaire de section, Orcines - MALET Paul, section de Romagnat - MANSAT Robert, maire, Combronde - MARCHAND Henri, secrétaire section d'entreprise Michelin - MARY Jacques, section d'entreprise Michelin - MASLE Roger, maire, Buxières - MERLE Georges, secrétaire section d'entreprise, AIA - RAYNOIRD, maire adjoint, Romagnat - RUSTAN Charlotte, membre du Bureau fédéral, St-Jacques - SAUVADET René, maire adjoint, Aubière - SAUZEDDE Maire Josée, section de Thiers - VALLET René - VERGNE Raymond, section de Clermont - VIALLET Bruno, membre du Bureau fédéral, Durtol - LASTIQUE Gilbert, section d'Oreines - TISSOT Norbert, secrétaire de section de St-Jacques, memre de la C.E.F.

64-PYRENEES-ATLANTIQUES

NANSOT Bernard, membre Bureau fédéral - LATXAGUE André, Membre Bureau fédéral - ALBESA Jacques, membre Bureau fédéral - HOURDEBAIGT Jean, Secr. section Salies-de-Béarn - LABORDE Albert, Secr. Section Lescar - SAGLIER Jacques, Section de Pau - PEDROSA Pierre, Section de Bayonne - BOISSON Pierre, Section de Billère - BATS Michel, Section de Moux - BORTMAYROU Maurice, Section de Anglet - COUTERET Daniel, Section de Bayonne - CAUBARRUS Pierre, Section de Salies-de-Béarn - LAGOIN Gilbert, Section de Salies-de-Béarn - MOREELS Simone, Section de Bayonne - TOUSSAINT Joël, Section de Billère - TRONQUA Léo, Section de Pau - CHAMPOUINON François, Section de Billère.

65-HAUTES-PYRENEES

ESQUERRE G., secr. fédéral, Tarbes - FORGUES G., secr. féd. adjoint - secr. Section Bagnères - PEYRUSEIGT P., C.E.F. Secr. section Lannemezan - FOURCADE G., C.E.F. - CAZABAT S., C.E.F. - DELPECH H., C.E.F. - BOUZIGUES F., Secr. section Bazordan - LIROULET, C.E.F. Secr. section Arreau - CAMPO, Section d'Arreau - LASSALES E., Section de Lannemezan - BOS R., Section de Lannemezan.

66-PYRENEES-ORIENTALES

CAMMAGES Louis, section d'Ille-sur-Têt - FENERES Roger, section de Millas - THEREZ J.-Paul, section Le Soler - AMOUREUX Georges, section de Perpignan - CAILLIS Joseph, section de Perpignan - BONILLO Emile, section de Perpignan - MASSANA Francis, section de Perpignan - VIDAL Pierre, section de Perpignan - PARENT René, section de Perpignan - MARCH Marguerite, section de Perpignan - CLOS Charlie, section de Perpignan - PLANAS Jean, section de Perpignan.

67-BAS-RHIN

GRAS Christian, membre du Bureau Fédéral - BORNHAUSER Emmanuel - NICOLETTI Jacques - NIDERMAN Richard - VIAL Simone - HAMM Albert, membre de la section universitaire - CHARPENTIER Françoise - TRUCHOT Claude, secrétaire de la section universitaire - MAES Olivier - JACQUINOD Jean - SCHOEN Mado - DECK, secrétaire de la section de Strasbourg centre - HEBRAL, secrétaire adjoint du comité de ville de Strasbourg - CONDJIAN.

69-RHONE

Bron : ROLLIN Louis. Caluire : BRESSY Maurice et Jeanine - CLEMENS Hubert et Françoise - CLAEYS André - COSTE Lucien - DAUPHIN Jacques et Jacqueline - DOUTRE Bernard - GOURDIN Charles secrétaire de section - GOURDIN Marthe et Patrice - ROSET Monique et Jean. Chaponost : REBULIER Marc. Corbas : VERJUS Denise. Decines : NASSIVET Jean-Pierre. Feyzin : MARTINELLA Christian - SANTOSCHI Pierre, secrétaire de section - ZANDANEL E. La Mulatière : CHEVAL J. - PIRO Angelo, secrétaire de section. Lyon 1-4° : CHANEL Pierre - VIANNAY Antoinette

- 2°-7° : DELEAUD Juliette - 3-6° : BLANC Albert - 5-9° : BREMAUD Dominique - CHAVATTE Yves - DURAND Lucien, secrétaire de section - FAYOLLE Pierre et Janny - PIERSON Louis - PLASSE Jacques - PORTIER Joëlle et Jean - 8° : BONNEL - PEYRON Jacqueline. Oullins : GASSILOUD. Saint-Fons : BARBET Louis - MAYOL Gérard - DROSSET Michel, secrétaire de section. Rilleux : GAILLARD Maurice - PACCARD Georges. Saint-Priest : CHENAVAS Colette.

Venissieux : CATEL Jean - VIGNE Magali - YENGO Roger. Villeurbanne : BURGAT Louis - GAPDETTE Robert et Françoise - MAGNIN Jacques - MASSARD Rolland, Bureau Fédéral, secrétaire de section - PERNAT Marcelline - OUEYRANNE Jean-Jack, membre de la C.E. fédérale - RONDY René - VERNAY Pierre - SIRACH Jean-Pierre. Ecully : LORIOT Marcel. Vaux-en-Velin : BEAUVERIE René.

70-HAUTE-SAONE

BOBIGNY Aimé, section de Gray - CHATEAU Jean-Paul, secrétaire de la section de Gray - COQUET Paul, section de Gray - DUVAL André, section de Gray - FORNALLAZ J. Pierre et Nicole, section de Gray - CARGIA Vincent, secrétaire fédéral à la formation - GOGUEY Bernard, section de Gray - GUYOT Denis et Madeleine, section de Gray - LALLEMAND Charles, C.E.F. - LANQUETIN André, secrétaire fédéral à l'organisation - LANQUETIN Hélène - LANQUETIN Henri - MOREL Jean, section de Vesoul - MOUTEL Gilbert, section de Gray - ROGER Roland, C.E.F. - SEGURA J.-Pierre, section de Vesoul - TARDY Nelly, section de Gray - TARDY Pierre, section de Gray - TRAMUS Ferdiand, section de Gray - VIGNERON Michel, trésorier fédéral adjoint - MAGNIN Victor, secrétaire fédéral adjoint.

71-SAONE-ET-LOIRE

BATSALL Hugues - BAUDRANT Gérard - BONNOT R. - BRUCKERT E. - FOREST Jean-François, C.E.F. - GAY Jean-Pierre - LAMALLE Louis - LIOTET J. - MARCIAT Jean-Pierre - MATHEY - MORET Jean-Jacques - RIBAUD Cristiane - PIERDON Bernadette - SOTTY Robert - VERMOREL Pierre.

72-SARTHE

NOYER Alain, Trésorier Fédéral, responsable des J.S. - LANGLAIS Raoul, Membre du bureau fédéral.

73-SAVOIE

BLANC Maurice, 1er Secrétaire Fédéral - BETEMPS Michel, S.F. - BENATTAR Pierre, S.F. - RUSCHER Daniel, S.F. - CARLON Joël - MONIN Jean-Claude - CREBIER - BOCQUET Michel - JACOB Marcel - CHARLES - CHEVALLIER Gaston - CAVET Albert - PEROTTO Maire-Claude - RABAEY Yves - COUSSEDIERE André - DURAND Gérard - EXCOFFIER Jean-Claude - RAVIER Monette - RAVIER Jean-Pierre - VIEL-GROSJEAN Jean - PONDAVEN Jean - GINET Jean - CURTILLAT Simone - COLLOMBIER Robert - POUSSET François - FATRAS Philippe - COVAREL Michel - DOUBLE Michel - MARILLET Guy - FAVIER Roger - ESCOFFIER Yves - DEPRELE « BOGEAT Yves - BROUSTAL Jean-Claude - BEROD - STRUPOWSKY A. - RUAT Paul.

74-HAUTE-SAVOIE

DALMAGNE Pierre, section de Cran - CUILLERAT Joanny - CHARDON Claude - BOGET Jean - ATALTHE Jean, section de Thonon - DELCAMP Jean, section d'Annecy - GALLICE Alain, secrétaire fédéral des JS et Claude - GIBERT Alain, secrétaire de section - GRENIER Michel - HAMEL Eugène, section de La Voulte - MAYMON Georges - MOURELON Pierre - PAGET-BLANC Pierre - TOULZE Jean-Pierre - VANZETTA Raymond - BEVILLARD Roland - ANTONIN Gilbert, secrétaire adjoint de la section d'Annecy - AUDEGUY Gilbert - BELLOT Claude - BERTHIER François - BRUCHON Marie-Louise - CARDIN Maurice.

75-PARIS

GUYARD Jacques, Premier secrétaire (12e) - CHARZAT Michel, Trésorier fédéral (16e) - MINGOTAUD Georges, membre du bureau fédéral, membre de la C.N.E. (P.T.T. Brune) - CARASSUS Pierre, Membre du bureau fédéral, Membre de la CNE (P.T.T. Paris R.P.) - BEGUE Jacques, Membre du bureau fédéral, Membre de la C.N.E. (P.T.T. St-Lazare) - LE BERT Michel, Membre du bureau fédéral (15e) - MARTINET Gilles, Membre du bureau national de l'U.G.S.D. (16e) - MOTCHANE Didier, (14e) - PESKINE Jacques, membre du secrétariat du M.J.S. (15e) - MAUMON Marc, Membre du secrétariat des M.J.S. (18e) - LEIRA Vittorio, (10e) - ROBLEDO Rafael, (15e) - NEUVILLE, (1ère et 2e) - LE MORVAN, Secrétaire de section (3e) - BENDER, Trésorier (3e) -

ESCANDE Jean-Paul, (5e) - RENARD Nicolas, (5e) - GOLDET Cécile, secrétaire de section (6e) - DABOUT, Trésorier de section (6e) - POUGET, Secrétaire de section (7e) - BENNETIERE, Secrétaire de l'union de sections (7e) - DU CHEYRON, Secrétaire de section (8e) - BUTTIN Maurice, (8e) - GREZE, Secrétaire de section (10e) - BONDoux, (10e) - MEYER, Secrétaire de section (11e) - BARTHELEMY, Trésorier de section (11e) - GUYARD Marie-Renée, Secrétaire de section (12e) - TRACA, Trésorier adjoint (12e) - MOULINET, Conseiller de Paris (13e) - ABRAND (13e) - PARMANTIER, Membre du bureau fédéral, Secrétaire de section (14e) - MAILLOT, (14e) - GLASER, Secrétaire de section (15e) - REIGNIER, Secrétaire adjoint (15e) - ETIENNE, Secrétaire de section (16e) - PAROT M., (16e) - ADENOT, Secrétaire de section (17e) - TOMASI, (17e) - VACHEZ, Secrétaire à la coordination (18e) - FOURNIER-SICRE (18e) - BORVO, (19e) - HONDED, (19e) - COMBELLES, (20e) - FLOQUET, (20e) - DUFOUR Paule, Membre de la C.N.E., Secrétaire de section (Comptoir des entrepreneurs) - BOULANGER, Secrétaire de section (O.R.T.F. Cognac Jay) - GAY M.-F., Secrétaire de section (O.R.T.F. Buttes-Chaumont) - VEBEGUE, Secrétaire de section (Finances - Rivoli) - ARTHMANN, Secrétaire de section (Banque de France) - BONNARD, Secrétaire de section (Crédit Lyonnais) - SOUCINARD, Secrétaire de section (R.A.T.P. Métro) - BOUVET, Secrétaire de section (R.A.T.P. Bus) - CAPDEVILLE, Secrétaire de section (P.T.T. Brune) - GUILLET, Secrétaire de section (P.T.T. St-Lazare) - RENOUX, Secrétaire de section (P.T.T. Austerlitz) - CHAUMETTE, (P.T.T. Austerlitz) - CARISIO, Secrétaire de section (P.T.T. Gare du Nord) - BOY, Secrétaire adjoint (P.T.T. Gare du Nord) - HENNION, Secrétaire de section (P.T.T. P.L.M.) - EGARNES, Secrétaire de section (P.T.T. Paris Chèques) - OLLIER, Secrétaire de section (P.T.T. R.P.) - SAINT-GERMAIN, Secrétaire de section (P.T.T. Paris 07) - FERROUD - PLATTET, Secrétaire de section (P.T.T. Paris 08) - GERAUD, Secrétaire de section (Ministère des P.T.T.) - JEANPIERRE, Secrétaire de section (P.T.T. Paris 11) - BOYER, (Secrétaire de section (P.T.T. Paris 15) - PUYSEGUT, Secrétaire de section (P.T.T. Paris 18) - SABATHE, Secrétaire de section (Caisse d'Epargne) - LIPOVAC, Secrétaire de section (E.D.F. Murat-Messine) - BARBEROUSSE M., Secrétaire de section (U.N.C. Sécurité Sociale) - GAUTHIER, Secrétaire de section (Ministère Affaires Sociales) - ABRAHAM, Secrétaire de section (Sciences Po) - WOLBER Secrétaire de section (Sorbonne) - NAUMONT, Secrétaire de section (Elf-Erap) - WELTERLIN, Secrétaire de section (Pitié - Salpêtrière) - WACKERMANN, Section O.R.S.T.O.M.) - BERGOUIGNOUX, (Section E.N.S. Ulm).

76-SEINE-MARITIME

Section de Harfleur : LERMAT Yves - Section du Havre : GOIN Michel - Section de Fontaine-la-Mollet : LALEU François - Section de Montivilliers : LENAOUR - Section de Gonfreville : AUBIN Marcel - Section du Havre : FIRMIN Jean - LELAY Robert - TULLET J.F. - WERMESTER Pierre - Section de Sainte-Adresse : THIEULENT Marcel - JEANNE Didier - Section du Havre : TOUCAS Micheline - Section de Montivilliers : VALLERY Michel - GSE Desjonquères (Saint-Gobain) : DARAGON Marcel - LEROUX J. - DHIERRE Fernand - CHOUET Jea - PAINSEC René - COUVELARD Pierre - GRAUILLE Pierre - HENIN Jacques - BOUCHER J.-Claude - KACKIEWICZ Georges - CASTELOT Michel - VAILLANT Remy - DAID marcel - BOIMARE René - PETIT Claude - Section du Tréport : REGIN Robert - TANCRET Claude - FOSSE Joël - BIMONT Guy - TESTELIN Annick - ACHER André - BALANDRADE Claude - NOUREUX Paul - NOUREAUX Françoise - LABOULAIS Gérard - ROGER Pierre - PERROD Henri - TESTELIN Gilbert - DUBOIS Jean - COGNET Georges - BRIMONT Léo - COLIN Pierre - BARTHELEMY Yves - MERCIER Léonie - APAISE Francis - BIMONT Andrée - RICHARD Henri - COUVELLARD Edgard - Section de Doudeville-sur-Yvetot : SAINT-LEGER - LEGOFF - DENISE R. - SAMBARDIER - COULLEIT - THEPAUT - CLAUDE - LECLUSE - LEVESQUE.

77-SEINE-ET-MARNE

Membre de la Commission exécutive départementale : COMBAUT Francis et Françoise - Section de Melun : MASQUELIER Jean-Luc et Monique - GUISLIN Michel - CARO François et Annie - COURDAVAULT Viviane - COURDAVAULT Annie - Section de Brie-Comte-Robert : TOURNIER Isabelle - CAROUANA René - Section de Melun : DUBOS Louise - Section de Chelles : LAUNAY Roger et Françoise - RUCHAUD Serge et Michèle - Section de Chelles : VERNET Pierre et Simone - BUSCO Arlette - JARRIER Jeanne - FAURE Gabriel - DUPUY Guy - BERTHIER Thérèse. Membre de la Commission Exécutive Départementale : ROMANDEL Alain et

Josette - Section de Claye-Souilly : BORDAT Jean - BORDAT André - THIERRY Alain - CLUA Jean - Section de Daumartin-en-Goële : PODEVIN Jean-Pierre - Section de Lagny : DENEYRAT Gérard - Membre de la Commission Exécutive Départementale : LHOMME André, Section de Lagny : PETIT Jean - PEYTHIEU Lucien - PETIT Gilbert - Section Pontault-Combault : DECAUCHY André. Claude GAULT - Michel SAILLARD, section du Châtelet en Brie.

78-YVELINES

Section de Versailles : ABACH - GLEIZE - Section de Maisons-Lafitte : FRANCOIS - Section de Maurepas : DUPOUEY - Section de Poissy : DESBORDES Michel - DESBORDES Françoise - MARSAL Claude - MARSAL Michel - Section de Le Pecq : MODOLO - RICART - Section de Mantes-la-Jolie : DEDECKER - Section de Saint-Germain : LANCEL Adeleine - Section de Trappes : GAGNEUX - Section de Fontenay-le-Fléury : POLLET - GERMAIN Gisèle - CAVET - Section de Velizy-Viroflay : BOQUET Dominique.

79-DEUXSEVRES

Section de Niort : BEJUGE Jean-Robert - MARTEL Camil - SARRE Jacqueline - FALLOT Pierre - Section de Parthenay : MICHAUD Raymond - Section de Niort : BRUNET Christian - FAVIER Denise.

80-SOMME

Membre de la C.E.F., section d'Ham : LEJEUNE Gaston - Section universitaire d'Amiens : MAURISSON Patrick - DUQUENNOY Etienne - CAUCHETEUX Pierre - LAURENT Daniel Pierre - KIRSHER Roger - PLOMEL Patrick - SIRJACOBS Elian - PINON Cristel - PIMBERT Sylvie Marie - DUBOIS Didier - HANNART Jean - Section d'Amiens : MAURISSON Patrick - KIRSHER Roger - BERNARD Claude - Section de Montdidier : LACHARME Berriard - Section de Boves : BELHACHE.

81-TARN

Membre de la C.E.F., section d'Albi : CABROL Jean - Secrétaire fédéral propagande, secrétaire section d'Albi : COURBOU Daniel - Secrétaire fédéral des J.S., section d'Albi - GAUJARENGUES Henri - Secrétaire de section de Caladen : BARTHE Pierre - Secrétaire de section de Labastide-Rouairoux : TOURNIER Michel - Membre du Bureau National des J.S., section de Graulhet : URUTY - Secrétaire de section de Lavaur : VALETTE Alain - Membre du Bureau Fédéral, section de Castres : VALETTE Roger - Secrétaire de section de Mazamet : DELES - Section d'Alban : TAYAC J.-Pierre - Section d'Albi : BESSET J.-Claude - BOU Claude - MAGNA Antoine - BLANC Jean - Section de Graulhet : LEMIRRE P. - Section de St-Vaul-cap-de-Joux : FABRIES Francine - Section de Lavaur : SERRESLOUIS - JOUGLA - Section de Labastide-Rouairoux : BARBAGELATA J. - SIMO Marie - JISSOT Max - Section de Mazamet : BRICQ Philippe et Nicole - EHRHART Léon - GUIRAUD Alain - Section de St-Jean-de-Marcel : GAUJARENGUES Christian.

82-TARN-ET-GARONNE

Section de Montech : ARDOUIN Paul - Section de Grisolles : BEGNE Hélène - BEGNE Yves - LAQUANA Marcel - LAURENTIE - DUMOUS - Section de Verdun-sur-Gar : BOUSSIERE Claude - Section de Beaumont : CALVIGNAC Pierre - Section de Montauban : CHAPUIS Michel - BOUZE Hubert - MURAT Camil - DAUTY - Section de Valence d'Agen : CRISPIN Robert - KRUNGS - Section de Nègrepelisse : MOLINAT François - Section de Caylus : SALLE Gérard - Section de Caussade : MASSIP Raymond - MIEULET Roger - PRIVAT Joseph - RAUDIER Lucien - SAUBESTRE Georges - Section de Realville : RIGAL André - DELBREIL Jacques.

84-VAUCLUSE

Section d'Orange : ABEL Pierre - FERRI Max, secr. - CROS Bernard - NOEL André - SERRA Georges - COK Jean-Paul - KING Antoine - GUERIN Jacques - DUPREZ Michèle - BRUCCI J.-Claude - Secr. S.E. CES Jean Giono : DUPREZ Patrick - S.E. CES Jean Giono : BRIQUET - ROUARD - CHARVIN - GRANDIN - JEANGERARD Marc - Section de Pertuis : MOLINA J.-Pierre - GARNESON Marcel.

86-VIENNE

LACROIX J.-Paul, section de Jeancay - ROUSSEAU André, section de Jeancay - DURAND Gilbert, secrétaire de la section de Chagny, membre de la C.E.F. - REBILLAT J.-Claude, section de Poitiers.

- **GRANGER** Alain - GUY Nadine - LAGUENIE Jean-Pierre - LEMERY François - LONGIS Louis - LOLIVE Jean-Claude - MAZALEYRAS Monique - PLANSON Michel - PONS Bernard - RIBIERE Pierre - THEVENET - TREILLARD Marie-Louise - VEYRIAUD Gervais - VINCENT Adriana - MONTARON Jean-Marie - NATTA Ghislain - QUINTARD Pierre - ROYER Guy - ROYER Patricia - TREILLAT Marie-Louise.

88-VOSGES

GUYOT Michel, secrétaire de la section de St-Dié - GUEAMICHON Marcel, St-Dié - KECM André - MARCHAL Marcel, St-Dié - MARCHAL J.-M., secrétaire de la section de Provençères - ZUSSY Bernard - GUYOT Michel, secrétaire de la section de St-Dié - GUEAMICHON Marcel, St-Dié - KECM André - MARCHAL Marcel, St-Dié - MARCHAL J.-M., secrétaire de la section de Provençères -

89-YONNE

BONHENRY Michel, secrétaire de la section d'Auxerre - DAUPHIN Gérard, section de Sens - ALQUIER Raymonde, section de Sens - TRUPPET Raymond, section de Sens - BELLEVENUE Odette, section d'Auxerre - BARDOT Daniel, section de St-Vallier - LASSALE Roger, section de Pont-sur-Yonne - JARJAT Maurice, section de Sens.

90 - TERRITOIRE DE BELFORT

FORNI Raymond, député - URBAJTEL Joël, Secrétaire fédéral - MOREL Jean, Secrétaire fédéral adjoint, secrétaire de la S.E. Alstom - GEHANT Emile, Conseiller général, membre du bureau fédéral - GEHANT Emile (Fils), membre du bureau fédéral - DURUBT René, Secrétaire fédéral à la presse - NETTER GEORGES, Vembre du bureau fédéral - WALTER Gilbert, membre du bureau fédéral - CRESSOT Daniel, trésorier fédéral - CRESSOT Josette, trésorier fédéral adjoint - CLAUDE André, secrétaire de la section d'entreprise Bull - PROUST Cristian, bureau section d'entreprise Bull - PY Bernard, membre de section d'entreprise Bull, délégué au Comité d'entreprise - HANN Claude, membre de la commission exécutive fédérale - GAFFE Christian, secrétaire de section de Delle - RAVIOLI Jacques, secrétaire de section de Belfort - CHOULIER René, secrétaire de section de Beaumont - HONORE Michel, adjoint au Maire d'Offemont, membre bureau section d'Offemont - BADER Joseph, secrétaire de section de Chateaufort - GAUCHET Marc, secrétaire animation section de Chateaufort - SALVY Gilbert, responsable presse, section de Chateaufort - TISSERAND Robert, secrétaire adjoint de section de Chateaufort - CURRIE Gérard, responsable de section de Danjoutin - BROQUET Marcel, responsable de section de Bermon - ESSNER J.-Claude, responsable secteur de Vezelois - JACQUES Guy, responsable secteur de Meroux - GUEBOT Marcel, secrétaire de section de Sermamagny - CLAUDE Christiane, responsable presse de section de Sermamagny - HORNY Joël, responsable MJS de Sermamagny - AVERLAND Maire-Thérèse, responsable commission fédérale femmes -

PROUST Béatrice, membre de la commission fédérale femmes - DAUTRICHE Olga, membre de la commission fédérale femmes - CARALP Suzanne, membre de la commission fédérale femmes - GEHANT Yolande, membre de la commission fédérale femmes - DREYFUS Marie-Aimée, secrétaire de la commission fédérale femmes - CHEVILLON Odile, responsable femmes de la section de Chateaufort - VIATTE Noël, secrétaire de la section SNCF - CHAMPENNOIS Alphonsine, secrétaire de section de Giromany - BONNEF Ernest, membre de la commission exécutive fédérale - PLOMB Michel, membre du bureau de la section de Beaumont.

91-ESSONNE

AUFFRET, 1er secrétaire Marcoussis - BERNARD Michel, Section de Courcouronnes - BEAUDOIN B., Section d'Evry - BONNEVILLE, Maire adjoint section d'Orsay - BERARD Pierre, section de Ste-Geneviève-des-Bois - BUSCAING Henri, section de Marcoussis - BALEZCAUX Marcel, section de Palaiseau - CALANDRA Paul, Secrétaire fédéral de Viry-Chatillon - CUISINIEZ Elisabeth, section de Bièvres - COURNEAU, Section de Marcoussis - CARRETTE Raymond, Section d'Epinaux-sur-Orge - DASCHER, Section de Vigneux-sur-Seine - DESBOIS Michel, Section de Savigny-sur-Orge - DESCATOIRES, Section de Verrières-le-Buisson - DEJEAN Gérard, Section de Chilly-Mazarin - DEROME Jean, Maire adjoint de Massy - DUCLOUX Claude, Section de Ste-Geneviève-des-Bois - DEFORGES Gérard, Section de Ris-Orangis - FORT Jacques, Secrétaire fédéral - FUNES Gérard, Secrétaire fédéral - FIORI Henri, Secrétaire fédéral M.J.S. - GHEERAERT Pierre, 1er secrétaire section de Ris-Orangis - GUILLAUME, Section de Ris-Orangis - HARDOUIN, 1er secrétaire de Mougiron - JEANLIN Claude, Secrétaire fédérale - JOUANY Pierre, Section de Marcoussis - JOLIVET Didier, Section de Juvisy-sur-Orge - JANVIER Albert, Secrétaire fédéral - LUCAS Alain, Section de Verrières-le-Buisson - MONASSE Gérard, Section d'Athis-Paray-Montaru, Section de Marcoussis - MEUNIER Philippe, Secrétaire fédéral des M.J.S. - MONZAT Pierre, 1er secrétaire section de Viry-Chatillon - NOE Pierre, 1er secrétaire fédéral - NIOGRET Philippe, Secrétaire fédéral - PONTICH Jean-Louis, Section de Verrières-le-Buisson - PALAZZI René, Section de Ste-Geneviève-des-Bois - ROUQUIER Alain, Section de Savigny-sur-Orge - RAYMONDClaude, 1er secrétaire de Savigny-sur-Orge - BUSSET-PERRACHON Françoise, Section de Juvisy-sur-Orge - DESROZIERS Hervé, Section de Bièvres - PELCHAT Michel, Section de Gif-sur-Yvette - RAYNOUARD Yves, Secrétaire fédéral - ROGER Gabriel, Secrétaire de la section de Bièvres Verrières - SIRIEX Monique, Section Juvisy-sur-Orge - TREVEZ, 1er secrétaire section d'Epinaux-sur-Orge - VILLENEUVE Marcel, Section C.E.N. Saclay - VIART René, Section d'Igny - VAUTIER Henri, Maire adjoint section de Draveil - VIALA Jean-Louis, Section de Massy - TAVERNIER Yves, Section de Ste-Geneviève-des-Bois - BETRENCOURT Michel, Section de Gif-sur-Yvette - OFFREDO Jean, Secrétaire fédéral d'Evry.

92-HAUTS-DE-SEINE

BLANCHARD, section d'Antony - PIETRI J., section d'Antony - VINEL J.-P., section d'Asnières - DUPOIRIER D., Section d'Asnières - LOISEAU J., section de Bagneux - RAVET A., section de Bois-Colombes - BELLON A., section de Boulogne - LEBARON J.-M., secrétaire de section de Bourg-la-Reine - PIERRET C., secrétaire fédéral - MEIDINGER N., section de Chateaufort - D'ANTONY S., membre du Bureau fédéral, conseiller municipal de Chateaufort - ELIOT D., section de Clamart - MERCIER, secrétaire national des J.S., section de Clichy - LAGUENY M., section de Clichy - ANTONMATEI P., section de Courbevoie - COHEN Y., secrétaire national des Etudiants Socialistes, section de Courbevoie - PETIT, section de Garches - CEZARD C., membre de la commission fédérale des conflits, section d'Issy-les-Moulineaux - POIREAU M., secrétaire national des Etudiants Socialistes, section d'Issy-les-Moulineaux - SCHNEIDER C., section d'Issy-les-Moulineaux - PICANT, conseiller municipal de Levallois - BENVENISTE, section de Meudon - HOURDIN B., membre de la commission exécutive fédérale, section de Meudon - CLERGET, secrétaire de la section de Montrouge - DESVALLÉES, membre de la C.E.F., section de Nanterre - MORIZOT M., secrétaire de la section de Nanterre - PAGAT M., section de Nanterre - DUPERIN C., secrétaire fédéral, section de Rueil - JANVIER B., secrétaire de la section de Rueil - VARSMANN M., section de Rueil - FOURNIER J., membre de la C. F. des conflits, section de Saint-Cloud - DAMERY C., section de Sceaux - ROUS J., section de Sceaux - FONTAINE J.-C., section de Suresnes - MURACCIOLE, section universitaire de Sceaux - DURRIEU Y., secrétaire de la section d'entreprise EDF-Courbevoie - HENRY, section de Levallois - Jean RABINOVICI, secrétaire adjoint section de Villeneuve.

93-SEINE SAINT DENIS

Section d'Aulnay-sous-Bois : CZMICK - PILLEUL - PIDOU - PEROCHAIN - MOREL - THEPAUT - BONICEL - REVERET - M. BOULLAND - Mme BOULLAND - FAYET - DUQUESNOY. Section de Noisy-le-Sec : FARRE Guy - FARRE Françoise - COULBAUT Claude - ROUSSEAU Huguette - JACQUES Marie-France - TOYON Jean - BOHN Gilbert - MEHEUST Michel - MILLET François - GUILLMOTEAU Jean - RAYMOND Michel - CAGNIN Renée - CAGNIN J.-Claude - PLANTIN Yves - Section d'Aulnay : BRÉGERON Maxime - GARSON J.-Claude. Section de Bagnolet : HANROT François - HANROT Bernard - VERGES François. Section de Romainville : JACQUES Daniel - DOYENNEL Claude. Section de Sevran : BUREAU Michèle - BUREAU Jean. Section de Montreuil : SANVERT J.-Jacques. Section d'Epinaux-sur-Seine : NAVAS Nicolas - NAVAS Maria - MONCHY Roland - MONCHY Georgette - MONCHY Brigitte - VOISIN Jacques - VOISIN Paulette - SAVELLI Jean - CARAYROL Patrick - ANTORE Claude - VIVIER Alain.

94-VAL-DE-MARNE

BARONNA Alain, Villiers-Le Plessis - BATTESTI, L'Hay-les-Roses - BERTHOD

Yvette, Limeil-Brévannes - BEZE Claude, Chevilly-Larue - BIGEON Michel, Fresnes - BOURDELIN Didier, Le Kremlin-Bicêtre - BOURDIN Gabriel, Fresne - CHARTIER Jean-Louis, Choisy-le-Roi - COICADAN Pierre, Villeneuve-le-Roi - COLLET Jean-François, Fontenay-sous-Bois - COLLET Suzanne, Fontenay-sous-Bois - ETCHART Jean-Baptiste, Créteil - FAVROT Geneviève, Fresnes - FINEL Patrice, Vitry - GOUZY Patrick, Fontenay-sous-Bois - GREMY François, Fresnes - HUET Jacques, Chevilly-Larue - JEZEQUEL Claude, Fresnes - LAGAUCHE Serge, Créteil - LASTRAJOLI Antoine, Choisy-le-Roi - LOUESDON, L'Hay-les-Roses - MARCHAND Jules, Choisy-le-Roi - MARION Raymond, Maisons-Alfort - MARTIN-GERARD Françoise, Vincennes - MERCIER Raoul, Maisons-Alfort - MODERE René, Alfortville - MONTANA Jean, Villiers-Le Plessis - PASTOR Roger, Sucy-en-Brie - PERNOT Jean-Marie, Gentilly - POILVE Guy, Alfortville - REQUER Nicole, Arcueil - ROSSINELLI Gérard, Créteil - RITZ Jean-Louis, Créteil - SADOUD Marc, Ormesson - SAVARD Aimé, Fresnes - SAVARD Micheline, Fresnes - SPIQ, Alfortville - TABANOU Michel, Villejuif - TRAPIER Jean, Thiais - VESPERINI Pascal, Vincennes - VERGES Paul, St-Maur.

95-VAL-D'OISE

AMELOT Pierre, section d'Ennery - AUTEXIER Jean-Yves, section de Sarcelles - BATTENDIER Gérard, section du Plessis-Bouchard - BÉNASSIS René, section de Vigny - BORTOLOTO Gino, C.E.F. section de Gonesse - BOUDON Guy, membre CE Fédérale, section Gonesse - BURLAT Yves, section de Domont - CARRE Gérard, secrétaire fédéral, section d'Isle-Adam - COCHARD Nicole, secrétaire de la section d'Avernes - COEFFIC Yannick, C.E.F. section de Franconville - DAFIX Roland, section de Saint-Ouen-l'Aumône - DAURELLE Jean, secrétaire de la section de Bazons - DANIAU Michel, C.E.F., secrétaire de la section de Fontenay-en-Pays - DESCHAMPS Paul, trésorier de la section de Plessis-Bouchard - DESSAGNE Serge, secrétaire de la section de Thilly - FLAMANT Michel, section de Fosses - GIORGETTI Louis, section de Domont - HERVE Daniel, secrétaire de la section de Villiers-le-Bel - GOMY Roland, section de Pontoise - JAUREY Michel, secrétaire fédéral, section de Sarcelles - JUGNET Josiane, section de Sarcelles - KOERNER Robert, section de Gonesse - MAIRE Jean, section de Soisy-sous-Montmorency - MALGONNE Gilbert, section de Ennery - MAREUX Henri, secrétaire de la section de Franconville - MARTIN Gilles, secrétaire de la section de Taverny - MENETRIER Marie-Claude, section de Fosses - MILTON Claude, section de Gonesse - MEUNIER Gabriel, trésorier de la section de Gonsainville - NOEL Léon, section de Sanno - PONCET Annick, section de Sanno - VIRARD Jean, secrétaire de la section de Sanno - COCOGNE Robert, section d'Ermont - MADJARDJ Yvon, section d'Ermont - MOTILLON Marc, secrétaire de section, Dœuil - TURCK François, secrétaire de section Eaubonne - RENTZ Christian, secrétaire de section, Cergy - STAROPOLI J.-P., section de St-Leu-St-Prix - DUPPONI André, section de Sarcelles - MERCIER Andrée, trésorier section Ecouen.

Militant ou sympathisant du parti socialiste

Vous devez lire son hebdomadaire

L'Unité

Pour être sûr de l'avoir chaque semaine

ABONNEZ-VOUS

Si vous êtes abonné depuis un an n'attendez pas pour renouveler votre abonnement.

6 mois 50 F
1 an 90 F
Soutien (à partir de) 100 F

A adresser à « L'Unité », 41 boulevard de Magenta (Paris 10°) par chèque bancaire ; par chèque postal ; ou virement au C.C.P. L'Unité C.C.P. 30-349-80 - La Source.

3. — Pour poursuivre une bataille socialiste. Pour un parti unitaire de lutte de classes

* Pour le vote indicatif

1. - Exposé des motifs

Après une succession de Congrès de caractère exceptionnel par leurs ordres du jour, le mouvement socialiste français, réuni pour sa plus grande part au sein du Parti Socialiste, peut entrer dans une nouvelle période d'équilibre, avec pour principal objectif la conquête de la conviction ou de l'adhésion de nombreux travailleurs.

Il peut le faire à partir d'un choix politique progressivement affirmé par lui au cours des dix dernières années : le refus de participer à des formes de pouvoir qui, dans la pratique, prolongeraient et renforceraient la vie des structures capitalistes ; en conséquence, l'affirmation de la volonté de rechercher l'union de la gauche. Cette démarche unitaire est en effet la cause essentielle de son développement actuel. Et si la clarté du choix a pu provisoirement éloigner de lui des hommes et des femmes encore dominés par les conflits antérieurs, il a, en revanche, entraîné dans son combat tous ceux qui savent que le monde a changé, qu'il échange continuellement et qu'une des tâches du socialisme est de contribuer à ce changement.

A) Analyser objectivement la crise de société

La situation politique française après les élections législatives peut sembler paradoxale : la « majorité », bien que sérieusement diminuée, reste à elle seule la majorité de l'Assemblée et pourtant le régime de Pompidou est plus fragile que jamais. L'impossibilité où il s'est trouvé de simuler une « ouverture », la nécessité à laquelle il a été acculé de mettre en place un gouvernement dont il contrôle directement et ouvertement tous les hommes, sont autant de preuves de l'étroitesse de sa marge de manœuvre.

La majorité se retrouve, avec la totalité des pouvoirs et des responsabilités, confrontée aux problèmes de la société en crise et se heurte aux masses laborieuses, à la jeunesse, qui prennent en main leurs propres affaires. Les résultats électoraux n'ont pas permis au pouvoir de freiner la décomposition du régime, la bataille électorale n'était donc bien qu'une étape dans l'affrontement de classes qui ébranle les fondements même du régime capitaliste.

Dans l'histoire de la lutte des classes en France, 1968 marque un renforcement important de la force de la classe ouvrière.

Avant 1968, la stabilité du franc était le credo de toute la politique économi-

que du gouvernement, et les intérêts des travailleurs devaient lui être sacrifiés. C'était en son nom que leurs revendications étaient contenues.

Après la grève générale de 1968, ce même gouvernement provoque et entretient systématiquement l'inflation pour compenser les avantages qu'il doit concéder aux travailleurs. et prône sous couvert d'une politique des revenus une police étatique des salaires. Devant la force de la classe ouvrière, le pouvoir utilise les mécanismes inflationnistes globaux de l'économie pour préserver les profits.

Les mêmes mécanismes entraînent des difficultés sociales pour les gouvernements des pays capitalistes avancés, conduisent à des affrontements plus sérieux et plus vifs sur le terrain de la concurrence internationale et dressent à nouveau les unes contre les autres les grandes nations capitalistes (conflits et grandes négociations qui s'amorcent entre les U.S.A., le Japon et l'Europe).

Dans ce monde instable, où la conjoncture dans les pays capitalistes développés est à nouveau troublée, ceux-ci, d'une part, se désintéressent de plus en plus des besoins des pays sous-développés (baisse de l'aide au Tiers-Monde, résurgence de famines en Afrique, indifférence devant la croissance démographique...), c'est-à-dire des besoins de la plus grande partie de l'humanité et veulent, par tous les moyens, imposer l'ordre policier et la paix armée. La politique de terreur des U.S.A. pour imposer une solution américaine au Vietnam, les bombardements massifs du Cambodge, indiquent comment, l'impérialisme entend imposer sa politique à l'aide du terrorisme, voire de l'assassinat politique (meurtres des leaders de la Tricontinentale et, en dernier lieu, d'Amilcar Cabral). Dans d'autres pays sous-développés où les conflits ne sont pas ouverts, le soutien des bourgeoisies nationales permet d'appliquer la même politique. Après la décolonisation des années 50 et 60, le système néo-colonialiste nous ramène à la vieille réalité de l'impérialisme.

Ce n'est pas le progrès qui menace la nature et qui crée de telles disparités dans les conditions de vie des hommes. Ce n'est pas l'expansion qui met en cause le sort de l'humanité, mais l'appropriation du progrès par une minorité, l'asservissement de toute la production aux mécanismes du profit. Il faut abolir le système fondé sur la propriété privée des moyens de production et dominé par l'appareil d'Etat bourgeois.

B) Rassembler les forces de la révolution socialiste.

La présence en France, au côté du mouvement socialiste, d'un mouvement communiste puissant, d'un syndicalisme souvent soucieux d'une transformation fondamentale de la société, de républicains de gauche acceptant les réformes les plus audacieuses, de travailleurs chrétiens ayant découvert la réalité de la lutte des classes et de minorités gauchistes exprimant parfois, au-delà de leur activisme, une partie du malaise de la jeunesse et des travailleurs, rend plus nécessaire que jamais une action cohérente, authentique et continue pour le rassemblement des forces de gauche.

A partir de l'accord réalisé entre le Parti Socialiste, le Parti Communiste et les Radicaux de Gauche, 46 % de l'électorat qui vote a déjà pu être entraîné dans un choix commun, aux grandes lignes définies par le programme commun de gouvernement. Un tel acquis est de la plus grande importance, mais nous ne pouvons nous en contenter. L'augmentation du nombre des salariés et la prolétarianisation de nombreux travailleurs indépendants font que plus de 80 % de la population constitue le potentiel effectif de la révolution socialiste.

Rapprocher de plus en plus nos résultats électoraux de ce potentiel est notre responsabilité, en tant qu'organisation ayant choisi le passage au socialisme par la voie démocratique. Un tel choix exige l'adhésion de l'électorat sur le fond et non en fonction de raisons circonstancielles, par exemple le dégoût ou la lassitude à l'égard d'un pouvoir capitaliste en place. Il ne s'agit pas d'édulcorer le socialisme pour gagner une frange à l'occasion d'un scrutin, mais de créer toujours plus de conviction socialiste chez le citoyen, celui déjà acquis électoralement comme celui qui ne l'est pas encore.

Ce qui conduit à ne pas privilégier exclusivement le combat électoral sous ses formes traditionnelles dans les sociétés démocratiques occidentales. Certes, ce combat est nécessaire, mais n'est pas tout le Socialisme et la conquête du pouvoir par la voie parlementaire, si elle demeurerait exclusive, déboucherait sur une impossibilité d'action pour un parti étroitement mêlé aux luttes sociales. En effet, la conviction socialiste s'acquiert aussi dans la confrontation quotidienne avec les problèmes concrets et dans les luttes pour résoudre ces problèmes. L'incapacité de réponse de la société capitaliste aux problèmes notamment posés par son développement, qu'il s'agisse des conditions de travail ou des conditions de vie, est devenue une des données du combat socialiste. Les luttes actuelles nous rappellent que la réalité sociale est

matérielle et que l'exploitation capitaliste n'est pas une abstraction pour la masse des travailleurs et des jeunes. Les O.S. de chez Renault luttent peut-être pour leur dignité, mais ils luttent d'abord pour les augmentations de salaire, pour des cadences moins écrasantes. Les lycéens, les étudiants, la jeunesse, luttent pour un monde plus juste et plus heureux, mais ils veulent immédiatement le rétablissement des sursis et l'abolition des mesures sélectives à l'Université. Car ils éprouvent dans leur vie, que le capitalisme n'est pas, comme on voudrait nous le faire croire dans certains milieux, un système idéologique qu'il conviendrait de combattre sur le plan de la seule idéologie.

C'est dans les solutions concrètes à des problèmes spécifiques qui se posent à l'homme dans sa vie quotidienne, que doit apparaître le sens global de la lutte pour le socialisme, une lutte qui, en s'attachant à entamer les positions du pouvoir étatique ou patronal, prépare les moyens de consolider et d'élargir la victoire politique espérée. D'où la nécessité d'une présence active sur tous les terrains de combat pour une vie meilleure. La classe ouvrière a besoin, pour défendre ses intérêts, d'être organisée syndicalement et politiquement. Il lui faut, par conséquent, un syndicalisme indépendant à l'égard de toutes les formes prises par l'entreprise ou par l'Etat et un grand parti politique, porteur de la transformation globale de la Société. Le Parti Socialiste revendique, en ce qui le concerne, toutes les responsabilités d'un parti de lutte de classe, représentant authentique de la classe ouvrière.

C) Contribuer à la radicalisation des besoins de changement

Le Socialisme français peut tirer l'enseignement des dix dernières années, caractérisées par une radicalisation du besoin de changement qui correspond à l'aggravation des contradictions du système capitaliste. En effet, de plus en plus nombreux sont ceux qui ne se contentent plus de réformes superficielles et qui prennent conscience que les changements véritables supposent des modifications rigoureuses du système économique et politique actuel et appellent en fait une révolution. Ce n'est pas le pouvoir pour le pouvoir qui est revendiqué, mais un pouvoir de toute la gauche pour tous les travailleurs, se donnant les moyens d'assurer les réformes de structures nécessaires à tous les niveaux et moments de la vie. Car le choix unitaire du Parti Socialiste est étroitement lié aux principes sur lesquels a été construit sa personnalité : défense et libération de l'homme dans les domaines économique, politique et social, notamment à l'étape actuelle par une place de plus en plus impor-

tante faite aux travailleurs dans la gestion de leurs propres affaires, par la liquidation du centralisme administratif et par la disparition des statuts répressifs de droit ou de fait frappant certaines catégories sociales : salariés, femmes, jeunes, immigrés ; combat pour l'esprit de progrès et de tolérance, notamment dans la situation présente par la réaffirmation, en face de l'offensive de la réaction et des milieux cléricaux et de la campagne de la hiérarchie catholique en faveur de l'intégration des ecclésiastiques dans l'école, du nécessaire respect de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et des positions définies par le programme commun.

Dans le cadre du système institutionnel actuel, que nous subissons bien que ne l'acceptant pas et décidés à le changer, notamment en mettant la fonction présidentielle à sa juste place dans une démocratie restaurée, la prochaine grande échéance électorale — l'élection du Président de la République en 1976 — conduirait à la définition d'une orientation politique qui s'appliquerait jusqu'en 1983. Les dix années écoulées nous donnent une idée de la grandeur des changements qui seront exigés par une partie de plus en plus importante de la population dans les dix années à venir.

L'acquis de la gauche doit donc être largement dépassé. Le congrès de notre parti n'a évidemment pas à refaire un programme sur tout et pour tous. Dans ce domaine, le mouvement socialiste est déjà richement pourvu par les études faites depuis quatre ans et les approfondissements ou les actualisations nécessaires se feront en marchant. En revanche, le congrès doit préciser et développer sa stratégie d'union de la gauche pour la période qui s'ouvre à la suite de la poussée électorale de mars dernier et en fonction des échéances prévisibles, étant entendu que les dates de ces échéances sont là pour mémoire, mais que nous devons constamment être prêts devant l'imprévisible.

D) Perfectionner l'union de la gauche et le Parti

Pour cela, toujours plus d'authentique union de la gauche, toujours plus d'action commune et toujours plus d'esprit unitaire : tels sont les fondements de nos propositions.

D'une part, le programme commun est un acquis correspondant à une étape de l'unité et par conséquent un moyen pour les actions futures. Il ne faut cependant pas s'en dissimuler les insuffisances ou les incohérences. En particulier, une réflexion commune doit être entreprise, qui intègre, au-delà du contenu programmatique évoqué ci-dessous, tous les apports nouveaux de la science et de la technologie, faute de quoi, tout en prétendant regarder vers l'avenir, le socialisme ne ferait qu'épouser le passé. Mais ce programme permet l'ouverture d'un débat d'approfondissement des points encore insuffisamment travaillés : les étapes de la socialisation des moyens de production et d'échanges, le rôle des travailleurs et de leurs organisations dans la gestion de l'entreprise et de l'économie, les prérogatives syndicales et la pratique des conventions collectives (respect de la loi de février 1950) la décentralisation, l'urbanisation, la distribution, l'avenir de l'agriculture, les relations entre une nation qui construit une économie collective et le cadre européen, la place d'une France en marche vers le socialisme dans le système international des relations politiques et économiques et en face de l'impérialisme.

D'autre part, si l'on souscrit à notre

analyse sur la radicalisation des exigences, un effort de réflexion et de décision est devenu nécessaire sur les questions que posera inévitablement l'introduction de toujours plus de socialisme dans les revendications. La dernière campagne électorale a montré qu'on s'interrogeait et qu'on interrogeait la gauche non seulement sur ce qu'elle ferait, notamment dans le domaine des libertés, en cas de succès à l'étape actuelle, mais encore dans les étapes suivantes. L'incertitude sur un avenir concret reste un des meilleurs aliments de la peur qu'utilisent nos adversaires de classe.

Un tel débat suppose un parti de mieux en mieux armé, et pas seulement du point de vue matériel. Les progrès réalisés au cours des dernières années ont fait entrer dans le combat socialiste des forces nouvelles. Des tâches importantes sont de

réaliser la cohésion interne et l'unité, de démontrer l'absurdité des conflits de génération — qui auraient fait du Léon Blum de 1920 un retraité du socialisme — d'améliorer constamment la démocratie intérieure, notamment en donnant toute leur place aux courants de pensée et en perfectionnant le fonctionnement des organismes statutaires, de former toujours mieux et plus concrètement les adhérents à la connaissance d'une doctrine vivante. Si le Congrès de Grenoble décide de tenir une deuxième session consacrée à l'adaptation de nos structures, notamment au niveau des entreprises, aux combats à mener — ce que nous souhaitons — le problème de l'organisation et du fonctionnement démocratique du Parti devra être examiné dans son ensemble à la suite d'un large débat tenu dans les délais statutaires.

II. — Proposition de résolution

C'est en fonction de ces quelques réflexions que les signataires de la présente motion proposent au Parti :

1°) de renforcer la stratégie d'union de la gauche et de refus de tout compromis avec les forces représentatives du capitalisme par :

— la reprise du débat avec le parti communiste et les radicaux de gauche, en prenant en compte le programme commun de gouvernement, les documents étudiés antérieurement et le contenu évolutif, mais déterminant que la science et la technologie mettent à notre disposition, afin que les choix offerts par la gauche unie au pays correspondent à une constante actualisation dans le cadre d'un programme d'action permanente. Une commission permanente serait, à cet effet, instituée entre ces partis. Elle n'exclurait en rien, bien au contraire, l'action menée par la délégation parlementaire des gauches ;

— les initiatives les plus diverses pour développer le dialogue avec les autres forces en mouvement dans le pays : organisations politiques de gauche non signataires du programme commun, organisations syndicales et professionnelles, autres organisations de masse (parents d'élèves, locataires, usagers des transports, etc.).

2°) d'être de plus en plus présents dans les luttes quotidiennes, dans tous les milieux, en évitant notamment de privilégier des secteurs particuliers qui feraient tomber le parti tantôt dans l'ouvriérisme, tantôt dans l'intellectualisme et sans confondre l'agitation avec la prise de conscience.

3°) de rechercher pour son secteur « Formation » les moyens permettant d'entreprendre et de mener dans tout le parti, au cours des deux années à venir, avec la participation de tous les membres qualifiés du Parti, un effort d'éducation politique et idéologique en vue de préparer chacun à la responsabilité, de faire mieux saisir la réalité de la transformation socialiste et de contribuer à la formation de l'opinion publique.

4°) enfin et compte tenu de l'échéance de 1976, de préparer dès maintenant les conditions de la candidature unique de la gauche à l'élection présidentielle, préparation qui ne peut être laissée à la précipitation que connaîtra le congrès de 1975 si la date de l'échéance est respectée et que connaîtrait un congrès extraordinaire si des événements non prévisibles l'avançaient. Et parce que c'est un président pour une démocratie restaurée et non un président de la V^e République que la gauche devra présenter au pays.

SIGNATAIRES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR SORTANT :

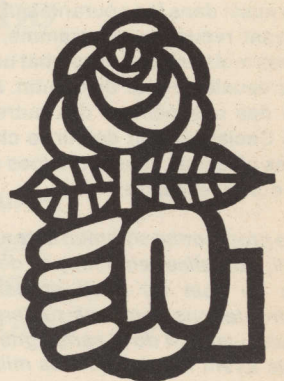
Robert BLOMME, Janette BRUTELLE-DUBA, Ernest CAZELLES, Denis CEPEDE, Marcel DEBARGE, Léon FATOUS, Pierre FEUILLY, Jacques FLEURY, Claude FUZIER, Noël JOSEPH, Robert LAUCOURNET, André LE FLOCH, Jacques MARTINAIS, Jacques PIETTE.

SIGNATAIRES DANS LES DEPARTEMENTS :

P. ADARO (Gironde), Yves ALLAINMAT (Morbihan), L. ANGOT (Seine-Saint-Denis), ASSIER (Maine-et-Loire), Léon AUDRAN (Morbihan), Augustin AZEMIA (Eure), J. BARBIER (Oise), BARTHOLOMEUS (Paris), Jacques BAS-SU (Pyrénées-Orientales), B. BAUHAI-RE (Yvelines), BECOT (Deux-Sèvres), J. BEGARRA (Val-de-Marne), R. BELIN (Gironde), BELLANGER (Maine-et-Loire), D. BENASSAYA (Paris), BERLEMONT (Aisne), BERNARDI (Seine-Saint-Denis), BERTHIER (Paris), BESOMBES (Val-d'Oise), Jean BEZU (Bas-Rhin), Edouard BOEGLIN (Haut-Rhin), Jacques BOISSIER (Essonne), G. BORDES (Paris), Jacqueline BOUDIER (Yvelines), Francine BOVE-CESSAC (Lot-et-Garonne), Annie BOULMIER (Hauts-de-Seine), BOURIT (Aisne), BOUTTIER (Seine-Saint-Denis), P. BRANDON (Aube), Yvan BRIC (Gironde), André BRUN (Val-d'Oise), Yves BRUN (M.J.S.), BRUNET (Moselle), BUISSON (Maine-et-Loire), Paul BUSSEART (Paris), J.C. CAMPION (Val-d'Oise), Andrée et Tony CAPPELLI (Ariège), Etien-

ne CAUX (Loire-Atlantique), Albert CAVAILLE (Tarn-et-Garonne), CAZIMAJOU (Haute-Savoie), A. CESSAC (Lot-et-Garonne), CHAILLEY (Paris), Andrée CHAPPELLE (Val-d'Oise), Henri CHAR-RIAU (Vienne), CHAUSSERET (Maine-et-Loire), Yves CHAUSSET (Gironde), F. CHAUVEAU (Vendée), CHAUVEAU (Maine-et-Loire), CHESNEAU (Maine-et-Loire), Bernard CHOCHOY (Pas-de-Calais), Mireille et Jean CLODION (Yvelines), COLIN (Aisne), Robert COLLET, (Sarthe), Maurice CORMIER (Maine-et-Loire), COSTEROSTE (Val-d'Oise), J. COUSI (Lot), P. COUSTEIX (Yvelines), Maurice COUTROT (Seine-Saint-Denis), Jules CRISTOFARI (Sarthe), Guy CUISNIER (Haute-Vienne), DANGER (Seine-Saint-Denis), DEBIENNE (Val-d'Oise), DECOURTOIS (Maine-et-Loire), DEJANTES (Maine-et-Loire), Pierre DELA-BY (Orne), Louis DELMAS (Tarn-et-Garonne), R. DERCOURT (Loire-Atlantique), R. DESSERT (Val-de-Marne), J.M. DESSEINE (Vendée), Yves DESTABLES (Finistère), DESTIEVAN (Val-d'Oise), G. DEVOSSE (Seine-Saint-Denis), M. DONZEAU (Var), Nicole DUBUC (Val-d'Oise), H. DUCHE (Val-d'Oise), D. DUPILLET (Seine-Saint-Denis), Bernard DURAND (Seine-Saint-Denis), Yves DURAND (Essonne), DUVAL (Val-d'Oise), R. EBNER (Haut-Rhin), EMERIAULT (Val-d'Oise), Jean EYNARD (Seine-Saint-Denis), Edouard FAUQUE (Hautes-Alpes), FERASSOU (Val-d'Oise), FEUILLY Roger (Paris), Michel FICHANT (Loire-et-Cher), G. FLAMENT (Gironde), B. FLOREANI

(Moselle), Paule FLORET (Allier), Marcel FOURNES (Hérault), FREMONT (Val-d'Oise), Gérard FUZIER (Seine-Saint-Denis), A. GAILLIARD (Loiret), Marcel GARROUSTE (Lot-et-Garonne), Maurice GAUTHIER (Paris), M. GAUTHIER (Var), GERARDIN (Val-d'Oise), GILARDIN (Loire-Atlantique), Pierre GIRAUD (Paris), GIRET (Seine-Saint-Denis), Lucien GIRONDEAU (Hauts-de-Seine), Dominique GRIMALDI (Basses-Pyrénées), Sylvie GROPPER (Seine-Saint-Denis), GOURMOND (Deux-Sèvres), Julien GUELFY (Ile-et-Vilaine), Yves GUELLARD (Morbihan), Madeleine GUEU (Seine-Saint-Denis), GUILLOT (Maine-et-Loire), GUYOT (Loire-Atlantique), J.R. HAMON (Paris), HARDY (Seine-Saint-Denis), HEBERT (Val-d'Oise), R. HERGLE (Yonne), D'HEUCQUEVILLE (Hauts-de-Seine), HOCHARD (Aisne), HOYER (Maine-et-Loire), R. HUGON (Hérault), Serge HUOU (Côtes d'Or), IMBERNON (Seine-Saint-Denis), R. JANKOWSKI (Moselle), C. JAUMOUILLE (Gironde), Maxime JAVELLY (Basses-Alpes), Alphonse JOURDAN (Landes), JULIEN (Seine-Saint-Denis), KOENIGUER (Val-d'Oise), Jean LACAVE (Gers), LANGLOIS (Maine-et-Loire), P. LART (Gironde), Pierre LATASTE (Landes), Jean LAUBIN (Seine-Saint-Denis), Jean-Louis LAYROLLE (Charente), LEBOUQ (Seine-Saint-Denis), LEBRETON (Maine-et-Loire), LE-GALL (Val-d'Oise), Marcel LEHO (Côtes-du-Nord), G. LEMAIRE (Seine-Saint-Denis), LERONDEAU (Val-d'Oise), LETIENT (Aisne), LEVESQUE (Seine-Saint-Denis), LEVY (Hauts-de-Seine), A. LIPPET (Seine-Saint-Denis), Jeanne LODS (Haute-Saône), LOISON (Maine-et-Loire), LUCIANI (Val-d'Oise), MACHON (Seine-Saint-Denis), MAILLARD (Maine-et-Loire), Jean MARC (Tarn-et-Garonne), MAR-CHOL (Moselle), Juliette MENARD (Alpes-Maritimes), André, Serge et Robert MERY (Seine-Saint-Denis), MICHEL (Aisne), MIGNUCCI (Val-d'Oise), MINOT (Val-d'Oise), B. MINTROPPE (Gironde), Guy MOLLET (Pas-de-Calais), MONDOLINI (Corse), P. MORA (Gironde), MORLANE (Gironde), MOULIERE (Alpes-Maritimes), D. MOULIN (Val-d'Oise), J. MOZZICONACCI (Lot-et-Garonne), Jean NAUDIN (Haute-Vienne), Jean NAYROU (Ariège), A. NOUAZE (Maine-et-Loire), Lucien OR-SANE (Aveyron), Jacques PALACIN (Aude-M.J.S.), René PAPOIN (Mayenne), André PASSEMENT (Basses-Pyrénées), PAUL (Maine-et-Loire), PELLAT (Seine-Saint-Denis), Jh. PELLIZARY (Moselle), PENE (Aisne), PERCHET (Maine-et-Loire), Suzanne PETOT (Hauts-de-Seine), J.J. PIETTE (Pas-de-Calais), Jean PIJUAN (Vaucluse), PLANCHET (Loire-Atlantique), PLAT (Maine-et-Loire), POGU (Maine-et-Loire), POULET (Val-d'Oise), POURRI (Val-d'Oise), Charles POT (Gard), POTTIER (Aisne), Yves PREDIERI (Aube), QUINIOU (Maine-et-Loire), Christian RAULIN (Mayenne), R. RAGAUT (Hérault), R. RAYMOND (Gironde), A. REBEL (Val-de-Marne), Christian RENOR (Val-de-Marne), ROUCHE (Aisne), Emile ROUX (Drôme), Camille SANDRIN (Hauts-de-Seine), Nicolas SCHULLER (Moselle), SCOUNAMIGLIO (Seine-Saint-Denis), J. SEGUY (Pyrénées-Orientales), G. SIMONDIN (Seine-Saint-Denis), Adrien SPINETTA (Yvelines), STOETZEL (Alpes-Maritimes), SUGY Gilbert (Haut-de-Seine), TARDY (Hauts-de-Seine), maurice TESTON (Vaucluse), K. THOU-EILLES (Lot-et-Garonne), Henri TOUR-NAN (Gers), Marc TOUTAIN (Oise), Léon TREFELLE (Nord), TRICOT-TEAUX (Aisne), F. VALENTIN (Pas-de-Calais), O. VALIN (Seine-Saint-Denis), VASSEUR (Loire-Atlantique), VILLEDARY (Pas-de-Calais), VINCENT (Val-d'Oise), VOGELHUT (Seine-Saint-Denis), VOUHE (Deux-Sèvres), Marguerite WAROUX (Hauts-de-Seine).



4. — Pour un socialisme libérateur

Un parti uni et présent dans les luttes

* Pour le vote indicatif

Proposition de synthèse pour le Congrès national de Grenoble

Aux militants

Les signataires du texte ci-dessous avaient souhaité, dès le début de la préparation du Congrès de Grenoble, qu'un accord se réalise pour présenter au Parti une plate-forme largement majoritaire.

Le développement du Parti depuis Epinay, son action en particulier dans la récente campagne électorale ont manifesté son unité profonde dans l'action pour la recherche et le succès de l'Union de la gauche, la présence de plus en plus effective du Parti auprès des travailleurs dans leurs luttes.

Ceux qui ont été unis dans l'action devraient, à l'occasion du Congrès National qui va définir l'orientation du Parti pour les deux années à venir, se présenter unis devant les militants.

Les nouveaux statuts adoptés à Epinay, en instaurant la représentation proportionnelle des courants dans le Parti, prévoyaient aussi que le Comité Directeur saisi des nombreux textes émanant des militants (Poing et la Rose N° 15) s'efforceraient de dégager déjà des synthèses entre les motions.

Les signataires du texte ci-dessous avaient estimé que de nombreuses motions se retrouvaient très proches dans leur analyse et leurs propositions : une synthèse, un large accord politique était donc possible dès ce Comité Directeur du 23 mai. Ils y voyaient un grand avantage : pour la première fois, les militants, au moment des votes dans leurs sections connaîtraient les propositions de synthèse possibles pour le Congrès national. Ils pourraient ainsi se pro-

noncer en toute clarté.

C'est pourquoi nous proposons au Comité Directeur de prendre pour base de discussion la motion signée notamment par F. MITTERRAND et de la préciser ou de la compléter sur certains points par des adjonctions s'inspirant de propositions exprimées par d'autres projets de motions, émanant de dirigeants nationaux, de fédérations et de sections.

Le refus de la discussion politique et l'absence d'accord nous amènent donc à soumettre aux militants ce texte qui est la synthèse que nous proposons dès le 23 mai, qui était possible dès ce jour-là et à laquelle l'intérêt du Parti commande d'aboutir à Grenoble.

MAIS CETTE SYNTHÈSE NE S'IMPOSERA AU CONGRÈS QUE SI DE TRES NOMBREUX MILITANTS SE PRONONCENT POUR ELLE. NOUS LES FAISONS JUGES. Son adoption sera une GARANTIE de la consolidation de l'orientation à gauche, du respect de la diversité et de la démocratie dans le Parti, de la présence de militants du courant de gauche aux postes de responsabilité dans le Parti.

Depuis l'unité réalisée à Epinay, le Parti Socialiste s'est donné son programme, a conclu sur cette base, avec le Parti Communiste et le mouvement des radicaux de gauche, un accord de gouvernement, et a marqué d'importants progrès aux élections législatives des 4 et 11 mars. Il est maintenant comptable de la confiance que des millions de Français ont placée en lui.

Enfin de multiples contacts et

consultations ont lieu entre les dirigeants nationaux. Il ne paraît donc pas nécessaire de créer de nouvelles structures qui auraient l'inconvénient de se substituer à celles qui ont fait leurs preuves ou risqueraient de déplacer, au bénéfice d'un organisme extérieur au Parti, des responsabilités qui lui incombent en propre.

Le programme commun sera d'autant plus renforcé dans son audience qu'il se transformera sur le terrain en un véritable programme de lutte. Le Parti prendra à cet égard toutes initiatives et développera toutes actions communes qui lui paraîtront remplir cet objectif.

En particulier, la poursuite et le renforcement de l'Union de la Gauche font au Parti un devoir de veiller :

— dans un premier temps au départ des élus socialistes de toutes municipalités dirigées par la réaction (ex. Nantes, Nancy, Nice).

— dans un second temps à la non-reconduction des alliances conclues avec des forces n'acceptant pas la stratégie de l'union de la gauche (ex. Aix-en-Provence, Avignon, Lille, Marseille, Perpignan, Roubaix, Clichy).

2 - Le Parti Socialiste veillera à rester ouvert à l'ensemble des organisations, des groupes, des cercles de pensée et des personnes qui se situent dans le mouvement socialiste ou sont proches de lui, et souhaiteraient rejoindre par son canal le front unitaire.

Il est souhaitable en effet que le débat, entre socialistes, s'élargisse, y compris au PSU, étant bien entendu qu'il devra s'insérer dans le cadre de l'union de la gauche et sur la base de l'approfondissement du programme commun.

Dans les milieux d'inspiration chrétienne, de profondes mutations sont en cours. De hautes autorités morales et spirituelles, de nombreuses consciences individuelles, ont compris que leur foi n'était pas compatible avec une société inégale et injuste parce que fondée sur des rapports de production qui instituent la domination d'une minorité de privilégiés et la primauté de l'argent.

Au sein du mouvement socialiste, certains éléments se sont engagés dans un effort de réflexion qui a apporté une utile contribution à l'évolution et à l'actualisation des idées et

des méthodes. Ces éléments ne doivent pas cependant rester isolés dans des « laboratoires de pensée ». Ceux qui veulent aujourd'hui hâter le passage au socialisme doivent admettre qu'au delà du travail d'approfondissement idéologique, les objectifs communs ne seront atteints que par la volonté et l'action des masses et qu'un parti socialiste puissant est indispensable pour les mettre en mouvement.

La même analyse et les mêmes conclusions valent pour plusieurs des courants issus de Mai 1968. Les angoisses et les aspirations qu'ils expriment ne trouveront pas de solution dans l'agitation mais par l'engagement dans la lutte commune.

Le mouvement syndical, fort de ses militants et de son expérience, fournit un apport considérable à ce combat. Sans confondre les rôles respectifs des partis et des syndicats, le Parti socialiste favorisera leur conjonction par des confrontations fréquentes avec les organisations représentatives, le développement d'actions spécifiques dans le monde du travail et sa participation aux luttes ouvrières à tous les niveaux.

3 - Les ouvriers, les paysans, les cadres, les ingénieurs, les techniciens, la quasi-totalité du secteur tertiaire subissent la même oppression. Les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises apprennent que le pouvoir des monopoles s'établit sur leur ruine. Pour développer son appareil de production, le capitalisme a besoin de multiplier et différencier par millions de nouveaux salariés. Le nombre croît sans cesse de ceux qui prennent conscience de l'identité profonde de leur condition et qui constatent la convergence de leurs intérêts et de leurs espérances. Tous sentent le besoin d'une libération. Ainsi se constitue, entre les travailleurs, au-delà de leurs différences, un front de classe.

Le Parti socialiste s'adresse à la grande masse des Français dont l'immense majorité est victime du système actuel, même si certains d'entre eux croient encore en être les bénéficiaires. Il s'agit de donner à cette majorité sa traduction politique. Une des tâches primordiales du Parti sera donc d'éveiller à la conscience de leur condition véritable tous ceux qui ont leur place dans cette lutte.

Union de la gauche et prise de conscience des masses

1 - Le résultat des élections législatives montre que la gauche représente actuellement 47 % du corps électoral qui trouvent d'abord leur expression dans les trois formations signataires du programme commun, mais aussi dans les courants qui, tout en ayant récusé ce programme, n'en ont pas moins rejoint le combat unitaire au deuxième tour de scrutin. A l'égard des uns comme des autres, le Parti Socialiste doit définir le champ de ses alliances et les principes d'action dont il s'inspire.

Le programme commun sera approfondi, actualisé, enrichi, par des débats au sein du Parti et par des confrontations avec ses partenaires. Le déroulement de la campagne électorale ayant montré que les militants socialistes sont de plus en plus entraînés à mener le débat politique, les

contacts et les dialogues pourront se poursuivre entre sections et fédérations, parallèlement aux rencontres nationales, notamment sur les problèmes de fond qui demeurent entre la gauche socialiste et le Parti Communiste, et dont la solution conditionne de nouveaux progrès de l'Union de la Gauche. C'est dans cet esprit que le débat sur l'autogestion devra être engagé et que les conceptions respectives des rapports internationaux devront être discutées.

A cet effet existent déjà, entre le P.S., le P.C.F. et les radicaux de gauche, un Comité Permanent de liaison au niveau des directions nationales et, dans les deux assemblées parlementaires, une délégation des gauches. Le P.S. et les radicaux de gauche disposent, avec le Bureau national de l'U.G.S.D., d'un organe de concertation.

Pour un socialisme libérateur

Afin de parvenir à cette démocratie supérieure que sera le socialisme tel que nous le concevons, le Parti socialiste recherchera dès maintenant les moyens d'affirmer et d'accroître la pleine responsabilité de chacun dans les affaires qui le concernent. Cette

démarche implique une finalité autogestionnaire.

1 — Le travailleur dans l'entreprise

Le système d'exploitation mis en place par le grand capital s'adapte aux

conséquences de la troisième révolution industrielle. L'un des grands sujets encore sans réponse et que les socialistes doivent aborder franchement est celui de la croissance, de son niveau et de son objet. Des formes nouvelles d'aliénation apparaissent, manifestes pour certaines, subtiles pour d'autres. Dans l'entreprise, le patronat reste maître des normes de production, des cadences, de la parcellisation du travail, de la distribution des tâches et exerce en fait un pouvoir autocratique. Les immigrés, les O.S., les jeunes, les femmes fournissent au capitalisme une « armée de réserve » à laquelle sont imposées des conditions de travail et de rémunération inacceptables. Dans sa vie quotidienne et dans ses loisirs, le travailleur supporte de multiples contraintes : oppression culturelle de l'idéologie dominante, destruction des équilibres naturels, pollution de l'environnement, entassement dans les cités, incommodité des transports, désordre de la consommation, etc. Le temps même de vivre lui échappe.

Ces constatations conduisent les socialistes à poser sans ambiguïté les problèmes du contrôle et du pouvoir des travailleurs dans l'entreprise. Le programme du Parti et le programme commun prévoient l'adoption d'un nouveau droit du travail et l'intervention des comités d'entreprise et d'établissement dans toutes les mesures concernant l'embauche, le licenciement, l'affectation aux postes de travail, les mutations, la classification des travailleurs, la détermination des cadences et, de façon générale, l'ensemble des conditions de travail. Des propositions seront faites immédiatement dans ce sens. Les faux semblants du régime actuel sur une prétendue participation ne doivent tromper personne. Le refus opposé par le gouvernement à une refonte sérieuse du droit en matière de licenciement illustre cette duperie.

Mais l'autogestion ne se décrète pas : elle résultera de toujours plus d'éducation (Universités ouvertes au monde du travail), d'information et de savoir ; et surtout il doit être rappelé que la condition préalable de la réalisation de l'autogestion dans l'entreprise est la destruction des rapports de production capitalistes. Ainsi l'autogestion s'inscrit dans le triptyque défini par le Parti unanime lors de l'adoption de son programme : nationalisation, planification, autogestion. On ne saurait donc formuler le mot d'ordre d'autogestion en soi : l'autogestion est inséparable du processus général de socialisation.

L'autogestion, concrétisation de l'idéal socialiste, constitue un mot d'ordre permanent, global, du mouvement socialiste, et il va de soi que la lutte pour l'autogestion ne doit pas aboutir à éluder les revendications immédiates. A la différence de l'autogestion, le contrôle ouvrier n'est pas un pouvoir : il est un moyen d'élargir les droits et les possibilités d'action des travailleurs au sein de l'entreprise en vue de la destruction du système capitaliste. Comme tel, il contribue à créer les conditions de la socialisation, donc de l'autogestion.

2 - LE CITOYEN DEVANT LES POUVOIRS

Les libertés publiques individuelles et collectives telles qu'elles sont définies par le programme du Parti socialiste resteront à la base de son action et ne pourront jamais être séparées des moyens mis en œuvre par la

gauche pour l'édification du socialisme. C'est le lieu de rappeler ici que « la démocratie socialiste ne prétend pas trouver ailleurs que dans le suffrage universel le fondement de son pouvoir... ne séparant pas la fin et les moyens, les socialistes ne veulent pas d'un socialisme imposé autrement que par la volonté du peuple ». nt que par la volonté du peuple ».

Ainsi qu'il a été dit plus haut, la volonté du Parti est que chaque citoyen soit de plus en plus responsable. Pour cela, il convient d'en finir avec l'omniprésence de l'Etat central, instrument d'une politique de classe dont l'inspiration émane le plus souvent de centres de décision contrôlés par le grand capital national et international, et de desserrer l'emprise bureaucratique et technocratique qu'il exerce sur le pays.

Une politique systématique et audacieuse de décentralisation s'impose partout où les hommes vivent et travaillent, c'est-à-dire au niveau de la commune ou du quartier, des grands ensembles ou du hameau et dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Pour la mise en œuvre d'un nouvel internationalisme

Si les orientations majeures de notre politique étrangère demeurent, les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser exigent d'être sans cesse précisés en fonction de l'évolution du monde et des antagonismes internationaux.

Dans ce domaine comme dans les autres, nous ne pouvons être en retard sur l'événement à l'heure où l'internationalisation des luttes de classes apparaît plus que jamais comme une nécessité.

La loi du profit génératrice d'inégalités et de volonté de puissance continue de gouverner l'ordre international. Dès lors s'affirme la cohérence de la revendication socialiste entre les objectifs poursuivis au plan intérieur et ceux recherchés au plan international. Cette logique entraîne la définition d'un nouvel internationalisme plus ouvert et plus hardi.

1 — Deux traits dominent les années que nous venons de vivre : la rupture progressive de la bipolarité du monde et les efforts des pays leaders pour la reconstituer. Cette rupture qui libère une marge de manœuvre utile aux nations moyennes et petites accélère en même temps la tendance à la reconstitution d'une Europe de Yalta, économique et commerciale, cette fois-ci.

Les socialistes lutteront pour que l'Europe indépendante, menacée dans l'immédiat par un diktat commercial, s'engage dans la voie du socialisme. Face au pouvoir économique des firmes transnationales s'impose la création d'un pouvoir politique d'égal envergure. S'impose également la mise en place de structures de concertation et de riposte des formations représentatives du mouvement ouvrier. C'est pourquoi le Parti socialiste s'attachera à la définition d'une nouvelle politique dans le cadre existant de la Communauté.

La construction de l'Europe apparaît de ce fait pour notre pays comme la meilleure possibilité de résister à l'impérialisme et d'échapper à son ap-

Il faut notamment que la tutelle administrative cède le pas devant l'autonomie des collectivités locales enfin dotées d'une réelle capacité financière.

Mais les socialistes doivent être bien conscients que certaines formes de régionalisation peuvent aussi devenir les instruments d'une politique de classe, en l'absence de réelles transformations du pouvoir d'Etat.

Dans le même esprit, la région, « nouvelle collectivité territoriale de plein exercice, dotée d'institutions propres, à partir d'une assemblée élue au suffrage universel, devra assumer certaines attributions détenues jusqu'à présent par l'Etat et coordonner les initiatives des collectivités locales de base, auxquelles elle ne saurait se substituer ». Enfin, de vigoureuses campagnes devront être menées pour qu'entrent dans les faits les principes inscrits dans nos lois mais restés lettre morte. A titre d'exemple, l'abîme qui sépare les droits de la femme de la réalité mesure l'hypocrisie de la classe dirigeante. Sur chacun de ces points, une bataille est à mener sans perdre un jour. Les forces du Parti socialiste seront mobilisées à cet effet.

pétit. En ce sens, il est urgent que l'Europe des Neuf se donne les structures et le contenu qui lui permettront de surmonter ses contradictions internes et les crises qu'elles engendrent comme le soulignent aujourd'hui la crise monétaire et la crise agricole.

Le Parti agira en même temps pour que la conférence d'Helsinki, dont il n'a cessé de souhaiter la réunion, aboutisse à l'établissement d'un système de sécurité collective conduisant en particulier à la dissolution des blocs militaires.

Facteur d'indépendance pour les pays qui la composent, l'Europe sera de la sorte un facteur de paix et d'équilibre dans le monde.

Mais un danger la menace dans l'immédiat qui est sa dilution dans une zone Nord Atlantique de libre échange.

Notre programme l'avait déjà signalé, mais ce danger s'est considérablement actualisé à la suite des déclarations de M. Kissinger du 23 avril 1973 qui oppose la responsabilité globale des Etats-Unis aux responsabilités régionales des Etats européens.

Le P.S. agira pour empêcher les abandons que le gouvernement français pourrait être amené à consentir. A cet égard, la montée des partis socialistes dans les différents pays de la communauté constitue un élément dont on peut espérer qu'il contribuera à cette résistance.

2 — S'il nous faut travailler pour une Europe en marche vers le socialisme, il est également urgent que l'Europe sorte d'elle-même et établisse ou renforce ses liens avec les peuples en lutte pour leur indépendance. Par la voix du Parti socialiste, la France retrouvera là son rôle historique d'avant-garde, qu'il s'agisse de lutter contre l'oppression sous sa forme économique, militaire ou policière.

Tous ceux qui sont persécutés dans le monde doivent continuer à être assurés de l'appui du Parti Socialiste, qu'il s'agisse, par exemple, des antifascistes

espagnols, portugais et grecs ou des hommes du printemps de Prague en Tchécoslovaquie et des démocrates emprisonnés en U.R.S.S.

On notera à ce sujet le cynisme avec lequel les grands trusts interviennent dans la politique intérieure des pays qui tentent d'échapper à leur domination, comme le montre l'odieux complot d'I.T.T. au Chili.

Des relations suivies seront établies par notre Parti avec les mouvements de libération nationale et les forces progressistes du monde. Pour ne prendre que l'exemple des peuples actuellement le plus ouvertement en lutte, ainsi en est-il du G.R.U.N.C. au Cambodge ou des mouvements qui animent la lutte armée contre le colonialisme portugais en Afrique. Le vaste mouvement d'émancipation nationale que connaît l'Amérique latine requiert tout autant notre solidarité : c'est bien sûr le cas de l'Unité populaire au Chili, mais on ne doit pas oublier que, sous des formes différentes, des forces progressistes sont au pouvoir dans d'autres pays et que des forces révolutionnaires luttent partout contre la dictature et l'impérialisme.

En ce qui concerne le problème du Moyen-Orient, le Parti Socialiste réaffirme le droit à l'existence des peuples israélien et palestinien. Il ne saurait encourager les tentatives de destruction de l'Etat d'Israël, pas plus qu'il ne laissera liquider par le capitalisme international le peuple palestinien qui, lui aussi, doit retrouver sa terre d'origine.

Il ne peut y avoir de solution de force. Il ne peut y avoir de solution de paix que par la négociation entre ceux qui se battent. Par le biais des organismes internationaux, et en multipliant les contacts avec le M.A.P.A.M. et le F.A.T.H., le P.S. mettra tout en œuvre afin de faire cesser l'état de guerre actuel et de permettre à ces deux nations d'arriver à un accord qui respecterait les originalités des deux peuples et déboucherait sur une coopération qui serait garante de la paix dans cette partie du monde.

Au sein de l'Internationale, le Parti Socialiste agira pour une prise de conscience accrue de ces réalités et explorera les possibilités d'agir de manière bilatérale avec les partis socialistes qui partagent sur ce point son analyse.

Demain, le Parti socialiste a le devoir de se placer plus encore qu'hier à l'écoute du monde. Pas une espérance, pas un combat pour la liberté ne doivent lui rester étrangers. Qu'un seul homme sur la terre puisse douter du socialisme libérateur est une défaite pour nous.

POUR UN PARTI SOCIALISTE PREMIER PARTI DE FRANCE

Le Parti socialiste est aujourd'hui en nombre d'électeurs la troisième formation politique du pays après l'U.D.R. et le Parti communiste. Il peut passer au premier rang dès 1978 si l'on considère que l'U.D.R. connaît déjà de graves dissensions et que 120 000 suffrages seulement séparent l'U.G.S.D. du Parti communiste. Cet objectif est important et doit être celui de tous les socialistes. A partir de là, la politique française sera profondément transformée.

Mais le nombre des électeurs ne suffira pas à faire du Parti socialiste une force capable d'équilibrer la gauche et de donner à l'histoire de notre pays un nouveau cours. Faute d'une implantation suffisante dans la classe



ouvrière, d'une présence active là où se livrent les luttes, faute d'organisation et de formation théorique et pratique, nous demeurerions loin des objectifs que nous nous sommes fixés.

UN PARTI PRESENT DANS LES LUTTES

Faire du Parti socialiste un parti de masse présent sur tous les terrains de luttes, telle était une des décisions essentielles prise par les congressistes d'Epinay. Le choix par le parti de la stratégie d'Union de la Gauche et sa réalisation effective a permis par l'apport des nouveaux adhérents, acquis aux orientations d'Epinay, de donner des possibilités plus grandes pour assurer la présence effective du Parti dans les luttes.

Toutefois, malgré les efforts réalisés et les progrès accomplis, la tâche qui reste à entreprendre avant que soit pleinement atteint l'objectif fixé est immense. Cette tâche doit devenir prioritaire et engager tout le Parti. La réalisation du Parti socialiste que nous voulons, celui qui est intimement mêlé à la vie de tous les jours des citoyens, à leurs préoccupations et aux luttes qu'ils entreprennent pour « changer leur vie », passe par la présence de nos militants sur le terrain, notamment dans les entreprises.

L'efficacité de l'action à mener dans ce secteur nécessite l'existence d'un certain nombre de structures parallèles aux niveaux national et fédéral ou par branche d'activité, mais ces structures ne doivent pas être l'affaire de quelques hommes, d'un ou plusieurs courants de pensée mais celle du parti tout entier prenant conscience autrement que par des votes de Congrès de l'importance de l'engagement.

C'est pourquoi nous demandons :

1) Au niveau des structures

— la réaffirmation des prérogatives de la Commission Nationale entreprise. **L'élection de ses membres par les organismes statutaires, de façon qu'ils soient responsables de leur activité devant le Parti.** Le renforcement de ses possibilités matérielles (financières et autres).

— La mise en place effective des Commissions Fédérales aux entreprises et le suivi de leur activité, ainsi que, partout où cela est possible, de collectifs par branche d'activité.

— L'application de l'article 5 des Statuts du Parti prévoyant un Comité de ville lorsqu'il existe plusieurs sections dans la localité.

2) Au niveau de l'aide à l'implantation

— L'incitation pressante aux sections locales d'avoir pour objectif permanent la détection des possibilités de création de sections ou groupes d'entreprise.

— L'aide du Parti sous toutes ses formes et à tous les niveaux nécessaires par rapport aux problèmes posés, lorsque apparaissent des conflits dans lesquels sont engagés des militants socialistes.

— La recherche systématique de nos possibilités d'intervention dans les conflits surgissant dans des secteurs où le Parti n'a pas encore l'implantation.

3) Au niveau de l'action politique

— La mise au point par la Commission Nationale Entreprise d'un plan

d'action soumis à la ratification du Comité Directeur. Ce plan, basé pour l'essentiel sur le contenu du programme commun de la gauche unie, réactualisé et approfondi au fur et à mesure du développement des luttes sociales, fournira à l'ensemble des militants socialistes engagés dans les entreprises les principaux axes de leur activité militante.

Ce plan d'action devra englober notamment les problèmes suivants :

— L'autogestion, la définition de ce qu'elle est pour le Parti, avec débat dans toutes les sections. Sur ce problème devront être saisies toutes les occasions de dialogue avec les autres forces de gauche, et un particulier avec le Parti Communiste.

— Les nationalisations, leur signification politique notamment par rapport à l'étatisation.

— Les travailleurs immigrés et la lutte contre le Racisme

— La hiérarchie des salaires.

— Les survivances du corporatisme.

— La lutte contre l'arbitraire patronal sous toutes ses formes (organisation du travail, cadences, licenciements).

— Les groupes d'intervention patronaux.

— L'extension des droits syndicaux.

— La reconnaissance de la section politique dans l'entreprise.

— La démocratie ouvrière.

D'une façon générale, dans leur combat quotidien, les militants socialistes auront à cœur d'expliquer constamment aux travailleurs la signification politique de leurs luttes et de réaliser à chaque fois l'unité de classe du monde du travail.

4) Au niveau de la formation

— La réalisation d'un programme de formation tenant compte des aspects spécifiques de l'action militante dans l'entreprise.

Ces quelques dispositions, non limitatives, prises en compte par le Congrès, devraient permettre un nouvel essor de notre implantation dans les entreprises. Le succès de cette démarche conditionne, pour une grande part, la réussite de notre projet de construction d'une force authentiquement socialiste.

Si nous avons lieu de nous réjouir de certains résultats, nous mesurons l'ampleur de la tâche qui reste à assumer. Priorité sera donnée à tout ce qui servira l'unité du Parti et réduira les excès des luttes de tendances.

Une 2e session du congrès décidera d'adapter nos structures aux combats à mener.

Mais dès maintenant, il est clair que le Parti Socialiste ne pourra faire face aux grandes tâches qui l'attendent et répondre aux espoirs qu'il a fait naître que s'il est capable de réunir tous les courants dont est faite la gauche socialiste. La gauche socialiste française est diverse. Elle l'a toujours été. Cette diversité est dans sa nature ; elle fait sa richesse et sa force. Mais jusqu'ici la gauche socialiste n'a réussi que rarement à concilier l'unité et la diversité. Elle a presque toujours oscillé entre le monolithisme et la dispersion. Pourtant, à l'époque du Front Populaire, en un temps où la S.F.I.O. jouait un rôle prépondérant et contribuait au succès de grandes réformes sociales, des courants puissants et actifs s'affrontaient en d'incessants débats d'idées et d'orientation. La question

principale aujourd'hui posée devant ce Congrès n'est pas celle de l'orientation pour le court terme, elle est de savoir enfin si toutes les familles de la gauche socialiste, si tous les socialistes peuvent vivre ensemble, dans la même maison du socialisme renoué. Si les socialistes peuvent échapper à la fois au monolithisme et à la dispersion. C'est aujourd'hui la question principale, là-dessus que se joue l'avenir de ce parti. Il serait vain de discuter orientation et transformation des méthodes d'action si le pari de la démocratie dans le parti n'était pas gagné. Et c'est à ce Congrès qu'il sera gagné ou perdu.

Dès lors qu'un courant se conduit en parti dans le parti, dès lors qu'il se donne pour objectif la conquête systématique de l'appareil et l'élimination par tranches successives des autres familles socialistes, le parti court un péril mortel. Le parti ne peut être uni et fort que s'il est pluraliste.

Comment d'ailleurs pourrions-nous nous montrer exigeants en matière de démocratie à l'égard du P.C.F. si nous-mêmes ne montrions pas un attachement scrupuleux aux règles démocratiques ? Comment pourrions-nous valablement faire le procès de l'autoritarisme du Pouvoir si nous-mêmes acceptions des pratiques d'appareil autoritaires.

Ceux qui développent la théorie du noyau dur formé de militants, que les mérites particuliers qu'ils s'attribuent désigneraient tout naturellement pour diriger le Parti, et mettent cette théorie en pratique dans les Fédérations qu'ils contrôlent risquent de s'engager dans la voie du centralisme démocratique. Or, le centralisme démocratique est justement ce que nous reprochons au P.C.F., il constitue, encore à l'heure actuelle, l'un des points de divergence essentiels entre la gauche démocrate socialiste et la gauche communiste. En vérité, on n'imposera pas le centralisme démocratique et le monolithisme à la gauche démocrate socialiste.

Mais la tentative amorcée, si elle n'était pas brisée net dès ce congrès, provoquerait de telles réactions, qu'il en résulterait des crises graves. Comme si souvent dans le passé, comme récemment au P.S.U. la lutte implacable entre fractions conduirait inévitablement à des ruptures d'où la gauche socialiste sortirait irrémédiablement affaiblie. Cela, il faut l'empêcher à tout prix. L'immense espoir d'une gauche socialiste unie, puissante efficace, parce que rassemblée et diverse ne doit pas être gaché. La responsabilité historique de ce Congrès est de donner au Parti son visage démocratique et de choisir pour lui-même la voie démocratique.

Dans cet esprit, diverses dispositions semblent utiles :

— Le Poing et la Rose deviendra un véritable bulletin d'information sur la vie du parti, donnant à l'ensemble des militants les éléments de connaissance et d'appréciation sur les travaux des organismes dirigeants du parti.

— La presse du parti servira dans des conditions qui seront déterminées lors de la 2e session du congrès au débat d'idées sans lequel la pensée socialiste ne saurait s'enrichir ni progresser. L'UNITE COMBAT SOCIALISTE, la REVUE SOCIALISTE et tout autre organe du parti seront donc ouverts régulièrement à toutes les familles du mouvement socialiste. Sur les grandes questions à l'ordre du jour — par exemple sur l'autogestion

— de tels débats permettront la réflexion de l'ensemble du parti et prépareront la décision.

— La formation ne peut être féconde que si, elle aussi, est recherche et création et non point dogmatisme et monolithisme de la pensée. Cela implique donc, là encore, que les conditions soient créées pour que, dans l'élaboration des documents, moniteurs, stagiaires et rédacteurs dans les stages, soient représentatifs de la diversité du parti.

— La direction politique du parti est le Comité Directeur et, entre ses sessions, le Bureau Exécutif. L'un ou l'autre de ces organismes, suivant les cas, doit donc notamment être en mesure de délibérer et de se prononcer sur tout événement politique important avant qu'une prise de position du parti soit rendue publique.

— Les Clubs proches du parti, dès lors qu'ils sont des organismes d'étude, de recherche, de réflexion, doivent recevoir le statut d'association. Ils ne peuvent être des organismes politiques. La double appartenance ne saurait être admise, c'est-à-dire l'appartenance des membres du parti à des Clubs ou à toute autre structure de caractère politique, rendant publiques ses propres positions politiques, passant des accords avec d'autres organismes politiques, ayant ses propres responsables.

— Le contrôle politique du parti sur les élus et surtout l'utilisation du travail des élus au bénéfice de l'ensemble de l'action de masse du parti doivent se réaliser à tous les échelons statutaires, par les organismes réguliers du parti : commission exécutive de section, commission fédérale, Comité Directeur. La règle du non cumul doit être mise partout en pratique.

S'il veut gagner des forces nouvelles à l'idéal de la démocratie socialiste, le parti doit donner l'exemple : il doit être la préfiguration de ce que sera la démocratie dans la cité socialiste de demain.

02-AISNE

J. GAREL - Secrétaire Fédéral.
R. AUMONT, Député - R. DEBUT, B.F. - D. POULET, S. Section Laon - TABARANT, Section de Soisson - LEBRUN - VERIELLE, député suppléant - PINTOLON, B.F. (S. Chateau-Thierry) - CASTRYCK, S. Section Neufchâtel - AURIBAUT, S. Section Craonne - DOREL, J.S. - FLEURUS, LEDOUX, Membre C.E. Fédérale - MOYROUD, Section de St-Quentin.

03-ALLIER

J. DESGRANGES, Secrétaire Fédéral -

10-AUBE

M. LUCAS, B.F.

11-AUDE

DOENI Henri, B.F. - MARTINEZ René, B.F. - PLANCADE J.P., S. Section Lésignan - SENIE G., S. Lésignan - SOLIGNAC J., S. Lésignan - MILHAU Janine, S. adjoint carcassonne.

21 - COTE D'OR

PAPASEIT B.F.

22-COTES-DU-NORD

C. SAUNIER, S.F. - R. BOQUEN - L. DANIEL.

29-FINISTERE

P. ROBERT.

30-GARD

L. LIAUTARD - G. CROZET, CEF - JULLIAN, B.F. - LESSUT - M. Mr BEDRIN.

33-GIRONDE

C. MORA, Section de Bordeaux - J. DESGRANGES, S. Section Gazinet - H. FERGEAU, B.F. - MARSADIE M.C., S. Méri-gnac - VALADE.

34-HERAULT

L. CONSTANS, C.D. - J.P. VIGNAU - ROQUES.

37-INDRE-ET-LOIRE

Paul LUSSAULT, S.F. - Yves BARBOU, Secrétariat Fédéral - Michel BLONDEAU, Secrétariat Fédéral - Raymond FICHET, Secrétariat Fédéral - Roger FOUCHIER, Secrétariat Fédéral - François PIGOREAU, Secrétariat Fédéral - Georges RINGOT, Secrétaire Fédéral - Michel ROGINSKY, C.N.E. - Simone DOUX, B.E. - Michel GOULOIS, C.F.E. - Jean PROVEUX, B.E.

38-ISERE

RATEL, Adj. Maire St-Martin d'Hères - ROYER, 1er adjoint au Maire Grenoble - silbert, adjoint au Maire Grenoble - MANTE, S. Section St-Marcellin - GADELLE - FANTON, B.F. - COINGBOYAT, B.F. - REY, Conseiller Municipal.

42-LOIRE

A. WEISS - FAYE - BRIDOUX - R.J.S.

LATRICHE - MALEGUE - MARTINEZ - CROATTO - JACOB - ROUCOUSE.

44-LOIRE-ATLANTIQUE

Jacques et Mauricette LELIDEC - HARO - J.M. et B. AIRAULT.

45-LOIRET

C. DUPONT, S. Montargis.

49-MAINE-ET-LOIRE

J.P. BRACHET, S.F. - D. DUPUIS, S. Section Segre - C. BOURGEOLAI, S. Segre - PONDEVIE, S. Angers.

54-MEURTHE-ET-MOSELLE

A. MERGER, B.N. E.S. B.F. - L. CALVIE, S. Nancy -

57-MOSELLE

R. PERUSSEL, S.F. - J. DOLLET, S. Section Forbach - M. BLUM, Bureau S. Metz - R. LEUCART, B.F. - J.P. PILLAT, Section Metz - G. PUDLOWSKI, B.F. - J.M. STOURM, B. Section Metz - G. WEBANCK, T.F.

62-PAS-DE-CALAIS

J. LUGEZ, C.E.F. - KILODJIESKY, S. Houdain.

64-PYRENEES-ATLANTIQUES

R. RIMBAUT, S. Section Coaraze - P. BOLLE, E.S. Pau - A. VIDALIES, B.N. E.S. - F. RANSAN, S. Oloron

66-PYRENEES-ORIENTALES

Noël ALTEZA, S.F. Org. - Aimé JUST.

67-BAS-RHIN

Alain NOEL, S.F. - Jean STEMMER, S. Section Schiltigheim - J.P. BACOT, C.E.F. - SOBRERO E.

68-HAUT-RHIN

E. BANNWARTH, B.F. S. Section Sultz - E. RIDWEG, S.F. adjoint.

69-RHONE

POPEREN Jean, Député, B.E. National, Comité Directeur National - TRIBET, B.F. - DELAYE, Maire-adjoint de Vénissieux - TRAVAIL, B.F. - SAGE - BACOT, B.F. - M. et Ch. LALEIX, S. Section Vaulx-en-Velin - RENARD, S. Section Décines - MENZIKIAN - BUFFLIER, 1er Adjoint Décines - BACOT F., J.S. Villefranche - SOUSI A., Maire de BRON - MOUTIN P., Maire de Décines, député dupléant - WITOWSKY, Bron - HORNUG, S. Section Bron - B. JACQUOT, Ad. Maire Bron - G. RICHARD, Ad. Maire Bron - R. THALVARD, Bron - Ch. PONT, S. Section Genas - A. MARGOSSIAN, A. Maire Décines - A. AMIRAL, resp. Synd. - R. SANCHEZ, S. Section Lyon Ville.

72-SARTHE

R. DOUYERE, SF.

75-PARIS

A. BONNOT, B.F. - H. DESHAYES, C.E. - N. POPPEREN, C.E.F. Sec. Section - LETONTURIER L.P. - GOMEZ S., S. Section - PUDLOWSKI F. - PRETET B., B.F. - JOAB Michèle S.F.E.S. - STEINFELD J.A. B.N.E.S. - ALBERNY Thierry E.S.

77-SEINE-ET-MARNE

ROYNETTE, Maire Vert-St-Denis.

78-YVELINES

A. BRISET, S.F. - C. BOULANT, B.F. -

F. JACQUEMIN, C.E. C - B. ALCANTARA, Section Plaisir - H. FAUQUE, Section Versailles - D. LECOURRIARD, C.E. Secrétaire Section Bois d'Arcy - TALNEAU, T.F. - B. DIEDRICH, C.E.F.

34-VAUCLUSE

R. ORLANDO, trés. fédéral - G. REYMOND, B.CEF.

85-VENDEE

J. ALLIBERT, S.F. - F. BOURDET, E.S. J.S.- P. PAILLE, E.S. J.S.

91-ESSONNE

AUDRY Colette, C.D. - LUCENTE Robert, C.D. - CAUSSE, Etampes - MINDER, Cons. Mun. Palaiseau.

92-HAUTS-DE-SEINE

J.F. GILLES, E.S. La Garenne-Colombes - LEVEQUE, Antony - SANTARELLI, Issy-les-Moulineaux - BASSINET, St-Cloud - PAGANELLI, Boulogne - FER-RACCI, Levallois - CAHEN S., ad. Maire Levallois - THIERCELIN Michel B.F. - LUCENTE Robert sec. Renault C.D.

93-SEINE ST-DENIS

Georges CAUSSIEU, Aubervilliers.

94-VAL-DE-MARNE

PECUP Jean, Membre S. Féd. - LECUYER - LUBINEAU - DUFOUR.

95-VAL D'OISE

TONDEUR - BECQUET - MARY - BERNARD. - BOUTOUTE secr. féd. ES.

BROCHURE O.S.

Brochure sur la condition des O.S.

40 pages - Format 15 x 27

Commandes au service Propagande

Prix : 1 F l'exemplaire (Réglement à la commande - chèque à l'ordre de Charles Emile Loo).

Le congrès se tiendra à Grenoble
les 22, 23 et 24 juin
à Alpexpo (Hall d'exposition)

5. — Les socialistes devant leurs responsabilités nouvelles

Contribution des Militants de la Haute-Garonne

Aux dernières Elections Législatives, le Parti Socialiste, dans le cadre de la Gauche Unie, a enregistré une progression remarquable dans les secteurs vitaux les plus actifs de la société.

L'équilibre des forces électorales entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste Français représente un incontestable succès qui ne doit pas masquer les autres aspects de la réalité politique, notamment notre retard sur le plan des luttes sociales, l'organisation au sein des entreprises, la formation idéologique.

Les résultats obtenus consacrent donc, de manière indiscutable et irréversible, la justesse de la politique d'union de la gauche pour laquelle de nombreux militants, signataires de ce texte, ont lutté sans répit.

A notre avis, le Congrès National du Parti Socialiste, doit donc réaffirmer avec force sa volonté de persévérer dans une voie qui s'est révélée profondément efficace, sa volonté d'accentuer sa politique unitaire.

Les récents mouvements qui se sont développés dans la jeunesse, dans les secteurs-clés du monde ouvrier, le mécontentement des ruraux, représentent les symptômes d'une crise grave du monde capitaliste qui démontre, de plus en plus, son incapacité à maîtriser les problèmes économiques et financiers en accentuant les inégalités.

En réalité, nous sommes en période de tension sociale et politique accrue. L'accentuation de la lutte des classes doit permettre au Parti Socialiste de jouer pleinement son rôle : celui d'animateur et d'organisateur de cette lutte. Il doit devenir, dans l'immédiat, un véritable Parti d'action, de luttes sociales, dont les mots d'ordre, les formes d'organisation, le recrutement, correspondent à une telle exigence.

Cette activité permanente auprès des masses ouvrières et rurales lui permettra de parvenir à une véritable équivalence de forces politiques avec le Parti Communiste et non pas seulement à un « équilibrage » électoral.

Pour faire face à ces impératifs, pour permettre au Parti de jouer pleinement son rôle comme force déterminante au sein de la Gauche Unie, un large accord devrait intervenir à l'occasion du Congrès National de GRENOBLE sur quelques thèmes essentiels :

Développer et renforcer la politique du programme commun de la gauche

Cela veut dire, pour le Parti Socialiste, qu'il se doit, non seulement d'actualiser, de préciser les objectifs-clés du programme commun afin de les populariser, mais aussi de multiplier les

initiatives à tous les niveaux pour marquer sa volonté permanente de « CHANGER LA VIE ».

Le programme commun ne doit pas être, à nos yeux, une simple affiche électorale, encore moins un document d'archives, mais surtout un instrument de combat.

Approfondir le débat avec le parti communiste

La consolidation de l'Union de la Gauche suppose que se développent les actions communes dans le Pays et au Parlement et que s'approfondisse le débat idéologique et politique entre Socialistes et Communistes.

En agissant ainsi, l'immense majorité des travailleurs ne pourra contester la volonté du Parti de rester fidèle à la politique unitaire.

Cette confrontation doit être publique, franche, loyale, démocratique et porter tout particulièrement sur les points de désaccord.

C'est dans cette perspective que le prochain Congrès du Parti Socialiste aura tout naturellement à aborder la question de l'autogestion.

L'autogestion

Cette question est un élément essentiel du grand débat sur la démocratie : en tant que forme de gestion nouvelle réellement démocratique, l'autogestion est l'une des finalités du Socialisme.

L'autogestion sera globale et peut être inaugurée dans tous les domaines de la vie, politique, économique et sociale.

Elle porte sur la culture, la vie politique, le travail etc...

Nous sommes cependant favorables au développement en priorité de l'autogestion dans les milieux du travail où l'exploitation de l'homme par l'homme et diverses formes d'aliénation restent des évidences.

Tous les observateurs, notamment Yougoslaves et Tchèques, sont d'accord pour concevoir que l'autogestion est une œuvre de longue haleine pour éviter à la fois les méfaits des bureaucraties politiques et des technocraties.

En FRANCE, durant la période de transition, ces difficultés risquent d'être aggravées par l'action du secteur privé, la concurrence internationale et les aléas des marchés.

Le problème de l'autogestion en régime socialiste est essentiellement un problème de coordination de l'économie (gestion dans le cadre du Plan), de la coordination de l'économie et du politique (élaboration du Plan et des choix politiques). Le Parti Socialiste doit en prendre conscience.

Pour assurer le succès de l'autogestion, s'impose un immense effort de formation et d'information — compagnons, cadres, techniciens de tous les secteurs de l'économie — non seulement en ce qui concerne la formation professionnelle permanente, mais aussi en faveur des problèmes politiques, de l'économie, de l'entreprise : ceci à seule fin d'éviter que les technocrates bénéficient d'un monopole du pouvoir et de l'information, ce qui dénaturerait l'autogestion, sa réalisation restant inséparable de la collectivisation des pôles dominant l'économie et de la planification démocratique.

Son succès sera fonction de la volonté de transformation qui animera les masses de travailleurs.

La présence du parti dans les luttes des travailleurs

Le Congrès de GRENOBLE doit marquer sa volonté de voir le Parti participer à toutes les luttes des travailleurs.

Il faut qu'il soit un véritable Parti de luttes des classes. Cela signifie que ses mots d'ordre doivent tenir compte, en permanence, des aspirations des diverses catégories de travailleurs. Cela veut dire que le Parti doit être organisé pour la propagande et l'action ; ceci implique que ses structures d'entreprises reçoivent une impulsion décisive et impose un grand effort pour le recrutement et la promotion de militants ouvriers. Sa présence dans les milieux agricoles doit assurer le développement de la coopération, l'assainissement des marchés, l'organisation des transactions foncières, la défense de l'exploitation familiale, etc...

AU SEIN DU PARTI DOIT REGNER UNE VIE REELLEMENT DEMOCRATIQUE LIEE A LA LIBERTE D'EXPRESSION DES COURANTS QUI LA TRAVERSENT

LES SIGNATAIRES

ALBUISSON Toulouse - AMIEL Francis Le Fousset - ANE Robert Cazères - AYBRAM Annie Toulouse - BACCA Jean Cazères - BALARD Georges Toulouse - BAPT Gérard Toulouse - BAROUSSE Francis Toulouse - BARRACASSA Jules Muret - BEDEL Roger Saint-Rustice - BENAC Suzette Toulouse - BERNEL Jean Toulouse - BERNES Jean Villefranche - BIENES Claude Villefranche - BONIFASSY René Castanet - BORDERES Louis Toulouse - BORDES Elie L'Union - BOUISSAGUET Gabriel Toulouse - BROS Bernard Rieux Volvestre - CABROL Yves Muret - CACHIA Félix Cazères - CANDELA Raymond Toulouse - CAZENEUVE François

Le Parti socialiste doit être démocratique, respectueux de la diversité du Socialisme Français.

Il doit préfigurer la démocratie que nous voulons voir s'instaurer dans la société de demain.

Le respect du droit à l'existence des divers courants de pensée est normal, mais il doit être bien entendu que chacun de ces courants a pour objectif le renforcement du Parti et non son propre renforcement en tant que tendance.

La transformation d'un courant en un véritable Parti dans le Parti et sa volonté hégémonique qui aboutiraient là où il est majoritaire, à l'élimination de tous ceux qui ne sont pas de son « clan », constitueraient un péril mortel pour le Parti.

Il convient donc que s'unissent tous ceux qui entendent préserver le caractère démocratique, donc pluraliste du Parti ; c'est la condition de son unité, de son existence et la poursuite de son succès.

Nous croyons très fortement que le Parti ne réalisera ses grandes ambitions que s'il est uni autour d'une direction largement représentative de tout le Parti.

*

Les signataires de ce texte le soumettent à l'attention des militants de la Haute-Garonne et leur demandent de le voter.

Ils reporteront les mandats ainsi recueillis sur l'une des motions soumises au Congrès National avant le vote indicatif et qui mettrait en valeur :

1) la nécessité d'accentuer et de rendre plus efficace encore la politique unitaire du Parti.

2) la création d'un véritable Parti d'action, de luttes sociales.

3) la mise en place dans le Parti d'une structure pleinement démocratique.

En agissant ainsi, nous avons le sentiment d'œuvrer à la formation d'une large majorité politique dont le Parti a besoin.

Boulloc - CERVERA Albert Cugnaux - CHRESTIA Marie-Thérèse Toulouse - CHRESTIA Roger Toulouse CIMETIERE Célestin Cazères - CLASQUIN Gilbert Baziège - DANGLA Roger Cazères - DANIEL Jean Toulouse - DANZON Marc Toulouse - DELMAS Fernand Bruguères - DELMAS Jean-Paul Ayguesvives - DENARD Henri Luchon - DESRE Gaston Pechbonnieu - DUBOIS Yvon Cazères - DUPONT Gaston Cazères - DUPRE Jean Toulouse - DUPRE Michel Toulouse - ESCUDE Gaston Cazères - ESPINASSE Bernard Villefranche - ESTEVENON Bernard Toulouse - ESTEVENON Anne-Marie Toulouse - ESTRADA André Toulouse - GARRIGOU Yvon

Colomiers - GARRIGUES Pierre Toulouse - GENDRE Robert Baziège - GUYET Y. Ayguesvives - HAAS J.-François Toulouse - HOUTEER Gérard Muret - LABBE Edouard Pechbonnieu - LABORIE Robert Toulouse - LA-COMBE Gilbert Toulouse - LACOURT Jean Colomiers - LAFONT Paul Marquafave - LAGARRIGUE Jeanine Toulouse - LARROUY Jean Cazères - LECLERC André St-Jean - LECLERC Jacques Boulogne s/Gesse - LEES RANCEZE Toulouse - LOIDI Robert Légnac - LOUBENS Roger Cazères - MAGNOUAC François Légnac - MAILLONOVE Michel Toulouse - MALATERRE Guy Toulouse - MALET Jacques Toulouse - MALET Jean-Louis Tou-

louse - MARRAST Alfred Cazères - MARRAST Marthe Cazères - MARTY Roger Toulouse - MAS Jean Toulouse - MASSART Serge Toulouse - MENGA Joseph Muret - MENO Alain Castanet - MERIC André Toulouse - MERIC Georges Toulouse - MEYRAM Jacques Toulouse - MICHEL Henri Montastruc - MIQUEL Edmond Villefranche - MOUTER André Toulouse - MUQUET Robert Cazères - NABET Yves Toulouse - ODOL Jean Ayguesvives - ORRU J. Villefranche - PALOUDIER Gérard Venerque - PENENT Raymond Cazères - PINEL Eugène Villefranche - PIQUEMAL Jean Cazères - POL Louis Cugneaux - POUS Jacques Toulouse - PLANTIER Marius Cintegabelle - PRADEL Vil-

lefranche - PREAULT Joseph Cazères - QUEVAL Axel Toulouse - RAYSSA Paul Villefranche - RIEU André Cazères - RIPERT J. Marie Lespinasse - RIVALS Georgette Toulouse - RODDE François Balma - RODRIGUEZ Jaime Toulouse - ROSSIGNOL Anne-Marie Toulouse - ROSSIGNOL Jean Toulouse - ROUBY Marius Cazères - ROUQUET Henri Toulouse - SABA Henri Ayguesvives - SAFFON Nicole Toulouse - SAFFON Pierre Toulouse - SANCHEZ Lolita Toulouse - SANCHEZ Michel Toulouse - SAINT-CRIQ N. Toulouse - SAINT-CRIQ R. Toulouse - SARVOT André Villefranche - SEBAN J.-J. Toulouse - SENTENAC René Toulouse - SEVERAC Hubert Toulouse - SMADJA Yvan Colo-

miers - TANGUY Yves Toulouse - TEISSEYRE Maurice Villefranche - THURIES Villefranche - TORELLI François Cazères - TOUREILLES Raoul Toulouse - VALADE Claude Toulouse - VELASCO J.-J. Montgiscard - VERVEUR Roger Cazères - VIDAILLAC Robert Toulouse - VIDAILLAC Rolande Toulouse - VIDAL Hubert Castanet - VIGUIER A. Toulouse - VIGUIER J.-L. Montgiscard

NB : En raison des délais imposés pour le dépôt de textes de nombreuses signatures nous sont parvenues trop tardivement. Nous nous excusons très vivement auprès de ces camarades de n'avoir pu faire figurer leurs noms sur la présente liste.

6. — Amendements

présentés par Eric HINTERMANN

Nos deux amendements, l'un pour la priorité à donner à l'affirmation du Parti, l'autre pour une politique résolue d'unification européenne, ne sont pas en concurrence avec la motion de la direction du Parti. Ils viennent en complément dans le but de s'y intégrer à la Commission des résolutions où le Parti définira sa politique pour les deux années à venir. Nous demandons donc aux camarades, qui se prononceront en faveur de ces amendements de reporter leurs voix sur la motion « Pour un socialisme libérateur, un Parti Socialiste dynamique et responsable » au vote indicatif du congrès National.

La contribution que nous avons présentée « pour faire du socialisme démocratique la première force politique française » propose deux grandes orientations de fonds :

1° - donner la priorité au développement du Parti, notamment par l'affirmation de ses propres propositions.

2° - Promouvoir l'unification politique de l'Europe en liaison avec les Partis socialistes des autres pays de la Communauté, dont certains sont au pouvoir.

Nous avons, dans notre contribution, indiqué deux souhaits pour ce qui est, non plus du fonds, mais de la forme.

1° - La recherche d'une synthèse avec « les motions qui éventuellement lui seraient proches ».

2° - Le désir de ne pas pousser trop loin l'esprit de tendance en donnant, si possible l'exemple.

Des militants risquent en effet, à force de mettre l'accent sur les courants de pensée, d'orienter l'essentiel de leurs activités vers l'intérieur du Parti pour y développer leur tendance.

L'effort des membres du Parti doit se faire vers l'extérieur, vers le pays, où notre idéal, nos idées et nos propositions ont encore beaucoup de chemin à faire pour devenir majoritaires.

A ces deux considérations s'en ajoute une troisième pour mes amis et moi-mêmes siégeant au Comité Directeur. Nous avons loyalement soutenu l'action de François Mitterrand, Gaston Defferre, Pierre Mauroy et nos amis de la direction depuis deux ans au sein du Comité Directeur particulièrement dans les moments difficiles où il est arrivé que notre soutien soit déterminant.

Reste à examiner si la motion de François Mitterrand et notre contribution présentent suffisamment de lignes de convergence dans les deux directions souhaitées — développement du Parti et Europe politique — pour rendre la synthèse possible. Cela sans renoncer à nos idées dans le cadre du « bouillonnement souhaité ». Ou, si au contraire, les divergences sont telles qu'elles justifieraient le maintien de notre texte.

Nous estimons en effet, que les deux années qui nous séparent du prochain Congrès ordinaire, doivent être utilisées en priorité pour étendre l'influence du socialisme démocratique. L'importance prise par le Parti sur la scène politique depuis quelques années nous a permis de gagner la confiance de citoyens qui souhaitent le changement, une démocratie plus réelle, davantage de justice et de réformes concrètes. De nombreux électeurs nous ont rejoint aux dernières élections parce que nous sommes apparus, en dehors du P.C., comme la principale force d'opposition au pouvoir de Droite.

Pour devenir majoritaires dans notre pays, il nous faut non seulement garder les électeurs de 1973, mais en gagner d'autres. Comment ? En multipliant les initiatives propres au Parti et les prises de positions originales. De cette façon, le Parti donnera un cadre politique, celui du socialisme démocratique, à un ensemble de revendications, de souhaits et d'espoirs exprimés par des citoyens nombreux qui ne sont pas engagés politiquement. Ainsi, sera ouverte la voie vers

le socialisme démocratique à vocation majoritaire, ce qu'il est déjà dans d'autres nations comparables à la nôtre. Il faut aboutir avec nos amis Radicaux de Gauche, à cette grande force démocrate socialiste grâce à laquelle, la France aura une Gauche équilibrée et une solution de rechange à la Droite qui est au pouvoir depuis maintenant 15 ans.

La nuance que nous avons ainsi exprimée, ne justifie pas un texte séparé, qui diviserait davantage le Parti, mais un amendement à soumettre à la Commission des résolutions, complétant sur ce point, la motion de François Mitterrand.

Nous proposons de suivre la même démarche à propos du second point de notre contribution qui porte sur l'Europe. La motion de François Mitterrand justifie l'unification de l'Europe par un ensemble de raisons. La principale d'entre elles est liée à l'évolution du monde extérieur : l'Europe est le moyen de créer une puissance indépendante, à la fois de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis. Nous sommes d'accord avec ce choix.

Une priorité socialiste

Sur le premier point, la convergence est évidente.

D'une part, la direction sortante a fait un effort impressionnant, avec bien sûr notre entier soutien, pour implanter davantage le Parti et donner une dimension importante aux propositions socialistes en face de la Droite au Pouvoir.

D'autre part, l'un des cinq points principaux de la motion de François Mitterrand, s'intitule « pour un parti socialiste, premier parti de France ».

Notre contribution dit dans son titre

: « pour faire du socialisme démocratique, la première force politique française ».

Nous souhaiterions cependant, voir préciser dans la motion de François Mitterrand que la priorité sera donnée non seulement « à tout ce qui sauvera l'unité du Parti et réduira les excès de luttes de tendances » — objectif que nous partageons pleinement — mais aussi à tout ce qui affirmera l'originalité des propositions socialistes et assurera le développement de notre organisation.

Une Europe politique

Nous proposons simplement de compléter et de préciser la motion à propos de l'Europe politique : La compléter en mettant l'accent sur les raisons internes, socialistes, qui sont à la base de notre engagement en faveur de l'unification européenne ; La préciser en définissant la nature de la première étape du pouvoir politique européen.

L'Europe que les Socialistes préconisent est très différente de celle qui existe actuellement.

En effet, si les gouvernement nationaux n'ont pas construit l'Europe, les grandes entreprises, elles, l'ont déjà faite. Les décisions d'investissement, de création ou de cessation d'activités se prennent le plus souvent au niveau européen. Il est par conséquent nécessaire de créer un pouvoir politique européen qui permette d'orienter notre continent dans l'intérêt de ses citoyens, plutôt que des seules entreprises.

Or, ce pouvoir européen ne saurait être que démocratique. Les socialistes, en tous les cas, n'ont jamais conçu le pouvoir autrement. Le Parti doit par conséquent s'engager avec les partis socialistes des pays voisins en faveur de l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen.

La Commission du Marché Commun serait responsable devant cette

Assemblée au lieu de l'être devant des gouvernements qui sont souvent liés aux milieux d'affaires ou pas assez forts pour leur résister.

Cette orientation européenne s'insère parfaitement dans la motion de François Mitterrand dans laquelle il est décrit que « face au pouvoir économique des firmes transnationales, s'impose la création d'un pouvoir politique d'égale envergure ».

PREMIER AMENDEMENT (Priorité au développement du Parti)

Dans la partie n° 5 de la motion de François Mitterrand, ajouter le passage suivant, (cet amendement est bref, son importance vient de la notion de priorité) après le troisième paragraphe :

« La priorité sera donnée à tout ce qui permettra d'étendre l'audience du socialisme par l'affirmation des propositions du Parti et le développement de son organisation ».

SECOND AMENDEMENT (Unification politique de l'Europe)

La partie n° 4 de la motion de François Mitterrand serait rédigée ainsi à partir du sixième paragraphe, par l'adjonction d'une partie de la contribution Eric Hintermann. (La partie Mitterrand est soulignée, elle reste intégralement).

— Les socialistes lutteront pour que l'Europe indépendante, menacée dans l'immédiat par un diktat commercial, s'engage dans la voie du socialisme.

— Les gouvernements nationaux n'ont pas construit l'Europe. Les grandes entreprises, elles, l'ont déjà faite. L'Europe des affaires est une réalité. Les décisions d'investissement, de création d'activités, de fermeture d'entreprises (par exemple dans le cas de nationalisation ou de mesures nationales jugées défavorables) etc..., se prennent le plus souvent au niveau européen.

— Face à ce pouvoir économique des firmes transnationales s'impose la création d'un pouvoir politique d'égale envergure.

— Le pouvoir européen ne saurait être que démocratique. Le socialisme n'a jamais conçu le pouvoir autrement. Le Parti doit, par conséquent promouvoir avec les partis socialistes des pays voisins, dont certains sont au pouvoir, l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen. La commission du marché commun serait responsable devant cette assemblée.

— S'impose également la mise en place de structures de concertation et de riposte des formations représentatives du mouvement ouvrier... (le reste sans changement)

REGIE PUBLICITAIRE

2 rue du Cygne — 75001 PARIS
Tél. 236.75.01 — 231.08.09 — 508.45.00

Il vous suffit de nous téléphoner le texte de votre annonce ; elle paraîtra dans le ou les journaux de votre choix, SANS SUPPLEMENT DE PRIX.

Editions de l'an 2 000



Secrétariat de rédaction : Marie-Josèphe Pontillon
Maquettes : Guy Auzanneau
Editions AN 2000 : Bernard Villadary

Le directeur de la publication : Pierre Mauroy

— Composition : Cadet-photocomposition - 9 rue Cadet — Imprimerie d'Hebdo-TC - 76 - Yvetot.

LA REVUE SOCIALISTE

REPARAIT

ABONNEZ-VOUS 45 F

SUSCITEZ DES ABONNEMENTS

LA REVUE SOCIALISTE :
12 Cité Malesherbes, Paris-9°

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

ADRESSE

Je règle ce jour par (*) :

chèque bancaire,

versement au compte postal n° 976-43 Paris, au nom de la

SOCIETE D'ETUDES ET
DE DOCUMENTATION MUNICIPALE
50, rue de Rivoli, Paris-IV°.

Etranger : 28 F

(*) Rayer la mention inutile.

COMMUNES
DE
FRANCE

B. — *Motions nationales soumises à l'appréciation du congrès*

STATUTS

1. — Motion de la fédération du Nord

« Les statuts nationaux établis au Congrès d'Epinay, appellent, pour répondre aux exigences du fonctionnement d'un grand Parti socialiste moderne, des modifications préparées par un effort de réflexion de l'ensemble des militants.

Ces modifications devront notamment concerner les structures, les centres de responsabilité et de direction, à tous les échelons, le rôle des élus, l'expression du Parti.

Un débat d'une telle ampleur doit être sérieusement préparé dans le Parti et supporte mal d'être conduit en même temps que la discussion sur les problèmes d'orientation et de politique générale.

C'est pourquoi la Fédération du Nord propose la tenue d'une deuxième session du Congrès national.

avant la fin de l'année pour étudier et adopter de nouveaux statuts.

Après la réunion du Comité directeur (23 mai) cette proposition est maintenant celle du Comité directeur *unanime*. Les motions traitant des questions statutaires n'ont donc pas été diffusées. Elles le seront lors de la préparation de la deuxième session du Congrès et suivant des modalités qui seront arrêtées en juin à Grenoble.

2. — Motion de la fédération de l'Aude

L'Union de la gauche est l'objectif du parti et le programme commun, l'outil qui doit contribuer à renforcer cette union et à assurer son succès.

L'unité réalisée à Epinay entre les différents courants du socialisme, n'a pas cessé de se renforcer, depuis deux ans. Il importe

que cette unité se trouve consacrée, au congrès de Grenoble, par un texte de synthèse, sur les bases suivantes :

— Poursuite et approfondissement de l'union de la gauche, à partir du programme commun et du programme du parti, en accord étroit avec nos partenaires radicaux et communistes.

— Association réelle et effective de tous, sans distinction de tendances, à la direction et au partage des responsabilités dans tous les organes directeurs du Parti.

Nous souhaitons en conséquence que l'élection du nouveau comité directeur soit reportée

après le congrès de Nantes, en tenant compte des modifications qui seraient apportées aux statuts du Parti.

Le Bureau Fédéral de la Fédération de l'Aude *unanime*.

3. — Militer au parlement

Le parlementaire socialiste est d'abord un militant. Sa position d'élu lui confère sans doute des responsabilités particulières, mais qui doivent être dominées par cette notion fondamentale. Le succès de notre parti aux dernières élections législatives, qui s'est traduit par l'élection de 88 élus inscrits au P.S., deux apparentés et 12 radicaux de gauche, est l'occasion de redéfinir les grandes lignes du combat que mèneront les camarades parlementaires en liaison avec tous les militants du parti.

D'abord, rappelons-le, l'action parlementaire n'est qu'un moyen de lutte parmi d'autres. Le déclin du Parlement sous la Ve République, conséquence de la concentration et de la personnalisation du pouvoir, ont limité l'importance du Parlement comme champ de luttes. Plus encore que jadis, c'est par la lutte quotidienne des travailleurs qu'avancera le socialisme en France. Le parlementaire socialiste doit participer en tant que militant à cette lutte. Elu du peuple, il doit se trouver parmi ses camarades dans les

affrontements avec les forces du grand capital. Son statut de parlementaire, qui lui confère certaines prérogatives et certaines possibilités d'information, doit être pleinement utilisé au service du parti et des travailleurs dans ce combat.

Certes, le parlementaire socialiste n'est pas seulement l'élu des socialistes. Dans la stratégie de l'union de la gauche définie aux congrès d'ISSY-LES-MOULINEAUX et d'EPINAY et

appliquée lors des élections de mars 1973, il est élu par la gauche unie ; de plus, des électeurs n'appartenant pas à la gauche, ont pu lui apporter leurs suffrages ; enfin, le principe démocratique considère le parlementaire comme représentant du peuple et donc de tout le peuple. Cette position entraîne inéluctablement des conflits entre les intérêts qui convergent en la personne du parlementaire socialiste. Cependant, élu sur



la base du programme socialiste et du programme commun, et en tant que membre du Parti Socialiste, il doit servir ce dernier et exécuter sa ligne politique.

En particulier, comme tout élu socialiste, le parlementaire doit rendre des comptes à sa fédération et aux militants de sa circonscription. Il faut du reste dépasser la notion toute passive de « contrôle des élus ». Le parlementaire doit animer un travail collectif dont il est, de par sa position, le porte-parole.

Dans le cadre de sa fédération, il doit contribuer au travail de réflexion, et d'analyse des problèmes locaux, ainsi qu'à la formation des militants. Il doit, en particulier, susciter des groupes de travail spécialisés, rejoignant les préoccupations professionnelles des camarades et largement ouverts aux contributions extérieures, afin d'alimenter les débats des instances compétentes du parti. Et lorsqu'il s'agit, que ce soit en prenant la parole à l'extérieur, ou pour toute autre action, ce doit être en tant que socialiste et pour exprimer la position de son parti. L'oubli de cette idée pourtant simple le conduirait rapidement à se comporter en notable et non en socialiste.

Par ailleurs, les militants doivent aider le parlementaire dans son action locale. En servant de relais, en attirant son attention sur certains problèmes locaux ou sur certains cas personnels, ils développent son pouvoir d'action et contribuent, ce faisant, à renforcer l'implantation du parti dans la circonscription.

L'association des militants au travail

parlementaire ne doit pas se limiter aux questions locales. Le parlementaire socialiste doit informer ses camarades de son action au parlement, des succès de son groupe, de ses difficultés et de ses échecs. De plus, les militants doivent contribuer au travail parlementaire lui-même.

Les propositions et projets de lois, mais encore les questions écrites ou orales peuvent faire l'objet de débats fructueux au sein des sections et fédérations ou dans le cadre des groupes de travail. La participation de l'ensemble des militants au travail législatif et au contrôle du gouvernement enrichit l'action parlementaire et donne à la démocratie représentative un contenu opposé à l'idée de délégation incontrôlée du pouvoir à l' élu.

Si le parlementaire socialiste doit travailler en étroite collaboration avec les militants, il ne doit pas pour autant être considéré comme la vache à lait de la fédération. Il faut résister ici à la tentation de démagogie, notamment en matière financière. L'action parlementaire coûte cher en temps et en argent à l' élu.

Au-delà d'un certain seuil, le parti ne peut exiger de contribution supplémentaire de ses parlementaires que dans la mesure où il leur offre en contrepartie des moyens de travail. Il faut, à cet égard, tenir compte de la situation particulière de chaque élu en prenant en considération l'ensemble des frais, des rémunérations et des possibilités d'action (notamment des moyens offerts par d'autres mandats, tels que la mairie d'une grande ville, etc...). Toute solution aveugle aurait pour conséquence de rendre plus difficile encore l'action du

parlementaire socialiste et ceci au détriment du parti.

Elu par une circonscription, le parlementaire est le représentant de la nation ; désigné par ses camarades de fédération, le parlementaire socialiste mène au parlement le combat du parti dans son ensemble. Ceci implique des liaisons étroites entre les organismes dirigeants et les groupes parlementaires à l'Assemblée et au Sénat. Ces liaisons existent, mais doivent être renforcées, en particulier aux deux niveaux des groupes de travail et de l'information réciproque.

Enfin, quel peut être le sens de l'action militante dans un parlement dominé par l'U.D.R. et ses alliés et amoindri face à la toute-puissance de l'Elysée ? La portée du travail parlementaire n'est pas négligeable, à condition que les camarades parlementaires aient la volonté d'utiliser tous les moyens d'action à leur disposition. Une présence active en séance et dans les Commissions, face à l'absentéisme de la majorité, peut offrir des occasions importantes d'exprimer la position du parti dans les rapports, la discussion des amendements, les questions orales.

Une stratégie législative cohérente axée sur quelques thèmes repris en particulier du programme du parti et du programme commun, et répondant aux aspirations des travailleurs, donne l'occasion de mettre en forme et de populariser les positions du parti. Couplée avec les fausses promesses du discours de Provins, elle doit placer le gouvernement au pied du mur et l'obliger à préciser sa volonté, à révéler les limites de son action dans le système capitaliste actuel. Le travail

législatif de discussion et d'amendement des projets d'origine gouvernementale peut parfois améliorer le texte dans le sens des intérêts des travailleurs.

Le harcèlement du gouvernement peut obliger celui-ci à infléchir son comportement soit pour se soumettre à un minimum de contrôle parlementaire, soit pour jeter le masque et pour apparaître clairement aux yeux de l'opinion comme un pouvoir absolu et anti-démocratique. Enfin, cette politique de présence doit souligner les contradictions de la majorité actuelle, qui feint l'ouverture en pratiquant comme avant la monopolisation du pouvoir parlementaire.

En somme, il appartient aux militants parlementaires de rétablir le lien entre le parlement et les luttes sociales, afin que les chambres se retrouvent en contact avec la réalité. En portant sans compromission le combat socialiste au parlement, les parlementaires socialistes doivent contribuer à rendre à celui-ci sa fonction démocratique et à faire avancer la cause du socialisme.

A. BOULLOCHE - J.P. COT - A. GAILLARD - J.A. GAU - HONTEER - JOSSE-LIN - LAURISSE - LE PENSEC - Cl. MICHEL - A. SAVARY - A. VIVIEN - ALLAINMAT - ANDRIEU - AUMONT - BASTIDE - Bernard BOULAY - CAPDEVILLE - CHANDERNAGOR - FRECHE - GAUDIN - GRAVELLE - HUGUET - LABARRERE - LAGORCE - LAURENT - LAVIELLE - LOO - MADRELLE - SAINTE-MARIE.

4. — Motion du Comité de liaison féminin

Le comité de coordination des problèmes féminins constate : si les femmes représentent 53 % du corps électoral et, d'après l'IFOP (16 décembre 1972) 51 % des électeurs du PS, le PS, qui a présenté 440 candidats n'a présenté que 9 femmes, soit 2 %, celles-ci en grande majorité dans des circonscriptions particulièrement difficiles.

Dans le parti, il y a 12 à 15 % de militantes de base, or il n'y a que 3 1/2 % de femmes au Comité Directeur et 0 au bureau.

Dans l'action du parti, des propositions de loi concernant principalement et même exclusivement les femmes ont été élaborées, discutées, présentées, sans que le comité de coordination des problè-

mes féminins ait été consulté ou même informé : exemple : projet de loi sur les crèches, projet de loi sur les congés de la mère en cas de maladie des enfants, projet qui est en contradiction avec le programme commun (p. 284).

Le comité de coordination demande :

- que sur le plan parlementaire des projets de lois nécessaires à la réalisation des mesures concernant le statut des femmes soient élaborés dans les plus brefs délais en collaboration étroite avec le comité de coordination des problèmes féminins,

demande :

- que le comité de coordination ait la possibilité de prendre l'initiative de

la rédaction et de la présentation de dispositions législatives,

- que, dans le parti, chacun des courants de pensée suscitent un nombre de candidatures féminines qui respecte à tous les niveaux la proportion des militantes qu'il représente (au cas où ce résultat ne serait pas atteint, une modification des statuts pourrait intervenir pour réaliser les péréquations nécessaires)

demande :

- que le comité de coordination soit reconnu comme commission nationale du parti et qu'il puisse, grâce à la présence de ses membres dans toutes les commissions de travail du parti et dans la commission parlementaire, apporter leurs suggestions et la coordination nécessaire.

Le comité de coordination demande :

- que le recrutement et la formation des militantes soient facilités par la mise en place de structures adaptées à leurs obligations présentes.

Il ne s'agit donc en fait que de mettre en pratique dans la vie du parti les principes d'égalité contenus dans le programme du parti socialiste et dans le programme commun.

Marie-Henriette QUET
Philippe FARINE
Stelio FARANDJIS
Claude FLEURMONT
Jean-Claude CHEDIN
Odette MOIROUD
Marcel CARIAS
Marie-Renée GUYARD

12e Section de Paris

GRENOBLE : indications pratiques

● **HEBERGEMENT.** - Il est prudent **d'effectuer les réservations.** (Outre le congrès du P.S. se tient en effet, une grande manifestation sportive à Grenoble le 23 juin). Pour réserver, utiliser les « bulletins d'hébergement » qui ont été adressés aux secrétariats fédéraux. Les camarades n'ayant pas réservé pourront néanmoins s'adresser à leur arrivée au bureau d'accueil.

● **BUREAU D'ACCUEIL.** - Il sera situé en face de la gare. Il fournira : hébergement, renseignements,

dossier d'accueil (plan de la ville, réseau de transport, etc..) et les moyens de se rendre aux hôtels ou à Alpexpo. Le passage au bureau d'accueil rendra votre séjour plus facile.

● **TRANSPORTS.** - Vous avez tout intérêt à passer en premier lieu au Bureau d'accueil face à la gare. En effet, un service de navettes assurera le transport de différents points de la ville à Alpexpo, lieu du congrès (situé dans la Z.U.P.) et retour.

● **REPAS.** - Les repas du midi seront pris sur place en self-service (18 F). Repas du soir libres.

Représentation

Nous vous rappelons que la Fédération a droit à un nombre d'auditeurs égal à celui de ses délégués ; ces camarades pourront prendre place à la table de la délégation dans la salle. En outre une tribune pour les auditeurs est réservée à tous les militants porteurs de leur carte.

Fédération nationale des élus socialistes et républicains



*Journée nationale
d'étude :
Grenoble 21 juin*



10 h

Accueil et problèmes d'actualité, par le Sénateur **Maurice PIC**, Président de la Fédération nationale des Elus socialistes et républicains.

— Questions-Débat

11 h

La Télédistribution et les Municipalités

Rapports de **André ROUTIER-PREUVOST**, Adjoint au Maire de Nantes, de **Marie-Thérèse EYQUEM**, membre du Comité Directeur du Parti Socialiste, et **Robert PONTILLON**, Secrétaire national du P.S.

— Débat (avec la présence de divers techniciens et ingénieurs de ces disciplines).

12 h 45

Déjeuner sur place (18 F par personne).

Les Problèmes du 3ème Age et l'Action des Municipalités

Rapport de **Jean CARETTE**, Directeur du Groupe d'Etudes et de Recherches pour des Solutions aux Problèmes des Personnes Agées (GERSPPA).

De 15 h 30 à 16 h

Débat.

16 h

Communications diverses sur l'**implantation des Unions départementales d'Elus**, sur « **COMMUNES DE FRANCE** », par le Secrétaire Général de la F.N.E.S.R., **Georges FILLIOUD**, le Délégué Général, **Charles HERNU**, et **Roger MARZAUX**.

17 h

Départ pour la visite commentée à propos des problèmes **d'Audiovisuel** et **d'Urbanisme** de la Villeneuve-de-Grenoble-Echirolles.

19 h

Apéritif, avec le Député-Maire de Grenoble, **Henri DUBEDOUT**, le Bureau de la Fédération Nationale des Elus socialistes et républicains, et la présence du Premier Secrétaire du Parti Socialiste, **François MITTERRAND**.



Hommage à la Commune

Le dimanche 27 mai 1973 la Gauche a rendu hommage aux **Combattants de la Commune**. Un défilé partant de la Bastille s'est rendu au cimetière du Père Lachaise, devant le Mur des Fédérés. Il regroupait les responsables et les militants du Parti Socialiste, du Mouvement de la Gauche Radicale Socialiste, du Parti Communiste, du P.S.U., de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la Ligue des Droits de l'Homme et de la F.E.N.

